

L A S M A S - I D L

recensement général
de la population de 1982

guide d'utilisation

TOME 2:
Description du fichier codifié
(sondage au 1/20 et sondage au 1/4)



Institut national
de la Statistique
et des Études Économiques

insee

Département National de la Population et des Techniques
Laboratoire d'analyse et de synthèse
Réseau des systèmes d'information
IRESS-CNRS 31, rue Puviset
75849 PARIS CEDEX 17

S O M M A I R E

INTRODUCTION	p. 3
LISTE ANALYTIQUE DES CODES (présentation des noms de codes associés aux différents domaines d'étude)	p. 7
LISTE ALPHABETIQUE DES CODES (indication du niveau des codes classés par ordre alphabétique)	p. 9
DESSIN DU FICHIER CODIFIE (avec les listes de modalités des codes classés par niveau)	p. 19
DESCRIPTION DES CODES (signification des modalités des codes classés par ordre alphabétique)	p. 53

:-:-:-:-:-:-:-

INTRODUCTION

Le tome 2 du guide d'utilisation du RP 82 est consacré à la description des fichiers codifiés du sondage au 1/20 et du sondage au 1/4.

La description détaillée de l'ensemble des codes est précédée d'un "dessin du fichier codifié" (précisant les positions, longueurs et listes de modalités des codes) et de deux listes récapitulatives :

- la "liste analytique" qui fournit un classement sommaire des noms de codes selon quelques grandes rubriques (lieu de résidence antérieure, type d'activité, nationalité, etc.) ;
- la "liste alphabétique" qui précise pour chaque code le numéro de la page de description de ce code et le niveau hiérarchique correspondant.

Le fichier codifié est un fichier de type LEDA hiérarchisé selon les niveaux suivants :

- niveau 1 : GEO (ce niveau fictif apparaît une fois au début de chaque département et il permet de stocker les arguments de tri, en cas de tri ultérieur du fichier par le logiciel TRISTAN, sans modifier le contenu du niveau DISTRICT) ;
- niveau 2 : DISTRICT (contenant les caractéristiques du district et de la commune de résidence et la quantité SOND, inverse du taux de sondage, utilisée pour la pondération des tableaux concernant les logements, ménages, familles et individus) ;

- niveau 3 : IMMEUBLE (contenant les caractéristiques de l'immeuble et la quantité PIM, poids de l'immeuble, utilisée pour la pondération des tableaux concernant les immeubles) ;
- niveau 4 : LOGEMENT-MENAGE (contenant les caractéristiques du logement et du ménage ; les codes "ménage" sont en général à blanc dans les enregistrements LOGEMENT-MENAGE concernant les logements vacants, les résidences secondaires ou la population hors ménage ordinaire) ;
- niveau 5 : FAMILLE (un ménage peut comporter 0, 1 ou 2 familles ; les codes "famille" sont en général à blanc dans les enregistrements FAMILLE concernant la population hors famille des ménages ordinaires ou la population hors ménage ordinaire) ;
- niveau 6 : INDIVIDU.

La description des codes correspond à la codification effectuée initialement. Il convient d'attirer l'attention des utilisateurs sur le fait qu'à la suite de l'avis exprimé par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, les codes IMM, LOG, MN et JN ont été ultérieurement mis à blanc. Des précautions supplémentaires destinées à garantir l'impossibilité d'une identification directe ou indirecte des personnes expliquent le fait qu'il puisse y avoir des différences entre le contenu final des fichiers et la description des codes suivants (en plus de IMM, LOG, MN et JN) : CIL, CILLT, FIL, IL, ILLT, LF, LPRF, LPRM, L1, L2, MOCO, MOCOC, P, P75 et P75C. D'autre part, on peut noter qu'un code RAG (région agricole) existe en positions 115 à 117

de l'enregistrement DISTRICT, mais que ce code qui provient de la bande de données communales de 1975 n'a pas été adapté au découpage communal de 1982 et n'a donc ici fait l'objet d'aucune description.

Enfin, pour donner une idée de la taille des fichiers, voici le nombre total d'enregistrements associés aux différents niveaux pour l'ensemble de la France métropolitaine dans le sondage au 1/20 :

niveau 1 :	96
niveau 2 :	265 595
niveau 3 :	1 144 149
niveau 4 :	1 206 205
niveau 5 :	1 084 674
niveau 6 :	2 713 660

LISTE ANALYTIQUE DES CODES

Lieu de résidence

ACTR AEF AG AGEP AGV AR AU
 AZPIU C CC CCR CCR75 CC75
 CHLT CIL CLD CT C2 C5 CIO
 C20 C50 C100 C200 D DIL DQ
 DU DZ FIL IL QU R RU
 RZ TCD TCD75 TU TUR TU75
 TZPIU TZPIU75 U U10 U20 U50
 U75 U100 U200 VN ZEAT ZPIU
 ZPIU75

Lieu de résidence antérieure

ARRA CCRA CCRRA CCR75RA
 CC75RA CM1 CM2 CM4 CRA
 CRA75 CT1RA DRA EMR ERM
 IRA IRAM IRA75 PRA RRA
 TURA TU75RA URA ZEATRA
 ZPIURA

Lieu de travail

ARLT CCLT CCRLT CHLT
 CILLT CLT CMA CT1LT DLT
 ILLT ILT IMA ORICHLT QULT
 RLT TULT ULT ZEATLT ZPIULT

Caractéristiques du logement et de l'immeuble (confort, équipement, etc.)

AAC1 AAD ASC CBUL CFL CHL1
 CHL2 CHM1 CHM2 CL EA EGM1
 EGM2 EMP ETL ETM GM HC HLM
 IC IMM IP IS LOG NL NLE
 NLTIC OL OM OPA PTPT SAU
 SAUC SO SOC SOD TF TI TID
 V WC

Sexe, âge, état matrimonial, date et lieu de naissance, catégorie de population

S SM SF
 AARD
 AD ADM ADF ADPF ADMF
 AN AQ
 DN JN MN PN RN ZEATN
 M MF MM MMF MPF
 CPC CPD

Activité économique

AECITI AENACE AE3 AE15
 AE40 AE100 AE600 ORICHAE

Type d'activité

EE RT TA TAC TACF
 TACM TACMF TACPF
 TAMF TAPF TA9 TA16

Diplôme, scolarisation

AFE DEG DES DET
 DIP DIPC SCO

Profession, catégorie socioprofessionnelle

CS CSAGM CSF CSM CSMF
 CSPF CS75 CS75C CSB CS8F
 CSBM CS8MF CS8PF
 P P75 P75C

Composition du ménage, composition de la famille

L1 L2 MOCO MOCOC NFM
 NIM NISM NIS34 NIS5
 NIS6 NIS7 NIS89 NOCM
 NPAM N65M N75M SFM
 TISM TISMC TM TMC
 TYM TYM1 TYM12
 AF LF LPRF LPRM LPRMF
 NIF PCF PCM TYF TYF12

Nationalité

IN INC INCF INCM
 INCMF INCPF INF INM
 INMF INPF N NF NM
 NMF NPF

Statut

CPF FONC NBS PUB STC STCF
 STCM STCMF STCPF STD STDF
 STDM STDMF STDPF ST1 T

Nombre et âge des enfants

NAEF NEF NEM NE2F
 NE2M NE3ARF NE3ARM
 NE6F NE6M NE16F NE16M
 NE18F NE18M NE24M

Codes divers (pondérations, origines, indicateurs de redressement)

NBB ORIGBI ORIGBM
 ORIGDI ORIGFL PIM
 RBB REDBI REDBM
 REDFL SOND

LISTE ALPHABETIQUE DES CODES

Nom du code	N i v e a u					Voir page
	District	Immeuble	Logement - ménage	Famille	Individu	
AAC1		X				54
AAD		X				55
AARD					X	56
ACTR	X				X	57
AD				X		58
ADF			X			59
ADM			X	X		60
ADMF				X		61
ADPF				X		62
AECITI					X	63
AEF	X				X	65
AENACE					X	66
AE3					X	68
AE15					X	69
AE40					X	70
AE100					X	72
AE600					X	76
AF				X		85
AFE					X	86
AG	X					87
AGEP	X					90
AGV	X					91
AN					X	96
AQ					X	97
AR	X					98
ARLT					X	99
ARRA			X		X	100
ASC						101
AU	X					102
AZPIU	X					103
C	X					104

Nom ou code	Niveau					Voir page
	District	Immeuble	Logement - ménage	Famille	Individu	
CBUL			X			105
CC	X					106
CCLT				X		107
CCR	X					108
CCRA				X		109
CCRLT				X		110
CCRRA				X		111
CCR75	X					112
CCR75RA				X		113
CC75	X					114
CC75RA				X		115
CFL			X			116
CHLT	X					117
CHLT LT					X	118
CHL1			X			119
CHL2			X			120
CHM1		X				121
CHM2		X				122
CIL	X					123
CILLT					X	126
CL			X			128
CLD	X					129
CLT					X	130
CMA					X	131
CM1					X	132
CM2					X	134
CM4					X	135
CPC					X	137
CPD					X	138
CPF					X	140
CRA					X	141
CRA75					X	142

Nom ou code	Niveau					Voir page
	District	Immeuble	Logement - ménage	Famille	Individu	
CS			X		X	143
CSAGM			X	X		144
CSF			X	X		145
CSM			X	X		146
CSMF			X	X		147
CSPF			X	X		148
CS75					X	149
CS75C					X	151
CS8					X	152
CS8F				X		153
CS8M			X			154
CS8MF				X		155
CS8PF				X		156
CT	X					157
CT1LT					X	158
CT1RA					X	159
C2	X					160
C5	X					161
C10	X					162
C20	X					163
C50	X					164
C100	X					165
C200	X					166
D	X					167
DEG					X	168
DES					X	169
DET					X	170
DIL	X					171
DIP					X	172
DIPC					X	174
DLT					X	175
DN					X	177

Nom du code	Niveau					Voir page
	District	Immeuble	Logement - ménage	Famille	Individu	
DQ	X					178
DRA					X	179
DU	X					180
DZ	X					181
EA		X				182
EE					X	183
EGM1		X				184
EGM2		X				185
EMP			X			186
EMR					X	187
EMRM			X			188
ETL			X			189
ETM		X				190
FIL	X					191
FONC					X	192
GM		X				193
HC			X			194
HLM		X				195
IC			X			196
IL	X					197
ILLT					X	198
ILT					X	199
IMA					X	200
IMM		X				201
IN					X	202
INC					X	203
INCF				X		204
INCM			X			205
INCMF				X		206
INCPF				X		207
INF				X		208
INM			X			209

Nom du code	Niveau					Voir page
	District	Immeuble	Logement - ménage	Famille	Individu	
INMF				X		210
INPF				X		211
IP			X			212
IRA					X	213
IRAM			X			214
IRA75					X	215
IS			X			216
JN					X	217
LF					X	218
LOG			X			219
LPRF					X	220
LPRM					X	221
LPRMF				X		222
L1					X	223
L2					X	224
M					X	225
MF				X		226
MM			X			227
MMF				X		228
MN					X	229
MOCO					X	230
MOCOC					X	232
MPF				X		233
N					X	234
NAEF				X		236
NBB			X			237
NBS					X	238
NEF				X		239
NEM			X			240
NE2F				X		241
NE2M			X			242
NE3ARF				X		243

Nom du code	Niveau					Voir page
	District	Immeuble	Logement - ménage	Famille	Individu	
NE3ARM			X			244
NE6F				X		245
NE6M			X			246
NE16F				X		247
NE16M			X			248
NE18F				X		249
NE18M			X			250
NE24M			X			251
NF				X		252
NFM			X			253
NIF				X		254
NIM			X			255
NISM			X			256
NIS34			X			257
NIS5			X			258
NIS6			X			259
NIS7			X			260
NIS89			X			261
NL		X				262
NLE		X				263
NLTIC		X				264
NM			X			265
NMF				X		266
NOCM			X			267
NPAM			X			268
NPF				X		269
N65M			X			270
N75M			X			271
OL			X			272
OM		X				273
OPA		X				274
ORICHAE					X	275

Nom du code	Niveau					Voir page
	District	Immeuble	Logement - ménage	Famille	Individu	
ORICHLT					X	276
ORIGBI					X	277
ORIGBM		X				278
ORIGDI	X					279
ORIGFL			X			280
P					X	281
PCF						288
PCM			X			289
PIM		X				290
PN					X	293
PRA					X	295
PTPT		X				297
PUB					X	298
P75					X	299
P75C					X	311
QU	X					313
QULT					X	314
R	X					315
RBB					X	316
REDBI					X	317
REDBM		X				318
REDFL				X		319
RLT					X	320
RN					X	321
RRA					X	322
RT					X	323
RU	X					324
RZ	X					325
S					X	326
SAU		X				327
SAUC		X				330
SCO					X	331

Nom du code	Niveau					Voir page
	District	Immeuble	Logement - ménage	Famille	Individu	
SF				X		332
SFM			X			333
SM			X			334
SO			X			335
SOC			X			336
SOD			X			337
SOND	X					338
STC					X	339
STCF				X		340
STCM			X			341
STCMF				X		342
STCPF				X		343
STD					X	344
STDF				X		345
STDm	X		X			346
STDmf				X		347
STDpf				X		348
ST1					X	349
T					X	350
TA					X	351
TAC					X	352
TACF				X		353
TACM			X			354
TACMF				X		355
TACPF				X		356
TAMF				X		357
TAPF				X		358
TA9					X	359
TA16					X	360
TCD	X					361

Nom du code	N i v e a u					Voir page
	District	Immeuble	Logement - ménage	Famille	Individu	
TCD75	X					362
TF			X			363
TI		X				364
TID		X				365
TISM			X			366
TISMC			X			368
TM			X			369
TMC			X			370
TU	X					371
TULT					X	372
TUR	X					373
TURA					X	374
TU75	X					375
TU75RA					X	376
TYF				X		377
TYF12				X		379
TYM			X			380
TYM1			X			382
TYM12			X			383
TZPIU	X					384
TZPIU75	X					385
U	X					386
ULT					X	387
URA					X	388
U10	X					389
U20	X					390
U50	X					391
U75	X					392
U100	X					393
U200	X					394
V			X			395
VN	X					396

Nom ou code	Niveau					Voir page
	District	Immeuble	Logement - ménage	Famille	Individu	
WC			X			397
ZEAT	X					398
ZEATLT					X	399
ZEATN					X	400
ZEATRA					X	401
ZPIU	X					402
ZPIULT					X	403
ZPIURA					X	404
ZPIU75	X					405

DESSIN DU FICHIER CODIFIE

Les codes figurant dans les niveaux GEO, DISTRICT, IMMEUBLE, LOGEMENT-MENAGE, FAMILLE et INDIVIDU présentés dans l'introduction (p. 3) sont ici classés par niveau avec, pour chaque code, la liste des modalités possibles, en distinguant celles qui figurent dans le dictionnaire LEDA de celles qui n'y figurent pas.

Comme cela a été indiqué dans l'introduction, les modalités "sans objet" sont en général à blanc et exclues du dictionnaire. Il convient d'en tenir compte dans les demandes de tableaux (HELENE). Par exemple, un tableau sur les logements selon la présence du téléphone peut être demandé de plusieurs façons :

- avec APPARTENANCES CL PARM1 1 A 7 (champ du tableau limité aux logements : résidences principales, logements vacants et résidences secondaires), CRITERES / .TF et CUMULS SOND, on obtient un tableau comportant 3 lignes "." (total), "0" et "1" ;
- sans instruction APPARTENANCES (pas de restriction du champ du tableau, on retient aussi les enregistrements LOGEMENT-MENAGE fictifs associés à la population hors ménage ordinaire) et avec CRITERES / .TF et CUMULS SOND, on fait apparaître des messages d'erreur "MODALITE D'UN CODE NON TROUVEE DANS LA LISTE ASSOCIEE", à cause des valeurs "blanc" associées aux enregistrements LOGEMENT--MENAGE fictifs ;
- sans instruction APPARTENANCES mais avec CRITERES / TF PARM1 ' ', 0, 1 et CUMULS SOND, on obtient un tableau comportant 4 lignes "." (total), " " (blanc), "0" et "1" et donnant l'ensemble des niveaux LOGEMENT-MENAGE classés suivant le code TF, avec la ligne "blanc" réservée aux niveaux fictifs.

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
1 à 8	8	-	Niveau hiérarchique LEDA	-	10000000

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
1 à 8	8	-	Niveau hiérarchique LEDA	-	21000000
9-10	2	D	Département	01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95	-
11 à 13	3	C	Commune	-	numérique
14 à 16	3	CIL	Commune-îlot	-	bbb ou numérique
17 à 20	4	IL	Numéro d'îlot	-	alphanumérique
21	1	FIL	Fraction d'îlot	-	alphabétique
22	1	ORIGDI	Origine du district	-	b, 2, 5 ou 9
23-24	2	R	Région	11, 21 à 26, 31, 41 à 43, 52 à 54, 72 à 74, 82, 83, 91, 93, 94	-
23	1	ZEAT	Zone d'étude et d'aménagement du territoire (premier caractère de R)	1 à 5, 7 à 9	-
25	1	AR	Arrondissement	-	1 à 9
26-27	2	CT	Canton	-	01 à 80

DISTRICT
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
28	1	ACTR	Appartenance à un canton totalement rural	-	0, 1
29	1	DQ	Découpage de la commune en quartiers	-	0, 1
30 à 33	4	QU	Quartier	-	****, **01 à **99 ou numérique
34	1	DIL	Diffusion des tableaux à l'îlot	-	0, 1
35	1	CHLT	Niveau de chiffrement du lieu de travail	-	0 à 2
36	1	AGEP	Appartenance à la zone agglomérée ou éparsé	-	1, 2
37	1	AEF	Appartenance au champ de l'enquête famille	-	0, 1
38	1	VN	Indicateur de ville nouvelle	-	*, 1 à 9

DISTRICT

(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans 1 ^e dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
39 - 40	2	TCD	Tranche de commune détaillée	01 à 08, 11 à 18, 21, 22, 31, 32, 41 à 44, 51, 52, 61, 62, 71 à 73, 80	-
41 - 42	2	TCD75	Tranche de commune détaillée en 1975	même liste que TCD	-
43 à 45	3	C2	Commune de 2 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique
46 à 48	3	C5	Commune de 5 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique
49 à 51	3	C10	Commune de 10 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique
52 à 54	3	C20	Commune de 20 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique
55 à 57	3	C50	Commune de 50 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique
58 à 60	3	C100	Commune de 100 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique
61 à 63	3	C200	Commune de 200 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique

DISTRICT
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
64	1	CLD	Chef-lieu de département, d'arrondissement ou de canton	* , 1 à 3	-
65	1	AU	Appartenance à une unité urbaine	-	0 , 1
66 - 67	2	DU	Département de l'unité urbaine	-	00, 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95
68	1	TU	Tranche d'unité urbaine	0 à 8	-
69 - 70	2	U	Numéro d'unité urbaine	-	** ou numérique
71	1	TU75	Tranche d'unité urbaine en 1975	0 à 8	-
72 - 73	2	U75	Numéro d'unité urbaine en 1975	-	** ou numérique
74 - 75	2	TUR	Tranche d'unité urbaine ou de commune rurale	01 à 07, 11 à 14, 21, 22, 31, 32, 41 à 44, 51, 52, 61, 62, 71 à 73, 80	-
76 - 77	2	RU	Région de l'unité urbaine	-	00, 11, 21 à 26, 31, 41 à 43, 52 à 54, 72 à 74, 82, 83, 91, 93, 94

25
DISTRICT
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
78 à 80	3	U10	Unité urbaine de 10 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique
81 à 83	3	U20	Unité urbaine de 20 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique
84 à 86	3	U50	Unité urbaine de 50 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique
87 à 89	3	U100	Unité urbaine de 100 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique
90 à 92	3	U200	Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	-	*** ou numérique
93 à 96	4	AGV	Ville-centre d'une agglomération importante	-	*** ou numérique
93 à 95	3	AG	Agglomération importante	-	0, 1
97	1	AZPIU	Appartenance à une zone de peuplement industriel ou urbain	-	*** ou numérique
98 à 100	3	ZPIU	Zone de peuplement industriel ou urbain	-	*** ou numérique
101 à 103	3	ZPIU75	Zone de peuplement industriel ou urbain en 1975	-	*** ou numérique
104	1	TZPIU	Tranche de ZPIU	0 à 8	-

26
DISTRICT
(suite et fin)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
105	1	TZPIU75	Tranche de ZPIU en 1975	0 à 8	-
106 - 107	2	DZ	Département de la ZPIU	-	00, 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95
108 - 109	2	RZ	Région de la ZPIU	-	00, 11, 21 à 26, 31, 41 à 43, 52 à 54, 72 à 74, 82, 83, 91, 93, 94
110 à 112	3	CC	Catégorie de commune	00*, 01*, 111 à 113, 121, 122, 131, 132, 141, 142	-
110 - 111	2	CCR	Catégorie de commune regroupée (deux premiers caractères de CC)	00, 01, 11 à 14	-
113 à 115	3	CC75	Catégorie de commune en 1975	même liste que CC	-
113 - 114	2	CCR75	Catégorie de commune regroupée en 1975 (deux premiers caractères de CC75)	00, 01, 11 à 14	-
121 à 124	4	SOND	Inverse du taux de sondage (quantité) (binaire)	-	quantité : 1, 4, 20

IMMEUBLE

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
1 à 8	8	-	Niveau hiérarchique LEDA	-	31100000
9 à 11	3	LIM	Numéro d'immeuble	-	000, 001 à 899, 900, 910, 950, 999
12	1	ORIGB1	Origine du B1	-	b, 2, 5, 9
13 - 14	2	NL	Nombre de logements de l'immeuble	-	bb, 01 à 99
15 - 16	2	MLE	Nombre de logements de l'immeuble dans l'échantillon	-	bb, 01 à 99
17 - 18	2	TID	Type d'immeuble détaillé	10, 20, 30, 41, 42, 50	00
17	1	TI	Type d'immeuble (premier caractère de TID)	1 à 5	0
19	1	HLTIC	Nombre de logements et type d'immeuble	1 à 9	b
20	1	HLM	Appartenance de l'immeuble à un organisme HLM	0,1	b
21 - 22	2	AAD	Année d'achèvement de la construction de l'immeuble	00, 61 à 83	bb
23	1	AC1	Période d'achèvement de la construction de l'immeuble	1 à 7	b
24 - 25	2	ETM	Nombre d'étages de l'immeuble	00 à 60	bb

IMMEUBLE
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
26	1	ASC	Présence d'un ascenseur	0, 1	b
27	1	ORI	Origine de l'eau pour usages domestiques	1 à 3	b
28	1	GH	Alimentation en gaz de l'immeuble	1 à 4	b
29	1	EGL1	Evacuation des cabines d'aisances (W.-C.)	1, 2	b
30	1	EGL2	Evacuation des eaux ménagères	1, 2	b
31	1	CH11	Chauffage central de l'immeuble	1 à 4	b
32	1	CH12	Combustible utilisé pour le chauffage central de l'immeuble	0 à 7	b
33	1	EA	Exploitations agricoles	0, 1	b
34 - 35	2	SAU	Superficie agricole utilisée	bb, 00 à 02, 05, 10 à 75, 80 à 98	**
34	1	SAUC	Superficie agricole utilisée, code condensé (premier caractère de SAU)	b, 0 à 9	*

IMMEUBLE
(suite et fin)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
36	1	OPA	Orientation des productions agricoles	b, 1 à 8	*
37	1	PTPT	Présence d'un travailleur à plein-temps sur l'exploitation	b, 0, 1	*
38	1	REDBM	Nombre de redressements de l'immeuble	0 à 9	b
39 - 40	2	-	Zone vierge	-	b
41 à 44	4	PIM	Poids de l'immeuble (quantité) (binaire)	-	quantité : 0, 1 à 7, 10, 20

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
1 à 8	8	-	Hiérarchie LEDA	-	41110000
9 - 10	2	LOG	Numéro de logement	-	00, 01 à 99
11	1	ORIGFL	Origine de la FL	-	b, 2, 5, 9
12	1	CL	Catégorie de logement	1 à 7	0
13 - 14	2	ETL	Numéro d'étage du logement	*1, *2, 00 à 60	bb
15	1	IC	Existence et nature de la cuisine	1 à 3, 5, 6	b
16 - 17	2	HC	Nombre de pièces d'habitation	01 à 20	bb
18	1	SO	Statut d'occupation du logement	1 à 5	b, *
19 - 20	2	SOD	Statut d'occupation détaillé	11, 12, 21, 22, 31 à 33	bb, **
19	1	SOC	Statut d'occupation condensé (premier caractère de SOD)	1 à 3	b, *
21	1	EHP	Emprunt pour l'achat du logement	0, 1	b, *
22	1	OL	Alimentation en eau du logement	1 à 4	b
23	1	IS	Installations sanitaires	1 à 3	b

LOGEMENT-MENAGE

(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
24	1	WC	Cabinets d'aisances (W.-C.)	1 à 4	b
25	1	CHL1	Mode de chauffage du logement	1 à 3	b
26	1	CHL2	Combustible de chauffage du logement	1 à 7	b
27 - 28	2	CBUL	Type et combustible de chauffage du logement	10, 21 à 26, 31 à 36, 41 à 46, 51, 52, 60	bb
29	1	CFL	Confort du logement	0 à 5	b
30	1	TF	Présence du téléphone	0, 1	b
31	1	V	Nombre de voitures du ménage	0 à 2	b, *
32	1	REDFL	Nombre de redressements du logement	0 à 9	b
33	1	SI1	Sexe de la personne de référence du ménage	1, 2	b
34 - 35	2	ADH1	Age détaillé de la personne de référence du ménage	15 à 99	bb
36	1	HII	Etat matrimonial de la personne de référence du ménage	1 à 4	b
37	1	TAC1	Type d'activité condensé de la personne de référence du ménage	1, 2	b
38 - 39	2	INM	Indicateur de nationalité de la personne de référence du ménage	11, 12, 20	bb

LOGEMENT-MENAGE
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
38	1	INCM	Indicateur de nationalité condensé de la personne de référence du ménage (premier caractère de INM)	1, 2	b
40 - 41	2	IM	Nationalité de la personne de référence du ménage	**, 01 à 25, 29, 31, 33 à 37, 39, 40, 42 à 57, 59 à 86, 89	bb
42	1	IRAM	Indicateur de résidence antérieure de la personne de référence du ménage	1 à 4	b
43	1	EMRH	Indicateur d'emménagement récent de la personne de référence du ménage	1 à 3	b
44 - 45	2	CSM	Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage	11 à 13, 21 à 23, 31, 33 à 35, 37, 38, 42 à 48, 52 à 56, 62 à 65, 67 à 69, 71, 72, 74, 75, 77, 78, 81, 83 à 86	bb
44	1	CS8M	Catégorie socioprofessionnelle (en 8 postes) de la personne de référence du ménage (premier caractère de CSM)	1 à 8	b

LOGEMENT-MENAGE

(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
46	1	CSAGM	Catégorie socioprofessionnelle (en 2 postes) de la personne de référence du ménage	1, 2	b
47 - 48	2	STDM	Statut détaillé de la personne de référence du ménage	**, 10, 20, 30, 40, 51 à 53, 61, 62, 71, 72, 90	bb
47	1	STCM	Statut condensé de la personne de référence du ménage (premier caractère de SID1)	*, 1 à 7, 9	b
49	1	PCHI	Présence d'un conjoint de la personne de référence du ménage	0, 1	b
50 - 51	2	NIM	Nombre d'individus du ménage	01 à 25	bb
52 - 53	2	NBB	Nombre de "bulletins blancs" du ménage	00 à 25	bb
54	1	MISS1	Nombre d'isolés du ménage	0 à 9	b
55	1	MISS34	Nombre d'isolés de lien "enfant" ou "petit-enfant"	0 à 9	b
56	1	MISS5	Nombre d'isolés de lien "ascendant"	0 à 9	b
57	1	MISS6	Nombre d'isolés de lien "autre parent"	0 à 9	b

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
58	1	!IIS7	Nombre d'isolés de lien "ami"	0 à 9	b
59	1	!IIS89	Nombre d'isolés de lien "pensionnaire, sous-locataire domestique ou salarié logé"	0 à 9	b
60	1	!I65!	Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus du ménage	0 à 9	b
61	1	!I75!	Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus du ménage	0 à 9	b
62	1	!IPAM!	Nombre de personnes actives du ménage	0 à 9	b
63	1	!IFI!	Nombre de familles du ménage	0 à 2	b
64	1	!IEH	Nombre d'enfants du ménage	0 à 9	b
65	1	!E24!	Nombre d'enfants de 0 à 24 ans du ménage	0 à 9	b
66	1	!E18!	Nombre d'enfants de 0 à 18 ans du ménage	0 à 9	b
67	1	!E16!	Nombre d'enfants de 0 à 16 ans du ménage	0 à 9	b
68	1	!E6!	Nombre d'enfants de 0 à 6 ans du ménage	0 à 9	b

35
 LOGEMENT-MENAGE
 (suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
69	1	NE3ARN	Nombre d'enfants de moins de 3 ans du ménage (âge en années révolues)	0 à 6	b
70	1	NE2M	Nombre d'enfants de 0 à 2 ans du ménage	0 à 6	b
71	1	NOCH	Norme d'occupation du ménage	2 à 9	b
72	1	IP	Indice de peuplement du logement	0 à 5	b
73	1	SFM	Structure familiale du ménage	0 à 9	b
74 - 75	2	TISM	Type de ménage (suivant le nombre et le lien des personnes isolées ou appartenant à une famille secondaire)	10, 21 à 25, 30 à 42, 50, 61 à 65, 70 à 82	bb
74	1	TISHC	Type de ménage condensé (premier caractère de TISM)	1 à 8	b
76 - 77	2	TH	Type de ménage (suivant le nombre de personnes)	11 à 13, 21 à 24, 31, 32, 41, 42, 51, 52, 61, 62	bb
76	1	THC	Nombre de personnes du ménage (en 6 postes) (premier caractère de TH)	1 à 6	b

36
 LOGEMENT-MENAGE
 (suite et fin)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
78 - 80	3	TYI1	Type de ménage (suivant l'existence et le type de la famille principale)	111, 112, 121, 122, 200, 310, 321, 322, 411, 412, 421, 422, 431 à 438, 441 à 448	bbb
78	1	TYI1	Type de ménage (premier caractère de TYI1)	1 à 4	b
78 - 79	2	TYI112	Type de ménage (deux premiers caractères de TYI1)	11, 12, 20, 31, 32, 41 à 44	bb

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
1 à 8	8	-	Niveau hiérarchique LEDA	-	51111000
9	1	AF	Numéro de famille	0 à 2	b
10	1	SF	Sexe de la personne de référence de la famille	1,2	b
11 - 12	2	ADF	Age détaillé de la personne de référence de la famille	15 à 99	bb
13	1	MF	Etat matrimonial de la personne de référence de la famille	1 à 4	b
14	1	TACF	Type d'activité condensé de la personne de référence de la famille	1,2	b
15	1	LPRMF	Lien de la personne de référence de la famille avec la personne de référence du ménage	1,3 à 7	b
16 - 17	2	INIF	Indicateur de nationalité de la personne de référence de la famille	11, 12, 20	bb
16	1	INCIF	Indicateur de nationalité condensé de la personne de référence de la famille (premier caractère de INIF)	1,2	b

FAMILLE
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
18 - 19	2	IIF	Nationalité de la personne de référence de la famille	**, 01 à 25, 29, 31, 33 à 37, 39, 40, 42 à 57, 59 à 86, 89	bb
20 - 21	2	CSF	Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence de la famille	11 à 13, 21 à 23, 31, 33 à 35, 37, 38, 42 à 48, 52 à 56, 62 à 65, 67 à 69, 71, 72, 74, 75, 77, 78, 81, 83 à 86	bb
20	1	CS9F	Catégorie socioprofessionnelle (en 8 postes) de la personne de référence de la famille (premier caractère de CSF)	1 à 8	b
22 - 23	2	STDF	Statut détaillé de la personne de référence de la famille	**, 10, 20, 30, 40, 51 à 53, 61, 62, 71, 72, 90	bb
22	1	STCF	Statut condensé de la personne de référence de la famille (premier caractère de STDF)	*, 1 à 7, 9	b
24 - 25	2	ADPF	Age détaillé du père de famille	15 à 99	bb

FAMILLE
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
26	1	MPF	Etat matrimonial du père de famille	1 à 4	b
27	1	TAPF	Type d'activité du père de famille	0, 1, 3 à 6	b
28	1	TACPF	Type d'activité condensé du père de famille	1, 2	b
29 - 30	2	INPF	Indicateur de nationalité du père de famille	11, 12, 20	bb
29	1	INCPF	Indicateur de nationalité condensé du père de famille (premier caractère de INPF)	1, 2	b
31 - 32	2	HIPF	Nationalité du père de famille	**, 01 à 25, 29, 31 33 à 37, 39, 40, 42 à 57, 59 à 86, 89	bb
33 - 34	2	CSPF	Catégorie socioprofessionnelle du père de famille	11 à 13, 21 à 23, 31, 33 à 35, 37, 38, 42 à 48, 52 à 56, 62 à 65, 67 à 69, 71, 72, 74, 75, 77, 78, 81, 83 à 86	bb

FAMILLE

(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
33	1	CSSPF	Catégorie socioprofessionnelle (en 8 postes) du père de famille (premier caractère de CSPF)	1 à 8	b
35 - 36	2	STDPF	Statut détaillé du père de famille	**, 10, 20, 30, 40, 51 à 53, 61, 62, 71, 72, 90	bb
35	1	STCPF	Statut condensé du père de famille (premier caractère de STDPF)	* , 1 à 7, 9	b
37 - 38	2	ADMF	Age détaillé de la mère de famille	15 à 99	bb
39	1	MNF	Etat matrimonial de la mère de famille	1 à 4	b
40	1	TAMF	Type d'activité de la mère de famille	0, 1, 3 à 5	b
41	1	TACMF	Type d'activité condensé de la mère de famille	1, 2	b
42 - 43	2	INMF	Indicateur de nationalité de la mère de famille	11, 12, 20	bb

FAMILLE
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
42	1	INCMF	Indicateur de nationalité condensé de la mère de famille (premier caractère de INMF)	1, 2	b
44 - 45	2	NMF	Nationalité de la mère de famille	**, 01 à 25, 29, 31, 33 à 37, 39, 40, 42 à 57, 59 à 86, 89	bb
46 - 47	2	CSMF	Catégorie socioprofessionnelle de la mère de famille	11 à 13, 21 à 23, 31, 33 à 35, 37, 38, 42 à 48, 52 à 56, 62 à 65, 67 à 69, 71, 72, 74, 75, 77, 78, 81, 83 à 86	b
46	1	CS8!IF	Catégorie socioprofessionnelle (en 8 postes) de la mère de famille (premier caractère de CS!F)	1 à 8	b
48 - 49	2	STD!IF	Statut détaillé de la mère de famille	**, 10, 20, 30, 40, 51 à 53, 61, 62, 71, 72, 90	bb
48	1	STC!F	Statut condensé de la mère de famille (premier caractère de STD!F)	*, 1 à 7, 9	b
50	1	PCF	Présence d'un conjoint de la personne de référence de la famille	0, 1	b

FAMILLE
 (suite et fin)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans ce fichier
51	1	NIF	Nombre d'individus de la famille	2 à 9	b
52	1	NEF	Nombre d'enfants de la famille	0 à 9	b
53	1	NE18F	Nombre d'enfants de 0 à 18 ans de la famille	0 à 9	b
54	1	NE16F	Nombre d'enfants de 0 à 16 ans de la famille	0 à 9	b
55	1	NE6F	Nombre d'enfants de 0 à 6 ans de la famille	0 à 6	b
56	1	NE3ARF	Nombre d'enfants de moins de 3 ans de la famille (âge en années révolues)	0 à 3	b
57	1	NE2F	Nombre d'enfants de 0 à 2 ans de la famille	0 à 3	b
58	1	NAEF	Nombre et âge des enfants de 0 à 16 ans de la famille	0 à 9	b
59 à 61	3	TYF	Type de famille	310, 321, 322, 411, 412, 421, 422, 431 à 438, 441 à 448	bbb
59 à 61	2	TYF 12	Type de famille (deux premiers caractères de TYF)	31, 32, 41 à 44	bb

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
1 à 8 9	8 1	- ORICBI	Niveau hiérarchique LEDA Origine du BI	- -	61111100 2, 5, 9
10	1	S	Sexe	1, 2	-
11	1	RBB	Redressement des "bulletins blancs"	b, 1	-
12 - 14	3	AN	Année de naissance	872 à 982	-
15 - 16	2	AD	Age détaillé	00 à 99	-
17 - 18	2	AQ	Age quinquennal	00, 05, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95	-
19 - 20	2	MN	Mois de naissance	01 à 12	-
21 - 22	2	JN	Jour de naissance	01 à 31	-
23 - 24	2	AARD	Age en années révolues détaillé	00 à 99	-
25	1	M	Etat matrimonial	1 à 4	-
26 - 27	2	CPD	Catégorie de population détaillée	00 à 04, 11 à 16, 21 à 29, 31, 32, 41 à 44	-
28	1	CPC	Catégorie de population densee (premier caractère de CPD)	0 à 4	-
		TA	Type d'activité	0, 1, 3 à 6	-

44
INDIVIDU
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
29	1	TAC	Type d'activité condensé (en deux postes)	1, 2	-
30	1	RT	Recherche de travail	b, 0, 1	-
31	1	L1	Lien avec la personne inscrite sur la première ligne de la liste A de la feuille de logement	1 à 9	b
32	1	L2	Appartenance à un noyau familial et lien à l'intérieur du noyau familial	b, 1 à 6	-
33	1	LPRM	Lien avec la personne de référence du ménage	1 à 9	b
34	1	LF	Lien familial	0 à 3	b
35	1	LPRF	Lien avec la personne de référence de la famille	0 à 3	b
36 - 37	2	MOCO	Mode de cohabitation	01, 02, 11, 12, 21 à 23, 31 à 33, 41 à 44, 53 à 61, 63 à 69, 71 à 76, 81 à 89, 91, 92	-
36	1	MOCOC	Mode de cohabitation (premier caractère de MOCO)	0 à 9	-
38 - 39	2	DTI	Département de naissance	01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, 99	-
40 - 41	2	RTI	Région de naissance	11, 21 à 26, 31, 41 à 43, 52 à 54, 72 à 74, 82, 83, 91, 93, 94, **	-

45
INDIVIDU
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
40	1	ZEATN	ZEAT de naissance (premier caractère de RN)	1 à 5, 7 à 9, *	-
42 - 43	2	PN	Pays de naissance	01 à 24, 29, 31, 33 à 37, 39, 40, 42 à 57, 59 à 69, 71 à 86, 89, 91 à 98, **	-
44 - 45	2	IN	Indicateur de nationalité	11, 12, 20	-
44	1	INC	Indicateur de nationalité condensé (premier caractère de IN)	1, 2	-
46 - 47	2	N	Nationalité détaillée	01 à 25, 29, 31, 33 à 37, 39, 40, 42 à 57, 59 à 86, 89, **	-
48	1	DEC	Diplôme d'enseignement général	b, 1 à 3	*
49	1	DET	Diplôme d'enseignement technique et formation professionnelle de niveau secondaire	b, 0 à 4	*
50	1	DES	Diplôme d'enseignement supérieur	b, 1 à 6	*
51 - 52	2	DIP	Diplômes	01, 02, 10, 21, 22, 31 à 34, 41 à 44, 51, 52	**
51	1	DIPC	Diplômes (condensé, premier caractère de DIP)	0 à 5	*
53	1	SCO	Scolarisation (pour les enfants de 2 à 14 ans)	0, 1, *	-

46
INDIVIDU
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
54	1	EE	Poursuite des études	0, 1	*
55 - 56	2	AFE	Age de fin d'études	bb, 09 à 30, 99	**
57	1	TAG	Réponse à la question 9 du bulletin individuel	b, 1 à 3	-
58	1	TA16	Réponse à la question 16A du bulletin individuel	b, 1 à 4	-
59	1	ARRA	Arrondissement de résidence antérieure	-	1 à 9, *
60 à 62	3	CCRA	Catégorie de commune de résidence antérieure	00*, 01*, 111, 112, 113, 121, 122, 131, 132, 141, 142, **	-
60 - 61	2	CCRRA	Catégorie de commune de résidence antérieure (deux premiers caractères de CCRA)	00, 01, 11, 12, 13, 14, **	-
63 - 65	3	CC75RA	Catégorie de commune en 1975 de la commune de résidence antérieure	00*, 01*, 111, 112, 113, 121, 122, 131, 132, 141, 142, **	-
63 - 64	2	CCR75RA	Catégorie de commune en 1975 de résidence antérieure (deux premiers caractères de CC75RA)	00, 01, 11, 12, 13, 14, **	-
66 à 68	3	CRA	Commune de résidence antérieure	-	*** ou caractères numériques
69 - 71	3	CRA75	Commune de résidence antérieure (définition 1975)	-	*** ou caractères numériques
72 - 73	2	CT1RA	Canton de la commune de résidence antérieure	-	**, 01 à 80
74 - 75	2	DRA	Département de résidence antérieure	01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95, 99	-

47
INDIVIDU
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
76	1	IRA	Indicateur de résidence antérieure	0 à 4	-
77	1	IRA75	Indicateur de résidence antérieure (définition 1975)	0 à 4	-
78 - 79	2	PRA	Pays de résidence antérieure	01 à 24, 29, 31, 33 à 37, 39, 40, 42 à 57, 59 à 69, 71 à 86, 89, 91 à 98, **	-
80 - 81	2	RRA	Région de résidence antérieure	11, 21 à 26, 31, 41 à 43, 52 à 54, 72 à 74, 82, 83, 91, 93, 94, **	-
80	1	ZEATRA	ZEAT de résidence antérieure (premier caractère de RRA)	1 à 5, 7 à 9, *	-
82	1	TURA	Tranche d'unité urbaine de résidence antérieure	0 à 8, *	-
83	1	TU75RA	Tranche d'unité urbaine en 1975 de la commune de résidence antérieure	0 à 8, *	-
84 - 85	2	URA	Numéro d'unité urbaine de résidence antérieure	-	**, 01 à 49, 51 à 99
86 - 88	3	ZPIURA	ZPIU de résidence antérieure	-	*** ou caractères numériques
89	1	EMR	Indicateur d'emménagement récent	1 à 3	*
90	1	CM1	Catégorie de migrant (urbain rural - ZPIU)	A à U, *	-
91	1	CM2	Catégorie de migrant (département - région)	1 à 8, *	-
92	1	CM4	Catégorie de migrant (retour au pays)	A à T	-

48
INDIVIDU
(suite)

Position	Longueur	Num de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
93 - 96	4	P	Profession	postes de la nomenclature des professions et 7100, 7200, 7400, 7500, 7700, 7800, 8100, 8300, 8400, 8500, 8600	-
93 - 94	2	CS	Catégorie socioprofessionnelle (deux premiers caractères de P)	11 à 13, 21 à 23, 31, 33 à 35, 37, 38, 42 à 48, 52 à 56, 62 à 65, 67 à 69, 71, 72, 74, 75, 77, 78, 81, 83 à 86	-
93	1	CS8	Catégorie socioprofessionnelle (en 8 postes, premier caractère de P)	1 à 8	
97 - 100	4	P75	Profession (nomenclature de 1975)	postes de la nomenclature des professions de 1975	****, bbbb
97 - 98	2	P75C	Profession (deux premiers caractères de P75)	01 à 99	**, bb
101-102	2	CS75	Catégorie socioprofessionnelle (nomenclature de 1975)	00, 10, 21 à 23, 26, 27, 30, 32 à 34, 41 à 44, 51, 53, 60, 61, 63, 65 à 68, 70 à 72, 80 à 82, 91 à 99	bb
101	1	CS75C	Catégorie socioprofessionnelle (premier caractère de CS75)	0 à 9	b

49
INDIVIDU
(suite)

Position	Longueur	Num de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
103 - 106	4	AE 600	Activité économique (niveau 600 de la nomenclature d'activités et de produits de 1973)	postes de la NAP, sauf la classe 01 remplacée par 0191 à 0199	****
103 - 104	2	AE 100	Activité économique (niveau 100 de la nomenclature d'activités et de produits de 1973) (deux premiers caractères de AE 600)	01 à 99	**
107 - 109	3	AE 40	Activité économique (sous-secteurs de la nomenclature d'activités et de produits de 1973 en 39 postes)	010, 020, 030, 040, 050 060, 070, 080, 090, 100 110, 120, 130, 140, 151 152, 160, 170, 180, 190 200, 210, 220, 230, 240 250, 260, 270, 280, 290 300, 310, 320, 330, 340 350, 360, 370, 380	***
110 - 111	2	AE 15	Activité économique (sous-secteurs de la nomenclature d'activités et de produits de 1973 en 14 postes)	01 à 14	**
112	1	AE 3	Activité économique (sous-secteurs de la nomenclature d'activités et de produits de 1973 en 3 postes)	1 à 3	*
113 - 114	2	AENACE	Activité économique (nomenclature de la Communauté Européenne)	00 à 03, 11 à 17, 21 à 26, 31 à 37, 41 à 50, 61 à 67, 71 à 77, 79, 81 à 85, 91 à 99	**

50
INDIVIDU
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
115 - 116	2	AECITI	Activité économique (nomenclature de l'OLIU)	11 à 13, 21 à 23, 29, 31 à 39, 41, 42, 50, 61 à 63, 71, 72, 81 à 83, 91 à 96	**
117	1	ORICHAE	Origine du chiffrement de l'activité économique	-	b, II, S
118	1	NBS	Nombre de salariés	0 à 4, 9	*
119	1	CPF	Catégorie professionnelle	b, 1 à 8	*
120	1	FONC	Fonction principale	b, 1 à 6	*
121	1	PUB	Statut des salariés de l'établissement	b, 1 à 5	*
122	1	T	Taille de l'entreprise	b, 1 à 4	*
123	1	ST1	Statut déclaré à la question 13 du bulletin individuel	b, 1 à 4	*
124 - 125	2	STD	Statut détaillé	10, 20, 30, 40, 51 à 53, 61, 62, 71, 72, 90, **	-
124	1	STC	Statut condensé (premier caractère des STD)	1 à 7, 9, *	-
126	1	IMA	Indicateur de migration alternante	1 à 6	0
127	1	ILT	Indicateur du lieu de travail	1, 2	0

51
INDIVIDU
(suite)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
128-129	2	DLT	Département (ou zone frontalière) du lieu de travail	AL, AN, A1 à A4, BE, B3 à B5, B8, B9, ES, E1 à E5, IT, I1, I4, I7, I8, LU, MO, SU, S1 à S9, 01 à 19, 2A, 2B, 21 à 95	bb
130-132	3	CLT	Commune du lieu de travail	-	bbb ou caractères numériques
133	1	ARLT	Arrondissement du lieu de travail	-	b, 1 à 9
134-136	3	CCLT	Catégorie de commune du lieu de travail	bbb, 00*, 01*, 111, 112, 113, 121, 122, 131, 132, 141, 142	-
134-135	2	CCR LT	Catégorie de commune regroupée du lieu de travail (deux premiers caractères de CCLT)	bb, 00, 01, 11 à 14	-
137	1	CHLT LT	Niveau de chiffrement infracomunal du lieu de travail	b, 0 à 2	-
138-139	2	CTILT	Canton de la commune du lieu de travail	-	bb, 01 à 80, **
140-141	2	RLT	Région (ou pays frontalier) du lieu de travail	11, 21 à 26, 31, 41 à 43, 52 à 54, 72 à 74, 82, 83, 91, 93, 94, *1 à *8	b
140	1	ZEAT LT	ZEAT du lieu de travail (premier caractère de RLT)	1 à 5, 7 à 9	b

52
INDIVIDU
(suite et fin)

Position	Longueur	Nom de code	Signification	Liste associée dans le dictionnaire	Autres valeurs possibles dans le fichier
142	1	TULT	Tranche d'unité urbaine du lieu de travail	b, 0 à 8	-
143-144	2	ULT	Numéro d'unité urbaine du lieu de travail	-	bb, 01 à 49, 51 à 99, **
145-147	3	ZPIULT	ZPIU du lieu de travail	-	bbb, 001 à 999, ***
148-150	3	CILLT	Commune-îlot du lieu de travail	-	bbb ou caractères numériques
151-154	4	ILLT	Îlot du lieu de travail	-	bbbb ou caractères alphanumériques
155-158	4	QULT	Quartier du lieu de travail	-	bbbb ou **01 à **99 ou caractères numériques
159	1	ORICHLT	Origine du chiffrement du lieu de travail	-	b, S, T
160	1	CMA	Catégorie de migrant alternant	1 à 4	0
161	1	REDBI	Nombre de redressements de l'individu	0 à 9	-

DESCRIPTION DES CODES

Les codes sont ici classés suivant l'ordre alphabétique établi en p. 9. On a indiqué pour chaque code la signification de chacune de ses modalités, y compris les modalités "sans objet" (voir p. 19).

AAC1

PERIODE D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Immeuble achevé avant 1871
2	" " entre 1871 et 1914
3	" " entre 1915 et 1948
4	" " entre 1949 et 1961
5	" " entre 1962 et 1967
6	" " entre 1968 et 1974
7	" " en 1975 ou après

Les périodes 1949-1960 et 1961-1967 ont été définies dans la question 3 du BM pour pouvoir répondre à une demande de l'OSCE. Dans la codification "normale", la coupure se fait à 61, ce qui donne les périodes 1949-1961 et 1962-1967 qui sont cohérentes avec celles du RP 75.

AAD

ANNEE D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
00	Immeuble achevé avant 1961
61	" " en 1961
62	" " en 1962
.	" "
.	" "
82	Immeuble achevé en 1982
83	Immeuble en cours de construction partiellement habité

AARD

AGE DETAILLE EN ANNEES REVOLUES

MODALITES	INTITULES
00	Moins d'1 an
01	1 an
02	2 ans
.	.
.	.
.	.
.	.
98	98 ans
99	99 ans ou plus

L'âge considéré est l'âge en années révolues le 4 mars 1982 à 0 heures.
 Exemple : Une personne née en 1962 a AD = 20 et AARD = 19 si elle
 est née à partir du 4 mars, AARD = 20 si elle est née entre le
 1er janvier et le 3 mars.

ACTR

APPARTIENANCE A UN CANTON TOTALEMENT RURAL

MODALITES	INTITULES
0	Canton non totalement rural
1	Canton totalement rural

Un canton est totalement rural si toutes les communes de ce canton, y compris celles dont une fraction seulement appartient au canton, sont rurales.

A D

AGE DETAILLE

MODALITES	INTITULES
00	0 an
01	1 an
02	2 ans
.	.
.	.
.	.
98	98 ans
99	99 ans ou plus

L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année 1982.

Il s'agit de la différence de millésime entre l'année du recensement et l'année de naissance .

La date de référence du recensement étant le 4 mars 1982, l'âge "00" n'est pas complet ; il ne comprend qu'une partie de la génération 1982.

ADF

AGE DETAILLE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet(familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
15	15 ans
16	16 ans
.	.
.	.
98	98 ans
99	99 ans ou plus

L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année 1982.
 Il s'agit de la différence de millésime entre l'année du recensement et l'année de naissance .

ADM

AGE DETAILLE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet(ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
15	15 ans
16	16 ans
.	.
.	.
.	.
.	.
98	98 ans
99	99 ans ou plus

L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année 1982.

Il s'agit de la différence de millésime entre l'année du recensement et l'année de naissance.

ADMF

AGE DETAILLE DE LA MERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet(familles constituées d'un homme sans conjoint et de ses enfants,familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
15	15 ans
16	16 ans
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
98	98 ans
99	99 ans ou plus

L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année 1982. Il s'agit de la différence de millésime entre l'année du recensement et l'année de naissance.

ADPF

AGE DETAILLE DU PERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet(familles constituées d'une femme sans conjoint et de ses enfants,familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
15	15 ans
16	16 ans
.	.
.	.
98	98 ans
99	99 ans ou plus

L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année 1982.
 Il s'agit de la différence de millésime entre l'année du recensement et l'année de naissance.

AECITI

ACTIVITE ECONOMIQUE (NOMENCLATURE DE L'ONU)

MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (inactif ou chômeur)
11	Agriculture et chasse
12	Sylviculture et exploitation forestière
13	Pêche
21	Extraction du charbon
22	Production de pétrole brut et de gaz naturel
23	Extraction des minérais métalliques
29	Extraction d'autres minéraux
31	Fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs
32	Industries des textiles, de l'habillement et du cuir
33	Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois, y compris les meubles
34	Fabrication de papier et d'articles en papier; imprimerie et édition
35	Industrie chimique et fabrication de produits chimiques, de dérivés du pétrole et du charbon, et d'ouvrages en caoutchouc et en matière plastique
36	Fabrication de produits minéraux non métalliques, à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon
37	Industrie métallurgique de base
38	Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel
39	Autres industries manufacturières
41	Electricité, gaz et vapeur
42	Installations de distribution d'eau et distribution publique de l'eau
50	Bâtiment et travaux publics
61	Commerce de gros
62	Commerce de détail
63	Restaurants et hôtels
71	Transports et entrepôts
72	Communications
81	Etablissements financiers

AECITI

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
82	Assurances
83	Affaires immobilières et services fournis aux entreprises
91	Administration publique et défense nationale
92	Services sanitaires et services analogues
93	Services sociaux et services connexes fournis à la collectivité
94	Services récréatifs et services culturels annexes
95	Services fournis aux particuliers et aux ménages
96	Organisations internationales et autres organismes extra-territoriaux

AEF

APPARTENANCE AU CHAMP DE L'ENQUETE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
0	Le district n'appartient pas au champ de l'enquête famille
1	Le district appartient au champ de l'enquête famille

AENACE

ACTIVITE ECONOMIQUE (NOMENCLATURE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE)

MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (inactif ou chômeur)
00	Représentations diplomatiques, organismes internationaux et forces armées alliées
01	Agriculture et chasse
02	Sylviculture
03	Pêche
11	Extraction et agglomération de combustibles solides
12	Cokeries
13	Extraction de pétrole et de gaz naturel
14	Raffinage de pétrole
15	Industrie des combustibles nucléaires
16	Production et distribution d'énergie électrique, de gaz, de vapeur et d'eau chaude
17	Captage, épuration et distribution d'eau
21	Extraction et préparation de minerais métalliques
22	Production et première transformation des métaux
23	Extraction de minéraux autres que métalliques et énergétiques ; tourbières
24	Industrie des produits minéraux non métalliques
25	Industrie chimique
26	Production de fibres artificielles et synthétiques
31	Fabrication d'ouvrages en métaux (à l'exclusion des machines et de matériel de transport)
32	Construction de machines et de matériel mécanique
33	Construction de machines de bureau et de machines et installations pour le traitement de l'information
34	Construction électrique et électronique
35	Construction d'automobiles et pièces détachées
36	Construction d'autre matériel de transport
37	Fabrication d'instruments de précision, d'optique et similaires
41	Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac
42	
43	Industrie textile
44	Industrie du cuir
45	Industrie des chaussures et de l'habillement
46	Industrie du bois et du meuble en bois
47	Industrie du papier et fabrication d'articles en papier ; imprimerie et édition
48	Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques

AENACE

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
49	Autres industries manufacturières
50	Bâtiment et génie civil
61	Commerce de gros, sauf récupération
62	Récupération
63	Intermédiaires du commerce
64 }	Commerce de détail
65	Restauration et hébergement
66	Réparation de biens de consommation et de véhicules
71	Chemin de fer
72	Autres transports terrestres (urbains, routiers, etc.)
73	Navigation intérieure
74	Transports maritimes et par cabotage
75	Transports aériens
76	Activités annexes aux transports
77	Agences de voyage, intermédiaires des transports, dépôts et entrepôts
79	Communications
81	Institutions de crédit
82	Assurances, excepté assurances sociales obligatoires
83	Auxiliaires financiers et d'assurances ; affaires immobilières (excepté location de biens immobiliers propres), services fournis aux entreprises
84	Location de biens mobiliers
85	Location de biens immobiliers propres
91	Administration générale, défense nationale et sécurité sociale obligatoire
92	Services d'hygiène publique, administration des cimetières
93	Enseignement
94	Recherche et développement
95	Santé et services vétérinaires
96	Autres services fournis à la collectivité
97	Services récréatifs et autres services culturels
98	Services personnels
99	Services domestiques

A E 3

ACTIVITE ECONOMIQUE

(SOUS-SECTEURS DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS ET DE PRODUITS DE 1973 EN 3 POSTES)

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (inactif ou chômeur)
1	Agriculture, sylviculture, pêche
2	Industrie, bâtiment, génie civil et agricole
3	Commerce, transports, services

AE15

ACTIVITE ECONOMIQUE

(SOUS-SECTEURS DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS ET DE PRODUITS DE 1973 EN 14 POSTES)

MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (inactif ou chômeur)
01	Agriculture, sylviculture, pêche
02	Industries agricoles et alimentaires
03	Production et distribution d'énergie
04	Industries des biens intermédiaires
05	Industries des biens d'équipement
06	Industries des biens de consommation
07	Bâtiment et génie civil et agricole
08	Commerce
09	Transports et télécommunications
10	Services marchands
11	Location et crédit-bail immobiliers
12	Assurances
13	Organismes financiers
14	Services non marchands

AE40

ACTIVITE ECONOMIQUE

(SOUS-SECTEURS DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS ET DE PRODUITS DE 1973
EN 39 POSTES)

MODALITES	INTITULES
***	Sans objet (inactif ou chômeur)
010	Agriculture, sylviculture, pêche
020	Industries de la viande et du lait
030	Autres industries agricoles et alimentaires
040	Production de combustibles minéraux solides, cokéfaction
050	Production de pétrole et de gaz naturel
060	Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau
070	Production de minerais, métaux ferreux, première transformation de l'acier
080	Production de minerais, métaux, demi-produits non ferreux
090	Production de matériaux de construction et minéraux divers
100	Industrie du verre
110	Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques
120	Parachimie et industrie pharmaceutique
130	Fonderie et travail des métaux
140	Construction mécanique

AE40

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
151	Construction de matériels électrique et électronique professionnels
152	Fabrication d'équipement ménager
160	Construction de véhicules automobiles et autres matériaux de transport terrestre
170	Construction navale et aéronautique, armement
180	Industries textile et de l'habillement
190	Industries du cuir et de la chaussure
200	Industries du bois et ameublement ; industries diverses
210	Industrie du papier et du carton
220	Imprimerie, presse, édition
230	Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques
240	Bâtiment et génie civil et agricole
250	Commerce de gros alimentaire
260	Commerce de gros non alimentaire
270	Commerce de détail alimentaire
280	Commerce de détail non alimentaire
290	Réparation et commerce de l'automobile
300	Hôtels, cafés, restaurants
310	Transports
320	Télécommunications et postes
330	Services marchands rendus aux entreprises
340	Services marchands rendus aux particuliers
350	Location et crédit-bail immobiliers
360	Assurances
370	Organismes financiers
380	Services non marchands

AE100

ACTIVITE ECONOMIQUE

(NIVEAU 100 DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS ET DE PRODUITS DE 1973)
 (DEUX PREMIERS CARACTÈRES DE AE600)

MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (inactif ou chômeur)
01	Agriculture
02	Sylviculture et exploitation forestière
03	Pêche
04	Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction
05	Production de pétrole et de gaz naturel
06	Production et distribution d'électricité
07	Distribution de gaz
08	Distribution d'eau et chauffage urbain
09	Extraction et préparation de minerai de fer
10	Sidérurgie
11	Première transformation de l'acier
12	Extraction et préparation de minerais non ferreux
13	Métallurgie et première transformation des métaux non ferreux
14	Production de minéraux divers
15	Production de matériaux de construction et de céramique
16	Industrie du verre
17	Industrie chimique de base
18	Parachimie
19	Industrie pharmaceutique
20	Fonderie
21	Travail des métaux
22	Fabrication de machines agricoles

AE100

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
23	Fabrication de machines-outils
24	Production d'équipement industriel
25	Fabrication de matériel de manutention, de matériel pour les mines, la sidérurgie, le génie civil
26	Industrie de l'armement
27	Fabrication de machines de bureau et de matériel de traitement de l'information
28	Fabrication de matériel électrique
29	Fabrication de matériel électronique ménager et professionnel
30	Fabrication d'équipement ménager
31	Construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre
32	Construction navale
33	Construction aéronautique
34	Fabrication d'instruments et matériels de précision
35	Industrie de la viande
36	Industrie laitière
37	Fabrication de conserves
38	Boulangerie, pâtisserie
39	Travail du grain
40	Fabrication de produits alimentaires divers
41	Fabrication de boissons et alcools
42	Transformation du tabac
43	Industrie des fils et fibres artificiels et synthétiques
44	Industrie textile
45	Industrie du cuir
46	Industrie de la chaussure
47	Industrie de l'habillement

AE100

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
48	Travail mécanique du bois
49	Industrie de l'ameublement
50	Industrie du papier et du carton
51	Imprimerie, presse, édition
52	Industrie du caoutchouc
53	Transformation des matières plastiques
54	Industries diverses
55	Industries de mise en oeuvre du bâtiment et du génie civil et agricole
56	Récupération
57	Commerce de gros alimentaire
58	Commerce de gros non alimentaire
59	Commerce de gros inter-industriel
60	Intermédiaires du commerce
61	Commerce de détail d'alimentation générale de grande surface
62	Commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé
63	Commerce de détail non alimentaire non spécialisé
64	Commerce de détail non alimentaire spécialisé
65	Réparation et commerce de l'automobile
66	Réparations diverses
67	Hôtels, cafés, restaurants
68	Transports ferroviaires
69	Transports routiers, transports urbains, transports par conduite
70	Navigation intérieure
71	Transports maritimes et navigation côtière
72	Transports aériens
73	Activités annexes des transports et entrepôts

AE100

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
74	Auxiliaires de transport et agences de voyages
75	Télécommunications et postes
76	Holdings
77	Activités d'études, de conseil et d'assistance
78	Auxiliaires financiers et d'assurances
79	Promoteurs et sociétés immobilières
80	Location et crédit-bail mobiliers
81	Location et crédit-bail immobiliers
82	Enseignement (services marchands)
83	Recherche (services marchands)
84	Santé (services marchands)
85	Action sociale (services marchands)
86	Services récréatifs, culturels et sportifs (marchands)
87	Services divers (marchands)
88	Assurances
89	Organismes financiers
90	Administration générale
91	Prévoyance et sécurité sociale
92	Enseignement (services non marchands)
93	Recherche (services non marchands)
94	Santé (services non marchands)
95	Action sociale (services non marchands)
96	Services récréatifs, culturels et sportifs (non marchands)
97	Services divers fournis à la collectivité (non marchands)
98	Services domestiques
99	Représentation diplomatique étrangère en France , organismes internationaux

AE600

ACTIVITE ECONOMIQUE

(NIVEAU 600 DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITES ET DE PRODUITS DE 1973)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
<p>*** Sans objet (inactif ou chômeur)</p> <p>AGRICULTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitations avec une production principale : - Polyculture (culture de terres labourables) - Maraîchage ou horticuture - Vignes ou arbres fruitiers - Elevage d'herbivores (bovins, ovins, etc.) - Elevage de granivores (porcs, volailles, etc.) <ul style="list-style-type: none"> - Autres exploitations agricoles : - Polyculture-elevage - Elevage d'herbivores et de granivores - Autres <p>0199 Chasse et piégeage, travaux agricoles à façon services effectués au profit de l'élevage</p> <p>SYLVICULTURE ET EXPLOITATION FORESTIERE</p> <p>0210 Sylviculture et services aux forêts</p> <p>0220 Exploitation forestière</p> <p>PECHE</p> <p>0310 Pêche en mer</p> <p>0320 Conchyliculture</p> <p>0330 Pisciculture et pêche en eau douce</p> <p>0340 Culture et récolte de produits marins divers</p> <p>PRODUCTION DE COMBUSTIBLES MINERAUX SOLIDES ET COKEFACTION</p> <p>0411 Production de combustibles minéraux solides</p> <p>0421 Cokéfaction</p> <p>PRODUCTION DE PETROLE ET DE GAZ NATUREL</p> <p>0511 Extraction de pétrole</p> <p>0521 Extraction de gaz naturel</p> <p>0531 Raffinage de pétrole</p> <p>PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE</p> <p>0601 Production et distribution d'électricité</p> <p>DISTRIBUTION DE GAZ</p> <p>0701 Distribution de gaz</p> <p>DISTRIBUTION D'EAU ET CHAUFFAGE URBAIN</p> <p>0801 Production et distribution d'eau</p> <p>0802 Chauffage urbain et distribution d'énergies diverses</p> <p>EXTRACTION ET PREPARATION DE MINERAL DE FER</p> <p>0901 Extraction et préparation de minerai de fer</p> <p>SIDERURGIE</p> <p>1001 Sidérurgie</p>	<p>PREMIERE TRANSFORMATION DE L'ACIER</p> <p>1101 Tréfilage de l'acier et production des dérivés du fil d'acier</p> <p>1102 Laminoage à froid du feuillard d'acier</p> <p>1103 Étrlage et profilage des produits pleins en acier</p> <p>1104 Profilage des produits plats en acier</p> <p>1105 Fabrication de tubes d'acier</p> <p>EXTRACTION ET PREPARATION DE MINERAIS NON FERREUX</p> <p>1201 Extraction et préparation de bauxite</p> <p>1202 Extraction et préparation de minerais de plomb, zinc et cuivre</p> <p>1203 Extraction de minerais contenant des matières fissiles et fertiles</p> <p>1204 Extraction et préparation d'autres minerais métalliques</p> <p>METALLURGIE ET PREMIERE TRANSFORMATION DES METAUX NON FERREUX</p> <p>1301 Métallurgie de l'aluminium et des autres métaux légers</p> <p>1302 Métallurgie du plomb, du zinc, du cadmium</p> <p>1303 Métallurgie des métaux précieux</p> <p>1304 Métallurgie des ferro-alliages</p> <p>1305 Production d'autres métaux non ferreux</p> <p>1310 Fabrication de demi-produits en aluminium et autres métaux légers</p> <p>1311 Fabrication de demi-produits en plomb, zinc et cadmium</p> <p>1312 Fabrication de demi-produits en cuivre</p> <p>1313 Fabrication de demi-produits en métaux précieux</p> <p>1314 Fabrication d'autres demi-produits non ferreux</p> <p>1315 Production et transformation de matières fissiles</p> <p>1316 Production et transformation de matières fertiles</p> <p>PRODUCTION DE MINERAUX DIVERS</p> <p>1401 Production de sels (chlorure de sodium et sels divers); marais salants</p> <p>1402 Production de matériaux de carrière pour l'industrie</p> <p>1403 Production de minéraux divers: asphalte, talc, etc.</p> <p>PRODUCTION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DE CERAMIQUE</p> <p>1501 Extraction de sables et graviers d'alluvions</p> <p>1502 Production de matériaux concassés de roche et de laitier</p> <p>1503 Production de pierres de construction</p> <p>1504 Extraction d'argiles, kaolin, terres réfractaires</p> <p>1505 Fabrication de plâtre et de produits en plâtre</p> <p>1506 Fabrication de chaux et ciments</p> <p>1507 Préparation et livraison de béton prêt à l'emploi</p> <p>1508 Fabrication de produits en béton</p> <p>1509 Fabrication de matériaux de construction divers</p> <p>1510 Fabrication de tuiles et briques</p> <p>1511 Fabrication de produits réfractaires</p> <p>1512 Fabrication de produits en grès, en faïence, en autres matières céramiques</p> <p>1513 Fabrication de vaisselle de ménage en céramique</p>

AE600

(SUITE)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
INDUSTRIE DU VERRE <ul style="list-style-type: none"> 1601 Fabrication, façonnage et transformation de verre plat, miroiterie 1602 Fabrication, façonnage et transformation de verre creux mécanique, de verrerie de ménage 1603 Fabrication de verre à la main 1604 Fabrication de verre technique. 	TRAVAIL DES METAUX <ul style="list-style-type: none"> 2101 Forge, estampage, matriçage 2102 Découpage, emboutissage 2103 Traitement et revêtement des métaux
INDUSTRIE CHIMIQUE DE BASE	
<ul style="list-style-type: none"> 1712 Industrie de l'acide sulfurique et des produits dérivés 1713 Fabrication de produits chimiques par électrolyse ou électrothermie 1714 Fabrication de gaz comprimés 1715 Fabrication d'opacifiants minéraux, compositions et couleurs pour émaux 1716 Fabrication de produits divers de la chimie minérale 1717 Fabrication d'engrais azotés et autres produits azotés 1718 Fabrication d'engrais phosphatés 1719 Fabrication d'autres engrais 1721 Chimie organique de synthèse 1722 Fabrication de matières colorantes de synthèse 1723 Traitement chimique des corps gras, notamment stearinerie et glycerinerie; fabrication de produits de base pour détergents 1724 Fabrication de produits de base pour la pharmacie 1725 Fabrication de produits auxiliaires pour les industries textiles, du cuir et du caoutchouc, transformation de matières animales et végétales 1726 Fabrication et distillation de goudrons 1727 Fabrication de matières plastiques 1728 Fabrication de caoutchouc synthétique et autres élastomères 1729 Fabrication d'huiles essentielles, d'arômes naturels et synthétiques 	<ul style="list-style-type: none"> 2104 Décolletage 2105 Boulonnnerie, visserie 2106 Construction métallique 2107 Menuiserie métallique de bâtiment 2108 Mécanique générale, fabrication de moules et modèles 2109 Fabrication d'outillage à main, d'outillage électrique portatif, d'outillage agricole 2110 Fabrication de ressorts 2111 Fabrication de quincaillerie 2112 Ferblanterie, fabrication d'articles de ménage, de coutellerie 2113 Fabrication de mobilier métallique 2114 Fabrication de fûts et tonnelets métalliques, de boîtes et emballages métalliques; fabrication de conditionnements métalliques 2115 Fabrication de petits articles métalliques 2116 Frittage des métaux, fabrication d'aimants permanents 2117 Fabrication d'armes de chasse, de tir, de défense
PARACHIMIE	FABRICATION DE MACHINES AGRICOLES
<ul style="list-style-type: none"> 1801 Fabrication d'allumettes 1802 Fabrication d'abrasifs appliqués 1803 Fabrication d'explosifs, d'accessoires de mise à feu et d'artifices 1804 Fabrication de colles 1805 Fabrication de produits savonniers et de produits détergents 1806 Fabrication de produits de ménage et de produits d'entretien 1807 Fabrication de peintures, vernis, couleurs fines, encres d'imprimerie 1808 Fabrication de produits phytosanitaires 1809 Fabrication de produits photographiques et cinématographiques 1810 Fabrication de charbons artificiels, de terres activées et de produits chimiques à usage métallurgique et mécanique 1811 Parfumerie 	<ul style="list-style-type: none"> 2201 Fabrication de tracteurs agricoles 2202 Fabrication d'autre matériel agricole
INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE	FABRICATION DE MACHINES-OUTILS
<ul style="list-style-type: none"> 1901 Fabrication de spécialités pharmaceutiques 1902 Fabrication d'autres produits pharmaceutiques 	<ul style="list-style-type: none"> 2301 Fabrication de machines-outils à métaux 2302 Fabrication de machines à bois 2303 Fabrication d'outillage, outils pour machines 2304 Fabrication d'engrenages et organes de transmission 2305 Fabrication de matériel de soudage
FONDERIE	PRODUCTION D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL
<ul style="list-style-type: none"> 2001 Fonderie de métaux ferreux 2002 Fonderie de métaux non ferreux 	<ul style="list-style-type: none"> 2401 Robinetterie 2402 Fabrication et installation de fours 2403 Fabrication et installation de matériel aéraulique thermique et frigorifique. 2404 Fabrication de moteurs à combustion interne autres que pour l'automobile et l'aéronautique 2405 Fabrication de transmissions hydrauliques et pneumatiques 2406 Fabrication de pompes et compresseurs 2407 Fabrication de turbines thermiques et hydrauliques et d'équipements de barrages 2408 Chaudronnerie 2409 Fabrication de machines pour les industries alimentaires, chimiques, plastiques et de machines à chaussures 2410 Fabrication de machines pour les industries textiles et de machines à coudre industrielles 2411 Fabrication de machines pour les industries du papier, du carton et des arts graphiques
	FABRICATION DE MATERIEL DE MANUTENTION, DE MATERIEL POUR LES MINES, LA SIDURGIE, LE GENIE CIVIL
	<ul style="list-style-type: none"> 2501 Fabrication de matériel de travaux publics 2502 Fabrication de matériel pour la sidérurgie, pour la fonderie, pour la préparation des matériaux, matériel fixe de chemin de fer 2503 Fabrication de matériel de manutention et de levage 2504 Fabrication de matériel de mines et de forage
	INDUSTRIE DE L'ARMEMENT
	<ul style="list-style-type: none"> 2601 Fabrication de véhicules blindés 2602 Fabrication d'armes et munitions de guerre

AE600

(SUITE)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
FABRICATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATERIEL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	
2701 Fabrication de matériel de traitement de l'information	CONSTRUCTION NAVALE
2702 Fabrication de machines de bureau	3201 Construction de bâtiments de guerre 3202 Construction de navires de marine marchande 3203 Construction d'autres bateaux 3204 Fabrication et pose d'équipements spécifiques de bord 3205 Réparation de navires
FABRICATION DE MATERIEL ELECTRIQUE	CONSTRUCTION AERONAUTIQUE
2810 Fabrication d'équipements de distribution, de commande à basse tension ; d'applications de l'électronique de puissance	3301 Construction de cellules d'aéronefs 3302 Fabrication de propulseurs d'aéronefs et d'équipements de propulseurs 3303 Fabrication d'équipements spécifiques pour les aéronefs 3304 Construction d'engins et de lanceurs spatiaux
2811 Fabrication de matériel électrique de grande puissance ou à haute tension	
2812 Fabrication d'appareillage industriel à basse tension, de relais ; de matériel de signalisation	
2813 Fabrication de machines tournantes et transformateurs électriques de petite et moyenne puissance	
2814 Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en verre et céramique	
2815 Fabrication d'équipements d'automatisation de processus industriels	
2816 Réparation de gros matériel électrique	FABRICATION D'INSTRUMENTS ET DE MATERIELS DE PRECISION
2817 Fabrication de matériel d'éclairage	3401 Horlogerie. 3402 Fabrication d'appareils de pesage et de compteurs, d'instruments de métrologie 3403 Fabrication de lunettes pour la correction et la protection de la vue 3404 Fabrication d'instruments d'optique et de précision 3405 Fabrication de matériels photographique et cinématographique 3406 Fabrication de matériel médico-chirurgical et de prothèses. 3407 Fabrication de roulements
2818 Fabrication de fils et câbles isolés pour l'électricité	
2819 Fabrication et installation d'ascenseurs, monte-chargé et escaliers mécaniques.	
2821 Fabrication d'appareillage électrique d'installation	INDUSTRIE DE LA VIANDE
2822 Fabrication de piles électriques et d'appareils d'éclairage à bas voltage	3501 Abattage du bétail
2823 Fabrication d'accumulateurs	
2824 Fabrication de lampes électriques	3504 Fabrication de charcuterie et de conserves de viandes 3505 Abattage de volaille
FABRICATION DE MATERIEL ELECTRONIQUE MENAGER ET PROFESSIONNEL	
2911 Fabrication de matériel télégraphique et téléphonique	INDUSTRIE LAITIERE
2912 Fabrication d'appareils de radiologie et d'électro-nique médicale	3610 Industrie laitière 3620 Fabrication de crèmes glacées, glaces et sorbets
2913 Fabrication d'appareils de contrôle et de régulation spécifiquement conçus pour l'automatisme industriel, d'instruments et d'appareils électriques et électroniques de mesure	
2914 Fabrication de matériel professionnel électronique et radio-électrique.	FABRICATION DE CONSERVES
2915 Fabrication de composants passifs et de condensateurs fixes	3701 Conserverie de fruits et confitures 3702 Conserverie de légumes 3703 Conserverie de poissons 3704 Préparation de plats cuisinés
2916 Fabrication de tubes électroniques et de semi-conducteurs	
2921 Fabrication d'appareils radiorécepteurs et de téléviseurs	BOULANGERIE. — PATISSERIE
2922 Fabrication d'appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image, et de supports d'enregistrement	3810 Fabrication Industrielle de pain et de pâtisserie fraîche 3840 Boulangerie. — Pâtisserie 3850 Pâtisserie
FABRICATION D'EQUIPEMENT MENAGER	
3001 Fabrication d'appareils frigorifiques domestiques, de machines à laver le linge et à laver la vaisselle	TRAVAIL DU GRAIN
3002 Fabrication d'appareils ménagers de cuisine, de chauffage de l'eau et de chauffage de l'air non électriques	3901 Meunerie 3902 Biscuiterie, biscotterie 3903 Semoulerie 3904 Fabrication de pâtes alimentaires et de couscous 3905 Transformation de céréales secondaires 3906 Malterie 3907 Fabrication de produits amyacés 3908 Fabrication d'aliments pour animaux
3003 Fabrication d'autres appareils d'équipement ménager	
CONSTRUCTION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT TERRESTRE	
3111 Construction de voitures particulières	
3112 Construction de caravanes et remorques de tourisme	
3113 Fabrication de pièces et équipements spécifiques pour automobiles	
3114 Construction de véhicules utilitaires	
3115 Construction de carrosseries, bennes, remorques autres que de tourisme	
3116 Fabrication de motocycles et cycles.	
3117 Fabrication de pièces et équipements pour cycles et motocycles	
3121 Fabrication et réparation de matériel ferroviaire roulant et d'autres matériels de transport guidé	

AE 600

(SUITE)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES DIVERS	INDUSTRIE DU CUIR
4011 Fabrication d'huiles et corps gras bruts.	4511 Tannerie, mégisserie
4012 Fabrication d'huiles et corps gras raffinés et de margarine	4521 Fabrication d'articles de maroquinerie, d'articles de voyage et de chasse.
4021 Sucreries, raffineries de sucre	4522 Fabrication de gants
4031 Chocolaterie, confiserie	4523 Fabrication d'articles divers en cuir et similaires.
4032 Torréfaction et brûlerie de café, thé, chicorée et infusions, préparation d'épices et herbes aromatiques	INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
4033 Fabrication de condiments, vinaigre, sauces préparées	4601 Fabrication de chaussures et d'autres articles chaussants
4034 Fabrication d'aliments diététiques, aliments pour bébés, produits de régime	INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT
4035 Fabrication d'entremets, desserts ménagers et petits déjeuners	4701 Confection de vêtements masculins
4036 Fabrication de bouillons et potages	4702 Confection de vêtements féminins
4037 Fabrication de produits alimentaires divers	4703 Confection de vêtements pour enfants
FABRICATION DE BOISSONS ET ALCOOLS	4704 Habillement sur mesure
4101 Distillation d'alcool	4705 Confection de chemisserie et lingerie
4102 Distillation d'eau-de-vie naturelle.	4706 Confection de vêtements en matières plastiques.
4103 Production de liqueurs et apéritifs alcoolisés autres qu'à base de vin	4707 Confection de corsets, gaines et soutiens-gorge
4104 Production d'apéritifs à base de vin	4708 Confection de chapellerie pour hommes et femmes
4105 Champagnisation	4709 Fabrication d'accessoires divers de l'habillement
4106 Brasserie	4710 Fabrication de pellotes et fourrures.
4107 Cidrerie	TRAVAIL MECANIQUE DU BOIS
4108 Production de jus de fruits et de légumes	4801 Scierie
4109 Fabrication de boissons non alcoolisées élaborées	4802 Fabrication d'éléments de charpente et de menuiseries de bâtiment
4110 Production d'eaux minérales naturelles	4803 Fabrication de parquets, meulures et baguettes.
TRANSFORMATION DU TABAC	4804 Fabrication et transformation de panneaux, bois de placage, bois améliorés et traités
4201 Transformation du tabac	4805 Fabrication d'emballages en bois
INDUSTRIE DES FILS ET FIBRES ARTIFICIELS ET SYNTHETIQUES	4806 Fabrication de bâtiments préfabriqués légers
4301 Production de fibres discontinues et de fils continus artificiels	4807 Fabrication d'objets divers en bois
4302 Production de fibres discontinues et de fils continus synthétiques.	INDUSTRIE DE L'AMEUBLEMENT
INDUSTRIE TEXTILE	4901 Fabrication de meubles meublants
4410 Préparation et commerce de la laine, délavage	4902 Fabrication de sièges.
4411 Préparation de lin, chanvre et d'autres plantes textiles	4903 Fabrication de meubles de cuisine et meubles en bois blanc.
4412 Filature.	4904 Fabrication de literie
4413 Filature de lin et de chanvre	4905 Fabrication de meubles divers et industries connexes à l'industrie de l'ameublement
4414 Filature de l'industrie cotonnière	4906 Fabrication de mobilier fonctionnel non métallique
4415 Filature de l'industrie lainière (cycle cardé)	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON
4416 Filature de l'industrie lainière (cycle peigné)	5001 Fabrication de pâtes à papier
4417 Moulinage et texturisation de la soie et des textiles artificiels et synthétiques.	5002 Fabrication de papiers et de cartons
4418 Teintures, apprêts et impressions.	5003 Fabrication d'articles de papeterie
4420 Fabrication d'étoffes à mailles	5004 Transformation du papier
4421 Fabrication de chandails, pull-overs, polos, gilets, etc., en bonneterie	5006 Fabrication de carton ondulé et de produits en carton ondulé
4422 Fabrication d'autres vêtements de dessus de bonneterie	5007 Fabrication de cartonnages
4423 Fabrication de sous-vêtements de bonneterie	IMPRIMERIE. — PRESSE. — EDITION
4424 Fabrication d'articles chaussants de bonneterie	5101 Agences de presse
4425 Fabrication d'autres articles de bonneterie	5110 Imprimerie de labeur
4430 Tissage des industries cotonnière et lainière	5111 Industries connexes à l'imprimerie
4431 Tissage de l'industrie lainière	5112 Edition
4432 Tissage de soierie	5120 Presse
4433 Industrie de jute.	5130 Edition de disques, bandes et cassettes enregistrées.
4434 Fabrication de tapis	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC
4435 Fabrication de feutre	5201 Fabrication de pneumatiques et chambres à air
4436 Fabrication d'étoffes non tissées ni tricotées	5202 Rechapage et réparation industrielle de pneumatiques
4437 Enduction d'étoffes	5203 Fabrication d'ouvrages en caoutchouc
4438 Fabrication de produits textiles élastiques	5204 Fabrication d'ouvrages en amiante
4439 Filellerie, corderie, fabrication de filets	
4440 Ouaterie	
4441 Fabrication de dentelles, tulles, broderies et guipures	
4442 Fabrication de rubans, tresses, passementeries et articles textiles divers	

AE600

(SUITE)

MODALITES ET INTITULES

TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES

- 5301 Fabrication de mélanges, plaques, feuilles, films, tubes, tuyaux et profilés
- 5302 Fabrication de pièces diverses pour l'industrie
- 5303 Fabrication d'emballages en matières plastiques
- 5304 Fabrication d'éléments pour le bâtiment
- 5305 Fabrication de produits de consommation divers
- 5306 Fabrication de pellicules cellulosiques.

INDUSTRIES DIVERSES

- 5401 Fabrication de jeux, jouets et d'articles de puériculture
- 5402 Fabrication d'articles de sport et de camping
- 5403 Fabrication de bateaux de plaisance
- 5404 Bijouterie, joaillerie
- 5405 Fabrication d'instruments de musique
- 5406 Fabrication d'articles de bureau et d'articles de Paris
- 5407 Fabrication d'accessoires d'ameublement en bronze et fer forgé, de statuettes et d'articles funéraires
- 5408 Fabrication d'articles de brosserie, d'articles de vaisselle et d'articles en liège
- 5409 Laboratoires photographiques et cinématographiques
- 5410 Fabrication d'articles divers non désignés ailleurs

INDUSTRIE DE MISE EN OEUVRE DU BATIMENT ET DU GENIE CIVIL ET AGRICOLE

- 5510 Travaux d'aménagement des terres et des eaux; voirie; parcs et jardins
- 5511 Construction de lignes de transport d'électricité
- 5512 Travaux d'infrastructure générale
- 5513 Construction de chaussées
- 5520 Entreprises de forages, sondages; fondations spéciales
- 5530 Construction d'ossatures autres que métalliques
- 5531 Installation industrielle, montage-levage
- 5540 Installation électrique
- 5550 Construction industrialisée
- 5560 Maçonnerie et travaux courants de béton armé
- 5570 Génie climatique
- 5571 Menuiserie-serrurerie
- 5572 Couverture, plomberie, installations sanitaires
- 5573 Aménagements, finitions

RECUPERATION

- 5601 Récupération de feraille et vieux métaux non ferreux
- 5602 Récupération de produits divers

COMMERCE DE GROS ALIMENTAIRE

- 5701 Commerce de gros de matières premières agricoles
- 5702 Commerce de gros de bestiaux
- 5703 Commerce de gros de fruits et légumes
- 5704 Commerce de gros de viandes sans abattage
- 5705 Commerce de gros de produits laitiers
- 5706 Commerce de gros de volailles et gibiers
- 5707 Commerce de gros de poissons
- 5708 Commerce de gros de vins, spiritueux, liqueurs
- 5709 Commerce de gros d'autres boissons
- 5710 Commerce de gros d'épicerie
- 5711 Commerces de gros spécialisés de produits alimentaires divers

MODALITES ET INTITULES

COMMERCE DE GROS NON ALIMENTAIRE

- 5801 Commerce de gros d'accessoires automobiles et de matériel de garage
- 5802 Commerce de gros de pneumatiques, cycles et motocycles
- 5803 Commerce de gros de quincaillerie et d'appareils ménagers
- 5804 Commerce de gros de matériel électrique et électronique
- 5805 Commerce de gros des textiles
- 5806 Commerce de gros de l'habillement, des chaussures et de la maroquinerie
- 5807 Commerce de gros de produits pharmaceutiques
- 5808 Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
- 5809 Commerce de gros de droguerie, de produits d'entretien
- 5810 Commerce de gros de céramique et verrerie,
- 5811 Commerce de gros de jouets, papeterie et articles de fumeurs
- 5812 Commerces de gros divers

COMMERCE DE GROS INTER-INDUSTRIEL

- 5901 Commerce des textiles bruts
- 5902 Commerce de gros de cuirs et peaux
- 5903 Commerce de gros de charbon, minerais et minéraux
- 5904 Commerce de gros de produits pétroliers
- 5905 Commerce de métaux
- 5906 Commerce de produits chimiques industriels
- 5907 Commerce du bois
- 5908 Commerce de matériaux de construction, de verre à vitres et d'appareils sanitaires
- 5909 Commerce de matériel agricole
- 5910 Commerce d'équipements et de fournitures pour l'industrie
- 5911 Commerce de matériel et mobilier de bureau
- 5912 Commerce de matériel pour le bâtiment et les travaux publics
- 5913 Commerce de fournitures diverses pour les utilisateurs professionnels du commerce et des services
- 5914 Commerce de papiers et cartons en l'état

INTERMEDIAIRES DU COMMERCE

- 6001 Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et demi-produits
- 6002 Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques pour l'industrie
- 6003 Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
- 6004 Intermédiaires du commerce en machines, matériel et véhicules
- 6005 Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie
- 6006 Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir
- 6007 Intermédiaires du commerce spécialisés en produits alimentaires
- 6008 Centrales d'achats en produits alimentaires
- 6009 Intermédiaires du commerce spécialisés en produits non désignés ailleurs
- 6010 Intermédiaires du commerce en produits divers (sans prédominance)
- 6011 Centrales d'achats en produits non alimentaires.

COMMERCE DE DETAIL D'ALIMENTATION GENERALE DE GRANDE SURFACE

- 6101 Exploitation de supermarchés
- 6102 Exploitation de magasins populaires
- 6103 Exploitation d'hypermarchés

AE 600

(SUITE)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
COMMERCE DE DETAIL ALIMENTAIRE DE PROXIMITE OU SPECIALISE	REPARATIONS DIVERSES
6211 Commerce de détail indépendant d'alimentation générale.	6601 Réparation de chaussures et d'autres articles en cuir
6212 Exploitation de supérettes indépendantes	6602 Réparation d'appareils électriques ménagers
6221 Exploitation de magasins d'alimentation générale dépendant d'une entreprise à magasins multiples	6603 Réparation de montres et horloges de bijouterie.
6222 Exploitation de supérettes dépendant d'une entreprise à magasins multiples	6604 Réparations non désignées ailleurs et sans spécialisation
6230 Coopératives alimentaires d'entreprise ou d'administration	
6241 Commerce de détail de fruits et légumes	HOTELS — CAFES — RESTAURANTS
6242 Commerce de détail de produits laitiers	6701 Restaurants et cafés-restaurants (sans hébergement)
6243 Commerce de détail des viandes	6702 Cantines
6244 Commerce de détail de poissons et coquillages	6703 Traiteurs
6245 Commerce de détail de vins et boissons	6704 Débits de boissons (sans spectacle)
6246 Commerce de détail de confiserie et commerces de détail alimentaires divers	6705 Cafés-tabac
COMMERCE DE DETAIL NON ALIMENTAIRE NON SPECIALISE	6706 Débits de boissons avec spectacle
6301 Grands magasins	6707 Cafés associés à une autre activité
6302 Autres grandes surfaces non spécialisées non alimentaires	6708 Hôtels avec restaurant
6303 Grandes surfaces semi-spécialisées non alimentaires	6709 Hôtels sans restaurant
6304 Entreprises de vente par correspondance à assortiment général	6710 Wagons-lits et wagons-restaurants
6305 Autres commerces non alimentaires non spécialisés	6711 Foyers d'étudiants et de jeunes travailleurs, résidences universitaires
COMMERCE DE DETAIL NON ALIMENTAIRE SPECIALISE	6712 Installations d'hébergement à équipements développés
6411 Commerce de détail de l'habillement	6713 Installations d'hébergement à équipements légers
6412 Commerce de détail de la chaussure	
6413 Commerce de détail de la maroquinerie et des articles de voyage	TRANSPORTS FERROVIAIRES
6414 Commerce de détail des textiles pour la maison	6801 Transports ferroviaires
6421 Commerce de détail du meuble	
6422 Commerce de détail de quincaillerie et d'appareils ménagers	TRANSPORTS ROUTIERS; TRANSPORTS URBAINS; TRANSPORTS PAR CONDUITE
6423 Commerce de détail de la droquerie, des couleurs et vernis	6911 Transports routiers de marchandises en zone longue
6424 Commerce de détail de matériel électrique, radioélectrique et électroménager	6912 Camionnage et transports routiers de marchandises en zone courte
6425 Autres commerces de détail de l'équipement du foyer	6921 Transports urbains de voyageurs
6430 Pharmacies	6922 Transports routiers de voyageurs
6440 Commerce de détail d'articles médicaux et de produits de beauté	6923 Taxis
6441 Commerce de détail et réparation de motocycles, cycles et véhicules divers	6924 Déménagement
6442 Commerce de détail des charbons et combustibles	6925 Location de véhicules industriels
6443 Commerce de détail de livres, papeterie et fournitures de bureau	6926 Transports par conduite
6444 Commerce de détail d'optique (médicale et non médicale) et de photographie	
6445 Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie	NAVIGATION INTERIEURE
6446 Commerce de détail de fleurs, graines et petits animaux d'agrément	7001 Transports fluviaux de passagers
6447 Commerce de détail d'articles de sport et de camping	7002 Transports fluviaux de marchandises
6448 Commerce de détail du tabac	
6449 Commerces de détail divers	TRANSPORTS MARITIMES ET NAVIGATION COTIERE
REPARATION ET COMMERCE DE L'AUTOMOBILE	7101 Transports maritimes autres que de produits pétroliers
6501 Commerce de détail d'accessoires et d'équipements automobiles	7102 Transports maritimes de produits pétroliers
6502 Commerce de détail de carburants et lubrifiants	7103 Navigation côtière et d'estuaire
6503 Vente et réparation de véhicules automobiles	
6506 Réparation de véhicules automobiles	TRANSPORTS AERIENS
	7201 Transports aériens
	ACTIVITES ANNEXES DES TRANSPORTS ET ENTREPOTS
	7301 Gares routières
	7302 Ports fluviaux et voies fluviales
	7303 Ports maritimes
	7304 Aéroports
	7305 Exploitation d'ouvrages routiers à péage
	7306 Exploitation de parkings
	7307 Entrepôts autres que frigorifiques
	7308 Entrepôts frigorifiques
	7309 Remorquage et pilotage

AE600

(SUITE)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
AUXILIAIRES DE TRANSPORT ET AGENCES DE VOYAGE	LOCATION ET CREDIT-BAIL MOBILIERS
7401 Collecte de fret maritime	8001 Location de machines et équipements agricoles
7402 Collecte de fret aérien	8002 Location de matériel pour le bâtiment et les travaux publics
7403 Collecte de fret terrestre et fluvial	8003 Location de matériel de bureau
7404 Manutention portuaire	8004 Location de voitures particulières
7405 Manutention terrestre et fluviale	8005 Location de wagons
7406 Activités spécifiques d'auxiliaires des transports maritimes	8006 Location de biens de consommation
7407 Activités spécifiques d'auxiliaires de transport aérien	8007 Crédit-bail mobilier
7408 Autres auxiliaires des transports	8008 Location d'autres biens d'équipement
7409 Agences de voyage	
7410 Routage	
TELECOMMUNICATIONS ET POSTES	LOCATION ET CREDIT-BAIL IMMOBILIERS
7501 P.T.T. — Services communs et recherche	8111 Location de logements
7502 P.T.T. — Services de télécommunications	8121 Location d'immeubles à usages industriels et commerciaux
7503 P.T.T. — Services postaux et financiers	8122 Crédit-bail immobilier
7504 Activités de télécommunications hors P.T.T.	
HOLDINGS	ENSEIGNEMENT (SERVICES MARCHANDS)
7600 Holdings	8201 Enseignement général primaire et secondaire (services marchands)
ACTIVITES D'ETUDES, DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE	8202 Formation des adultes et formation continue (services marchands)
7701 Cabinets d'études techniques	8203 Autres enseignements spécialisés et professionnels et enseignement supérieur (services marchands).
7702 Cabinets d'études économiques et sociologiques	8204 Enseignement par correspondance (services marchands).
7703 Cabinets d'études informatiques et d'organisation	8205 Professeurs indépendants.
7704 Travaux à façon informatiques	8206 Auto-écoles, écoles de pilotage
7705 Cabinets d'architecte	
7706 Cabinets de métrologie et de géométrie	RECHERCHE (SERVICES MARCHANDS)
7707 Cabinets de conseils en information et documentation	8301 Recherche scientifique et technique (services marchands)
7708 Cabinets juridiques et offices publics et ministériels	
7709 Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière	SANTE (SERVICES MARCHANDS)
7710 Créateurs et intermédiaires en publicité	8401 Médecine systématique et de dépistage (services marchands)
7711 Règles publicitaires	8402 Etablissements hospitaliers généraux
7712 Travaux à façon divers	8403 Cliniques générales
7713 Prestation temporaire de personnel	8404 Etablissements hospitaliers spécialisés
7714 Services divers rendus principalement aux entreprises	8405 Cliniques spécialisées
7715 Ordres et syndicats professionnels	8406 Dispensaires
AUXILIAIRES FINANCIERS ET D'ASSURANCES	8407 Autres instituts pour la santé
7801 Auxiliaires financiers	8408 Laboratoires d'analyses médicales extra-hospitaliers
7802 Auxiliaires d'assurances	8409 Centres de transfusion sanguine et banques d'organes
PROMOTEURS ET SOCIETES IMMOBILIERES	8410 Cabinets de médecin
7901 Promotion immobilière	8411 Cabinets dentaires
7902 Promotion en infrastructure (services marchands)	8412 Cabinets d'auxiliaires médicaux
7903 Supports juridiques de programmes	8413 Ambulances
7904 Administration d'immeubles	8414 Vétérinaires, cliniques vétérinaires
7905 Administration d'infrastructures	
7906 Agences immobilières	ACTION SOCIALE (SERVICES MARCHANDS)
	8501 Crèches
	8502 Etablissements pour l'enfance protégée, handicapée ou inadaptée (services marchands)
	8503 Etablissements pour adultes nécessiteux, handicapés ou inadaptés (services marchands)
	8504 Etablissements pour personnes âgées

AE600

(SUITE)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
SERVICES RECREATIFS, CULTURELS ET SPORTIFS (MARCHANDS)	PREVOYANCE ET SECURITE SOCIALE
8601 Radiodiffusion et télévision	9101 Organismes généraux de la sécurité sociale
8602 Production de films	9102 Sécurité sociale : maladie, maternité, accidents de travail
8603 Distribution de films	9103 Sécurité sociale : vieillesse
8604 Gestion de salles de cinéma	9104 Caisses de retraites ne relevant pas de la législation sur les assurances
8605 Gestion de salles de spectacle (services marchands)	9105 Sécurité sociale : allocations familiales
8606 Autres spectacles et services récréatifs (services marchands)	9106 Couverture du risque chômage et autres garanties du maintien du revenu
8607 Crédation et interprétation littéraires et artistiques (services marchands)	ENSEIGNEMENT (SERVICES NON MARCHANDS)
8608 Services annexes aux spectacles	9211 Enseignement préscolaire (services non marchands à caractère public)
8609 Jeux de hasard et d'argent	9212 Enseignement élémentaire (services non marchands à caractère public)
8610 Gestion d'équipements et centres sportifs (services marchands)	9213 Enseignement du second degré premier cycle (services non marchands à caractère public)
8611 Remontées mécaniques	9214 Enseignement du second degré second cycle (service non marchands à caractère public)
8612 Professeurs de sport et sportifs professionnels	9215 Enseignement supérieur (services non marchands à caractère public)
SERVICES DIVERS (MARCHANDS)	9216 Enseignement artistique (services non marchands à caractère public)
8701 Laverie-blanchisserie-teinturerie de détail	9217 Formation de fonctionnaires (services non marchands à caractère public)
8702 Blanchisserie et teinturerie de gros	9218 Formation des adultes et formation continue (service non marchands à caractère public)
8703 Salons de coiffure	9221 Enseignement (services non marchands à caractère privé)
8704 Esthétique corporelle	RECHERCHE (SERVICES NON MARCHANDS)
8705 Services funéraires	9311 Recherche scientifique et technique (services non marchands à caractère public)
8706 Studios de photographie	9321 Recherche scientifique et technique (services non marchands à caractère privé)
8707 Services personnels divers	SANTE (SERVICES NON MARCHANDS)
8708 Services de nettoyage	9411 Médecine systématique et de dépistage (services non marchands à caractère public)
8709 Enlèvement des ordures (services marchands)	9421 Médecine systématique et de dépistage (services non marchands à caractère privé)
8710 Autres services d'assainissement (services marchands)	ACTION SOCIALE (SERVICES NON MARCHANDS)
ASSURANCES	9511 Organismes locaux d'action sociale (services non marchands à caractère public)
8801 Assurances « Vie et capitalisation »	9512 Etablissements pour l'enfance protégée, handicapés ou inadaptés (services non marchands à caractère public)
8802 Assurances « I. A. R. D. »	9513 Etablissements pour adultes nécessiteux, handicapés ou inadaptés (services non marchands à caractère public)
8803 Réassurance	9521 Œuvres et organismes sociaux à compétence générale (services non marchands à caractère privé)
8804 Assurances relevant du code de la mutualité	9522 Œuvres et organismes sociaux spécialisés (services non marchands à caractère privé)
8805 Caisses de retraites relevant de la législation sur les assurances	9523 Etablissements pour l'enfance protégée, handicapés ou inadaptés (services non marchands à caractère privé)
ORGANISMES FINANCIERS	9524 Etablissements pour adultes nécessiteux, handicapés ou inadaptés (services non marchands à caractère privé)
8901 Instituts d'émission	
8902 Banques de dépôts, d'affaires, de crédit à long et moyen terme	
8903 Crédit coopératif et mutuel	
8904 Etablissements financiers et unions économiques	
8905 Organismes financiers à statut légal spécial	
8906 Organismes de répartition d'emprunts collectifs obligataires	
8907 Sociétés de placements en valeurs mobilières	
ADMINISTRATION GENERALE	
9001 Pouvoirs publics	
9002 Administration centrale	
9003 Services extérieurs des administrations économiques et financières	
9004 Services extérieurs des autres administrations	
9005 Activités administratives spécialisées diverses	
9011 Administration locale	
9012 Promotion en infrastructure (services non marchands à caractère public)	
9013 Voirie et assainissement (services non marchands à caractère public)	
9021 Cours et tribunaux	
9022 Etablissements pénitentiaires	
9023 Etablissements d'éducation surveillée	
9024 Police nationale	
9025 Protection civile	
9026 Gendarmerie	
9031 Commandements territoriaux militaires	
9032 Forces et infrastructures des forces	
9033 Dépôts, magasins et organismes d'approvisionnement militaires	
9034 Ecoles militaires	
9035 Service de santé militaire	
9036 Laboratoires et centres d'essais militaires	

AE600

(SUITE ET FIN)

MODALITES ET INTITULES

SERVICES RECREATIFS, CULTURELS ET SPORTIFS (NON MARCHANDS)

- 9611 Gestion de bibliothèques (services non marchands à caractère public)
- 9612 Conservation du patrimoine culturel (services non marchands à caractère public)
- 9613 Gestion de salles de théâtre (services non marchands à caractère public)
- 9614 Gestion d'équipements culturels (services non marchands à caractère public)
- 9615 Gestion d'équipements socio-éducatifs (services non marchands à caractère public)
- 9616 Associations culturelles et socio-éducatives (services non marchands à caractère public)
- 9617 Gestion d'équipements sportifs (services non marchands à caractère public)
- 9618 Associations sportives (services non marchands à caractère public)
- 9621 Gestion de bibliothèques et conservation du patrimoine culturel (services non marchands à caractère privé)
- 9622 Gestion d'équipements culturels, socio-éducatifs et d'autres salles de spectacle (services non marchands à caractère privé)
- 9623 Associations culturelles et socio-éducatives (services non marchands à caractère privé)
- 9624 Gestion d'équipements sportifs (services non marchands à caractère privé)
- 9625 Associations sportives (services non marchands à caractère privé)

SERVICES DIVERS FOURNIS A LA COLLECTIVITE (NON MARCHANDS)

- 9711 Organisations économiques (services non marchands à caractère public)
- 9712 Offices du tourisme (services non marchands à caractère public)
- 9721 Organisations syndicales (services non marchands à caractère privé)
- 9722 Organisations religieuses et philosophiques (services non marchands à caractère privé)
- 9723 Autres services fournis à la collectivité (services non marchands à caractère privé)

SERVICES DOMESTIQUES

- 9801 Services domestiques

REPRESENTATION DIPLOMATIQUE ETRANGERE EN FRANCE; ORGANISMES INTERNATIONAUX

- 9901 Représentation diplomatique étrangère en France; organismes internationaux

AF

NUMERO DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet(famille fictive correspondant à la population hors ménage ordinaire)
0	Sans objet(famille fictive correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires)
1	Famille principale
2	Famille secondaire

Un ménage comporte au maximum deux familles.

Lorsque le ménage comporte au moins une famille, la personne de référence du ménage appartient nécessairement à une famille: cette famille est la famille principale du ménage.

Si le ménage comporte deux familles, la famille qui ne contient pas la personne de référence du ménage est la famille secondaire.

AFE

AGE DE FIN D'ETUDES

MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (population âgée de moins de 15 ans)
blanc	Non déclaré
09	9 ans
10	10 ans
.	.
.	.
.	.
.	.
29	29 ans
30	30 ans ou plus
99	Etudes en cours

AG

AGGLOMERATION IMPORTANTE

MODALITES	INTITULES
***	Sans objet (agglomération de moins de 50 000 habitants)
001	Agglomération d'Agen
002	Agglomération d'Aix-en-Provence
003	Agglomération d'Ajaccio
004	Agglomération d'Albi
005	Agglomération d'Aiès
006	Agglomération d'Amiens
007	Agglomération d'Angers
008	Agglomération d'Angoulême
009	Agglomération d'Annecy
010	Agglomération d'Arles
011	Agglomération d'Armentières (partie française)
012	Agglomération d'Arras
013	Agglomération d'Avignon
014	Agglomération de Bastia
015	Agglomération de Bayonne
016	Agglomération de Beauvais
017	Agglomération de Belfort
018	Agglomération de Besançon
019	Agglomération de Béthune
020	Agglomération de Béziers
021	Agglomération de Blois
022	Agglomération de Bordeaux
023	Agglomération de Boulogne-sur-Mer
024	Agglomération de Bourg-en-Bresse
025	Agglomération de Bourges
026	Agglomération de Brest
027	Agglomération de Brive-la-Gaillarde
028	Agglomération de Caen
029	Agglomération de Calais
030	Agglomération de Chalon-sur-Saône
031	Agglomération de Châlons-sur-Marne
032	Agglomération de Chambéry
033	Agglomération de Charleville-Mézières
034	Agglomération de Chartres
035	Agglomération de Châteauroux

A G

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
036	Agglomération de Cherbourg
037	Agglomération de Cholet
038	Agglomération de Clermont-Ferrand
039	Agglomération de Colmar
040	Agglomération de Compiègne
041	Agglomération de Creil
042	Agglomération de Dijon
043	Agglomération de Douai
044	Agglomération de Dunkerque
045	Agglomération d'Elbeuf
046	Agglomération d'Epinal
047	Agglomération d'Evreux
048	Agglomération de Forbach (partie française)
049	Agglomération de Fréjus
050	Agglomération de Genève (CH) - Annemasse (partie française)
051	Agglomération de Grasse-Cannes-Antibes
052	Agglomération de Grenoble
053	Agglomération d'Hagondange-Briey
054	Agglomération du Havre
055	Agglomération de Laval
056	Agglomération de Lens
057	Agglomération de Lille (partie française)
058	Agglomération de Limoges
059	Agglomération de Lorient
060	Agglomération de Lyon
061	Agglomération du Mans
062	Agglomération de Mantes-la-Jolie
063	Agglomération de Marseille
064	Agglomération de Martigues
065	Agglomération de Maubeuge (partie française)
066	Agglomération de Meaux
067	Agglomération de Melun
068	Agglomération de Menton-Monaco (partie française)
069	Agglomération de Metz
070	Agglomération de Montargis
071	Agglomération de Montauban
072	Agglomération de Montbéliard
073	Agglomération de Montceau-les-Mines
074	Agglomération de Montluçon
075	Agglomération de Montpellier
076	Agglomération de Mulhouse
077	Agglomération de Nancy
078	Agglomération de Nantes
079	Agglomération de Nevers
080	Agglomération de Nice
081	Agglomération de Nîmes

A G

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
082	Agglomération de Niort
083	Agglomération d'Orléans
084	Agglomération de Paris
085	Agglomération de Pau
086	Agglomération de Périgueux
087	Agglomération de Perpignan
088	Agglomération de Poitiers
089	Agglomération de Quimper
090	Agglomération de Reims
091	Agglomération de Rennes
092	Agglomération de Roanne
093	Agglomération de la Rochelle
094	Agglomération de Rouen
095	Agglomération de Saint-Brieuc
096	Agglomération de Saint-Chamond
097	Agglomération de Saint-Etienne
098	Agglomération de Saint-Nazaire
099	Agglomération de Saint-Omer
100	Agglomération de Saint-Quentin
101	Agglomération de Sète
102	Agglomération de Strasbourg (partie française)
103	Agglomération de Tarbes
104	Agglomération de Thionville
105	Agglomération de Toulon
106	Agglomération de Toulouse
107	Agglomération de Tours
108	Agglomération de Troyes
109	Agglomération de Valence
110	Agglomération de Valenciennes (partie française)
111	Agglomération de Vichy
112	Agglomération de Villefranche-sur-Saône

AGEP

APPARTENANCE A LA ZONE AGGLOMEREE OU EPARSE

MODALITES	INTITULES
1	Le district appartient à la zone agglomérée au chef-lieu de la commune
2	Le district appartient à la zone éparse

AGV

VILLE-CENTRE D'UNE AGGLOMERATION IMPORTANTE

MODALITES	INTITULES
****	Sans objet (commune n° appartenant pas à une agglomération de 50 000 habitants ou plus)
0019	Commune de l'agglomération d'Agen
0021	Commune d'Aix-en-Provence
0029	Autre commune de l'agglomération d'Aix-en-Provence
0030	Commune d'Ajaccio (ville isolée)
0049	Commune de l'agglomération d'Albi
0059	Commune de l'agglomération d'Alès
0061	Commune d'Amiens
0069	Autre commune de l'agglomération d'Amiens
0071	Commune d'Angers
0079	Autre commune de l'agglomération d'Angers
0089	Commune de l'agglomération d'Angoulême
0091	Commune d'Annecy
0099	Autre commune de l'agglomération d'Annecy
0101	Commune d'Arles
0109	Autre commune de l'agglomération d'Arles
0119	Commune de l'agglomération d'Armentières (partie française)
0129	Commune de l'agglomération d'Arras
0131	Commune d'Avignon
0139	Autre commune de l'agglomération d'Avignon
0141	Commune de Bastia
0149	Autre commune de l'agglomération de Bastia
0159	Commune de l'agglomération de Bayonne
0161	Commune de Beauvais
0169	Autre commune de l'agglomération de Beauvais
0171	Commune de Belfort
0179	Autre commune de l'agglomération de Belfort
0181	Commune de Besançon
0189	Autre commune de l'agglomération de Besançon
0199	Commune de l'agglomération de Béthune
0201	Commune de Béziers
0209	Autre commune de l'agglomération de Béziers
0219	Commune de l'agglomération de Blois
0221	Commune de Bordeaux
0222	Commune de Mérignac
0223	Commune de Pessac

AGV

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
0229	Autre commune de l'agglomération de Bordeaux
0239	Commune de l'agglomération de Boulogne-sur-Mer
0249	Commune de l'agglomération de Bourg-en-Bresse
0251	Commune de Bourges
0259	Autre commune de l'agglomération de Bourges
0261	Commune de Brest
0269	Autre commune de l'agglomération de Brest
0271	Commune de Brive-la-Gaillarde
0279	Autre commune de l'agglomération de Brive-la-Gaillarde
0281	Commune de Caen
0289	Autre commune de l'agglomération de Caen
0291	Commune de Calais
0299	Autre commune de l'agglomération de Calais
0301	Commune de Chalon-sur-Saône
0309	Autre commune de l'agglomération de Chalon-sur-Saône
0311	Commune de Châlons-sur-Marne
0319	Autre commune de Châlons-sur-Marne
0321	Commune de Chambéry
0329	Autre commune de l'agglomération de Chambéry
0331	Commune de Charleville-Mézières
0339	Autre commune de l'agglomération de Charleville-Mézières
0349	Commune de l'agglomération de Chartres
0351	Commune de Châteauroux
0359	Autre commune de l'agglomération de Châteauroux
0369	Commune de l'agglomération de Cherbourg
0370	Commune de Cholet (ville isolée)
0381	Commune de Clermont-Ferrand
0389	Autre commune de l'agglomération de Clermont-Ferrand
0391	Commune de Colmar
0399	Autre commune de l'agglomération de Colmar
0409	Commune de l'agglomération de Compiègne
0419	Commune de l'agglomération de Creil
0421	Commune de Dijon
0429	Autre commune de l'agglomération de Dijon
0439	Commune de l'agglomération de Douai
0441	Commune de Dunkerque
0449	Autre commune de l'agglomération de Dunkerque
0459	Commune de l'agglomération d'Elbeuf
0469	Commune de l'agglomération d'Epinal
0479	Commune de l'agglomération d'Evreux
0489	Commune de l'agglomération de Forbach (partie française)
0499	Commune de l'agglomération de Fréjus
0509	Commune de l'agglomération de Genève (CH) - Annemasse (partie française)
0511	Commune de Cannes
0512	Commune d'Antibes
0519	Autre commune de l'agglomération de Grasse - Cannes - Antibes
0521	Commune de Grenoble

AGV

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
0529	Autre commune de l'agglomération de Grenoble
0539	Commune de l'agglomération d'Hagondange-Briey
0541	Commune du Havre
0549	Autre commune de l'agglomération du Havre
0551	Commune de Laval
0559	Autre commune de l'agglomération de Laval
0569	Commune de l'agglomération de Lens
0571	Commune de Lille
0572	Commune de Roubaix
0573	Commune de Tourcoing
0574	Commune de Villeneuve-d'Ascq
0579	Autre commune de l'agglomération de Lille (partie française)
0581	Commune de Limoges
0589	Autre commune de l'agglomération de Limoges
0591	Commune de Lorient
0599	Autre commune de l'agglomération de Lorient
0601	Commune de Lyon
0602	Commune de Villeurbanne
0603	Commune de Vénissieux
0609	Autre commune de l'agglomération de Lyon
0611	Commune du Mans
0619	Autre commune de l'agglomération du Mans
0629	Commune de l'agglomération de Mantes-la-Jolie
0631	Commune de Marseille
0639	Autre commune de l'agglomération de Marseille
0649	Commune de l'agglomération de Martigues
0659	Commune de l'agglomération de Maubeuge (partie française)
0669	Commune de l'agglomération de Meaux
0679	Commune de l'agglomération de Melun
0689	Commune de l'agglomération de Menton-Monaco (partie française)
0691	Commune de Metz
0699	Autre commune de l'agglomération de Metz
0709	Commune de l'agglomération de Montargis
0710	Commune de Montauban (ville isolée)
0729	Commune de l'agglomération de Montbéliard
0739	Commune de l'agglomération de Montceau-les-Mines
0741	Commune de Montluçon
0749	Autre commune de l'agglomération de Montluçon
0751	Commune de Montpellier
0759	Autre commune de l'agglomération de Montpellier
0761	Commune de Mulhouse
0769	Autre commune de l'agglomération de Mulhouse
0771	Commune de Nancy
0779	Autre commune de l'agglomération de Nancy
0781	Commune de Nantes
0789	Autre commune de l'agglomération de Nantes
0799	Commune de l'agglomération de Nevers
0801	Commune de Nice

AGV

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
0809	Autre commune de l'agglomération de Nice
0811	Commune de Nîmes
0819	Autre commune de l'agglomération de Nîmes
0821	Commune de Niort
0829	Autre commune de l'agglomération de Niort
0831	Commune d'Orléans
0839	Autre commune de l'agglomération d'Orléans
0841	Ville de Paris
0849	Autre commune de l'agglomération de Paris
0851	Commune de Pau
0859	Autre commune de l'agglomération de Pau
0869	Commune de l'agglomération de Périgueux
0871	Commune de Perpignan
0879	Autre commune de l'agglomération de Perpignan
0881	Commune de Poitiers
0889	Autre commune de l'agglomération de Poitiers
0890	Commune de Quimper (ville isolée)
0901	Commune de Reims
0909	Autre commune de l'agglomération de Reims
0911	Commune de Rennes
0919	Autre commune de l'agglomération de Rennes
0921	Commune de Roanne
0929	Autre commune de l'agglomération de Roanne
0931	Commune de La Rochelle
0939	Autre commune de l'agglomération de La Rochelle
0941	Commune de Rouen
0949	Autre commune de l'agglomération de Rouen
0951	Commune de Saint-Brieuc
0959	Autre commune de l'agglomération de Saint-Brieuc
0969	Commune de l'agglomération de Saint-Chamond
0971	Commune de Saint-Etienne
0979	Autre commune de l'agglomération de Saint-Etienne
0981	Commune de Saint-Nazaire
0989	Autre commune de l'agglomération de Saint-Nazaire
0999	Commune de l'agglomération de Saint-Omer
1001	Commune de Saint-Quentin
1009	Autre commune de l'agglomération de Saint-Quentin
1019	Commune de l'agglomération de Sète
1021	Commune de Strasbourg
1029	Autre commune de l'agglomération de Strasbourg (partie française)
1031	Commune de Tarbes
1039	Autre commune de l'agglomération de Tarbes
1049	Commune de l'agglomération de Thionville
1051	Commune de Toulon
1052	Commune de la Seyne-sur-Mer
1059	Autre commune de l'agglomération de Toulon
1061	Commune de Toulouse
1069	Autre commune de l'agglomération de Toulouse

AGV

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
1071	Commune de Tours
1079	Autre commune de l'agglomération de Tours
1081	Commune de Troyes
1089	Autre commune de l'agglomération de Troyes
1091	Commune de Valence
1099	Autre commune de l'agglomération de Valence
1109	Commune de l'agglomération de Valenciennes (partie française)
1119	Commune de l'agglomération de Vichy
1129	Commune de l'agglomération de Villefranche-sur-Saône

A N

ANNEE DE NAISSANCE

MODALITES	INTITULES
872	1872
873	1873
874	1874
"	"
"	"
"	"
982	1982

AQ

AGE QUINQUENNIAL

MODALITES	INTITULES
00	Moins de 5 ans
05	5 à 9 ans
10	10 à 14 ans
15	15 à 19 ans
.	.
.	.
.	.
85	85 à 89 ans
90	90 à 94 ans
95	95 ans ou plus

L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année 1982. Il s'agit de la différence de millésime entre l'année du recensement et l'année de naissance.

La date de référence du recensement étant le 4 mars 1982, l'âge "00" n'est pas complet ; il ne comprend qu'une partie de la génération 1982.

AR

ARRONDISSEMENT

MODALITES	INTITULES
1 à 9	Numéro à l'intérieur du département (voir Code officiel géographique)

ARLT

ARRONDISSEMENT DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif ou chômeur ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine)
1 à 9	Numéro à l'intérieur du département (voir Code officiel géographique)

ARRA

ARRONDISSEMENT DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (résidence antérieure hors France métropolitaine)
1 à 9	Numéro à l'intérieur du département (voir Code officiel géographique)

ASC

PRESENCE D'UN ASCENSEUR

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
0	Il n'y a pas d'ascenseur dans l'immeuble
1	Il y a un ascenseur dans l'immeuble

AU

APPARTENANCE A UNE UNITE URBAINE

MODALITES	INTITULES
0	Commune rurale
1	Commune urbaine

Une commune est dite "urbaine" si elle appartient à une unité urbaine, "rurale" sinon .

AZPIU

APPARTENANCE A UNE ZONE DE PEUPLEMENT INDUSTRIEL OU URBAIN

MODALITES	INTITULES
0	Commune hors ZPIU
1	Commune en ZPIU

C

COMMUNE

MODALITES	INTITULES
001 à 999	Numéro de commune attribué à l'intérieur du département (voir Code officiel géographique)

Chaque arrondissement de Paris forme une commune. Lyon et Marseille sont considérées comme des communes.

CBUL

TYPE ET COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT

MODALITES	INTITULES	
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)	
10	Chauffage urbain	
21 22 23 24 25 26	Logement dans immeuble collectif, équipé d'un chauffage central collectif	charbon bois mazout gaz électricité autres
31 32 33 34 35 36	Logement équipé d'un chauffage central dans un immeuble individuel	charbon bois mazout gaz électricité autres
41 42 43 44 45 46	Logement appartenant à un immeuble collectif mais disposant d'un chauffage central individuel	charbon bois mazout gaz électricité autres
51	Logement sans chauffage central dans immeuble collectif avec chauffage central	
52	Logement sans chauffage central dans immeuble collectif sans chauffage central	
60	Immeuble d'un seul logement sans chauffage central	

CC

CATEGORIE DE COMMUNE

MODALITES	INTITULES
00*	Communes rurales hors ZPIU
01*	Communes rurales en ZPIU
111	Unités urbaines de moins de 5 000 h
112	Unités urbaines de 5 000 à 9 999 h
113	Unités urbaines de 10 000 à 19 999 h
121	Unités urbaines de 20 000 à 49 999 h
122	Unités urbaines de 50 000 à 99 999 h
131	Unités urbaines de 100 000 à 199 999 h
132	Unités urbaines de 200 000 à 1 999 999 h
141	Agglomération de Paris sauf ville de Paris
142	Ville de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1982.

CCLT

CATEGORIE DE COMMUNE DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif ou chômeur ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine)
00*	Communes rurales hors ZPIU
01*	Communes rurales en ZPIU
111	Unités urbaines de moins de 5 000 habitants
112	" " " 5 000 à 9 999 habitants
113	" " " 10 000 à 19 999 habitants
121	" " " 20 000 à 49 999 habitants
122	" " " 50 000 à 99 999 habitants
131	" " " 100 000 à 199 999 habitants
132	" " " 200 000 à 1 999 999 habitants
141	Agglomération de Paris sauf ville de Paris
142	Ville de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1982.

CCR

**CATEGORIE DE COMMUNE REGROUÉE
(DEUX PREMIERS CARACTÈRES DE CC)**

MODALITES	INTITULES
00	Communes rurales hors ZPIU
01	Communes rurales en ZPIU
11	Unités urbaines de moins de 20 000 habitants
12	Unités urbaines de 20 000 à 99 999 habitants
13	Unités urbaines de 100 000 à 1 999 999 habitants
14	Agglomération de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1982.

CCRA

CATEGORIE DE COMMUNE DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES
* * *	Sans objet (résidence antérieure hors France métropolitaine)
0 0 *	Communes rurales hors ZPIU
0 1 *	Communes rurales en ZPIU
1 1 1	Unités urbaines de moins de 5 000 habitants
1 1 2	" " de 5 000 à 9 999 habitants
1 1 3	" " de 10 000 à 19 999 habitants
1 2 1	" " de 20 000 à 49 999 habitants
1 2 2	" " de 50 000 à 99 999 habitants
1 3 1	" " de 100 000 à 199 999 habitants
1 3 2	" " de 200 000 à 1 999 999 habitants
1 4 1	Agglomération de Paris sauf ville de Paris
1 4 2	Ville de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1982.

CCRLT

CATEGORIE DE COMMUNE DU LIEU DE TRAVAIL
 (DEUX PREMIERS CARACTÈRES DE CCLT)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif ou chômeur ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine)
00	Communes rurales hors ZPIU
01	Communes rurales en ZPIU
11	Unités urbaines de moins de 20 000 habitants
12	Unités urbaines de 20 000 à 99 999 habitants
13	Unités urbaines de 100 000 à 1 999 999 habitants
14	Agglomération de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1982.

CCRRA

CATEGORIE DE COMMUNE DE RESIDENCE ANTERIEURE

(DEUX PREMIERS CARACTÈRES DE CCRA)

MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (résidence antérieure hors France métropolitaine)
00	Communes rurales hors ZPIU
01	Communes rurales en ZPIU
11	Unités urbaines de moins de 20 000 habitants
12	Unités urbaines de 20 000 à 99 999 habitants
13	Unités urbaines de 100 000 à 1 999 999 habitants
14	Agglomération de Paris (y compris la ville de Paris)

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1982.

CCR75

CATÉGORIE DE COMMUNE REGROUÉE EN 1975

(DEUX PREMIERS CARACTÈRES DE CC75)

MODALITES	INTITULES
00	Communes rurales hors ZPIU
01	Communes rurales en ZPIU
11	Unités urbaines de moins de 20 000 habitants
12	Unités urbaines de 20 000 à 99 999 habitants
13	Unités urbaines de 100 000 à 1 999 999 habitants
14	Agglomération de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1975. Cependant, on tient compte des modifications qui ont pu survenir dans les limites communales à la suite de fusions ou de cessions de parcelles.

CCR75RA

CATEGORIE DE COMMUNE EN 1975 DE RESIDENCE ANTERIEURE

(DEUX PREMIERS CARACTERES DE CC75RA)

MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (résidence antérieure hors France métropolitaine)
00	Communes rurales hors ZPIU
01	Communes rurales en ZPIU
11	Unités urbaines de moins de 20 000 habitants
12	Unités urbaines de 20 000 à 99 999 habitants
13	Unités urbaines de 100 000 à 1 999 999 habitants
14	Agglomération de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1975. Cependant, on tient compte des modifications qui ont pu survenir dans les limites communales à la suite de fusions ou de cessions de parcelles.

CC75

CATEGORIE DE COMMUNE EN 1975

MODALITES	INTITULES
00*	Communes rurales hors ZPIU
01*	Communes rurales en ZPIU
111	Unités urbaines de moins de 5 000 h
112	Unités urbaines de 5 000 à 9 999 h
113	Unités urbaines de 10 000 à 19 999 h
121	Unités urbaines de 20 000 à 49 999 h
122	Unités urbaines de 50 000 à 99 999 h
131	Unités urbaines de 100 000 à 199 999 h
132	Unités urbaines de 200 000 à 1 999 999 h
141	Agglomération de Paris sauf ville de Paris
142	Ville de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1975. Cependant, on tient compte des modifications qui ont pu survenir dans les limites communales à la suite de fusions ou de cessions de parcelles.

CC75 RA

CATEGORIE DE COMMUNE EN 1975 DE LA COMMUNE DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES
* * *	Sans objet (résidence antérieure hors France métropolitaine)
0 0 *	Communes rurales hors ZPIU
0 1 *	Communes rurales en ZPIU
1 1 1	Unités urbaines de moins de 5 000 habitants
1 1 2	" " de 5 000 à 9 999 habitants
1 1 3	" " de 10 000 à 19 999 habitants
1 2 1	" " de 20 000 à 49 999 habitants
1 2 2	" " de 50 000 à 99 999 habitants
1 3 1	" " de 100 000 à 199 999 habitants
1 3 2	" " de 200 000 à 1 999 999 habitants
1 4 1	Agglomération de Paris sauf ville de Paris
1 4 2	Ville de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1975. Cependant, on tient compte des modifications qui ont pu survenir dans les limites communales à la suite de fusions ou de cessions de parcelles.

CFL

CONFORT DU LOGEMENT

MODALITES	INTITULES		
blanc	Sans objet(logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)		
0	Pas d'eau courante dans le logement		
1	Avec eau, sans	sans WC à l'intérieur du logement	
2	baignoire ni douche	avec WC à l'intérieur du logement	
3	Avec eau et baignoire	sans WC à l'intérieur du logement	
4	ou douche	avec WC à l'intérieur du logement	sans chauffage central
5			avec chauffage central

CHLT

NIVEAU DE CHIFFREMENT DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
0	Pas de localisation infracommunale du lieu de travail
1	Localisation au quartier du lieu de travail
2	Localisation à l'ilot et au quartier du lieu de travail

CHLT
NIVEAU DE CHIFFREMENT INFRACOMMUNAL DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif ou chômeur ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine)
0	Pas de localisation infracommunale du lieu de travail
1	Localisation au quartier du lieu de travail
2	Localisation à l'îlot et au quartier du lieu de travail

CHL1

MODE DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Chauffage central individuel avec une chaudière propre au logement (y compris le chauffage électrique intégré et le chauffage par air pulsé)
2	Chauffage central collectif (commun à la totalité ou à la plupart des logements de l'immeuble)
3	Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé

CHL2

COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT

MODALITES	INTITULES	
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)	
1		charbon
2		bois
3	Logement ayant un chauffage central individuel ou sans chauffage central	mazout (fuel)
4		gaz
5		électricité
6		autres
7	Logements disposant du chauffage central collectif de l'immeuble ou du groupe d'immeubles	

CHM 1

CHAUFFAGE CENTRAL DE L'IMMEUBLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Chauffage urbain
2	Chauffage collectif pour un groupe d'immeubles
3	Installation collective de chauffage central propre à l'immeuble; maison individuelle disposant du chauffage central
4	Pas d'installation de chauffage central

CHM2

COMBUSTIBLE UTILISE POUR LE CHAUFFAGE CENTRAL DE L'IMMEUBLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
0	Sans objet (immeuble sans chauffage central)
1	Charbon
2	Bois
3	Mazout (fuel)
4	Gaz
5	Electricité
6	Autres
7	Sans objet (chauffage urbain)

CIL

COMMUNE-ILOT

Ce code contribue à identifier les districts dans quelques communes pour lesquelles la numérotation des districts se fait à l'intérieur des quartiers (Paris, Marseille, Toulouse), à l'intérieur des arrondissements municipaux (Lyon) ou qui sont issues de fusions récentes.

NOM DE LA COMMUNE	CODES DEPARTEMENT.COMMUNE		FRACTION DE LA COMMUNE	MODALITES CIL
LILLE	59	350	LILLE HELEMMES	350 298
DUNKERQUE	59	183	DUNKERQUE MALO-LES-BAINS PETITE-SYNTHÈSE ROSENDAËL MARDYCK	183 373 460 510 380
LE HAVRE	76	351	LE HAVRE ROUELLES	351 539
DIEPPE	76	217	DIEPPE NEUVILLE-LES-DIEPPE	217 466
SAUMUR	49	328	SAUMUR BAGNEUX DAMPIERRE-SUR-LOIRE SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT SAINT-LAMBERT-DES-LEVEES	328 016 118 287 293
TOULOUSE	31	555	"quartiers cadastraux"	901 à 946
TERGNIER	02	738	TERGNIER FARGNIERS VOUËL	738 300 825
CHAUMONT	52	121	CHAUMONT BROTTE	121 078

CIL

(SUITE)

NOM DE LA COMMUNE	CODES DEPARTEMENT.COMMUNE		FRACTION DE LA COMMUNE	MODALITES CIL
SAINT-ETIENNE	42	218	SAINT-ETIENNE SAINT-VICTOR-SUR-LOIRE TERRENOIRE ROCHETAILLE	blanc 292 309 190
SAINT-CHAMOND	42	207	SAINT-CHAMOND IZIEUX SAINT-JULIEN-EN-JAREZ SAINT-MARTIN-EN-COAILLEUX	blanc 111 244 258
IDRON-LEE- OUSSE-SENDETS	64	269	IDRON LEE OUSSE SENDETS	269 329 439 518
PARIS				
1er arrond.	75	101	quartiers	011 à 014,999
2e arrond.	75	102	quartiers	021 à 024,999
3e arrond.	75	103	quartiers	031 à 034,999
4e arrond.	75	104	quartiers	041 à 044,999
5e arrond.	75	105	quartiers	051 à 054,999
6e arrond.	75	106	quartiers	061 à 064,999
7e arrond.	75	107	quartiers	071 à 074,999
8e arrond.	75	108	quartiers	081 à 084,999
9e arrond.	75	109	quartiers	091 à 094,999
10e arrond.	75	110	quartiers	101 à 104,999
11e arrond.	75	111	quartiers	111 à 114,999
12e arrond.	75	112	quartiers	121 à 124,999
13e arrond.	75	113	quartiers	131 à 134,999
14e arrond.	75	114	quartiers	141 à 144,999
15e arrond.	75	115	quartiers	151 à 154,999
16e arrond.	75	116	quartiers	161 à 164,999
17e arrond.	75	117	quartiers	171 à 174,999
18e arrond.	75	118	quartiers	181 à 184,999
19e arrond.	75	119	quartiers	191 à 194,999
20e arrond.	75	120	quartiers	201 à 204,999

CIL

(SUITE ET FIN)

NOM DE LA COMMUNE	CODES D.C	FRACTION DE COMMUNE	MODALITES CIL
LYON	69 123		
1er arrondissement	"	arrondissement	100
2e arrondissement	"	arrondissement	200
3e arrondissement	"	arrondissement	300
4e arrondissement	"	arrondissement	400
5e arrondissement	"	arrondissement	500
6e arrondissement	"	arrondissement	600
7e arrondissement	"	arrondissement	700
8e arrondissement	"	arrondissement	800
9e arrondissement	"	arrondissement	900
IL = 9999			999
MARSEILLE	13 055		
1er arrondissement	"	quartiers	500 à 505
2e arrondissement	"	quartiers	506 à 509
3e arrondissement	"	quartiers	510 à 513
4e arrondissement	"	quartiers	514 à 517
5e arrondissement	"	quartiers	518 à 521
6e arrondissement	"	quartiers	522 à 527
7e arrondissement	"	quartiers	528 à 534
8e arrondissement	"	quartiers	535 à 544
9e arrondissement	"	quartiers	545 à 553
10e arrondissement	"	quartiers	554 à 559
11e arrondissement	"	quartiers	560 à 570
12e arrondissement	"	quartiers	571 à 577
13e arrondissement	"	quartiers	578 à 588
14e arrondissement	"	quartiers	589 à 595
15e arrondissement	"	quartiers	596 à 606
16e arrondissement	"	quartiers	607 à 610
IL = 9999			999

A l'intérieur d'une commune, un district est identifié par les codes CIL, IL et FIL.
 Dans tous les autres cas CIL est à blanc.

CILLT

COMMUNE-ILLOT DU LIEU DE TRAVAIL

Ce code contribue à identifier les districts dans quelques communes pour lesquelles la numérotation des districts se fait à l'intérieur des quartiers (Paris, Marseille, Toulouse), à l'intérieur des arrondissements municipaux (Lyon) ou qui sont issues de fusions récentes.

Nom de la commune	Codes Département	Commune	Fraction de commune	Modalités CILLT
<u>LYON :</u>	69	123		
1er arrondissement	"		Arrondissement	100
2 ^e "	"		"	200
3 ^e "	"		"	300
4 ^e "	"		"	400
5 ^e "	"		"	500
6 ^e "	"		"	600
7 ^e "	"		"	700
8 ^e "	"		"	800
9 ^e "	"		"	900
IL = 9999	"			999
<u>PARIS :</u>				
1er arrondissement	75	101	Quartiers	011 à 014, 999
2 ^e "	75	102	"	021 à 024, 999
3 ^e "	75	103	"	031 à 034, 999
4 ^e "	75	104	"	041 à 044, 999
5 ^e "	75	105	"	051 à 054, 999
6 ^e "	75	106	"	061 à 064, 999
7 ^e "	75	107	"	071 à 074, 999
8 ^e "	75	108	"	081 à 084, 999
9 ^e "	75	109	"	091 à 094, 999
10 ^e "	75	110	"	101 à 104, 999
11 ^e "	75	111	"	111 à 114, 999
12 ^e "	75	112	"	121 à 124, 999
13 ^e "	75	113		131 à 134, 999
14 ^e "	75	114	"	141 à 144, 999
15 ^e "	75	115	"	151 à 154, 999
16 ^e "	75	116	"	161 à 164, 999
17 ^e "	75	117	"	171 à 174, 999
18 ^e "	75	118	"	181 à 184, 999
19 ^e "	75	119	"	191 à 194, 999
20 ^e "	75	120	"	201 à 204, 999

CILLT

(SUITE ET FIN)

Nom de la commune	Département	Codes Commune	Fraction de Commune	Modalites CILLT
<u>MARSEILLE :</u>		13 055		
1 ^e arrondissement		"	Quartiers	500 à 505
2 ^e		"	"	506 à 509
3 ^e		"	"	510 à 513
4 ^e		"	"	514 à 517
5 ^e		"	"	518 à 521
6 ^e		"	"	522 à 527
7 ^e		"	"	528 à 534
8 ^e		"	"	535 à 544
9 ^e		"	"	545 à 553
10 ^e		"	"	554 à 559
11 ^e		"	"	560 à 570
12 ^e		"	"	571 à 577
13 ^e		"	"	578 à 588
14 ^e		"	"	589 à 595
15 ^e		"	"	596 à 606
16 ^e		"	"	607 à 610
IL = 9999		"		999
LILLE	59	350	LILLE HELLEMMES	350 298
LE HAVRE	76	351	LE HAVRE ROUELLES	351 539
TOULOUSE	31	555	"Quartiers cadastraux"	901 à 946
SAINT-ETIENNE	42	218	SAINT-ETIENNE SAINT-VICTOR-SUR-LOIRE TERRENOIRE ROCHETAILLÉE	blanc 292 309 190

CILLT ne concerne que les communes pour lesquelles le chiffrement du lieu de travail se fait au niveau de l'ilot (voir CHLTLT).

Dans tous les autres cas CILLT est à blanc.

CL

CATEGORIE DE LOGEMENT

MODALITES	INTITULES
0	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Logement ordinaire
2	Logement-foyer pour personnes âgées
3	Pièce(s) indépendante(s) louée(s), sous-louée(s) ou prêtée(s) à des particuliers
4	Chambre(s) meublée(s) dans un hôtel, une pension de famille, un garni, etc.
5	Habitation de fortune ou construction provisoire à usage d'habitation
6	Logement vacant
7	Résidence secondaire ou logement loué (ou à louer) pour des séjours touristiques

CLD

CHEF-LIEU DE DEPARTEMENT, D'ARRONDISSEMENT OU DE CANTON

MODALITES	INTITULES
*	La commune n'est ni chef-lieu de département, ni chef-lieu d'arrondissement, ni chef-lieu de canton
1	La commune est chef-lieu de département
2	La commune n'est pas chef-lieu de département mais est chef-lieu d'arrondissement
3	La commune n'est ni chef-lieu de département, ni chef-lieu d'arrondissement mais est chef-lieu de canton

CLT

COMMUNE DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc 001 à 999	Sans objet (inactif ou chômeur ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine sans indication précise du lieu de travail) Numéro de commune attribué à l'intérieur du département (voir Code officiel géographique)

Chaque arrondissement de Paris forme une commune.

Lyon et Marseille sont considérés comme des communes.

Des valeurs particulières (alphanumériques) ont été utilisées pour CLT dans le cas où le lieu de travail est à l'étranger (pays frontaliers): voir note n°920/RP82 du 5 avril 1982.

CMA

CATEGORIE DE MIGRANT ALTERNANT

MODALITES	INTITULES	
0	Sans objet (inactif ou chômeur)	
1	Résidant et travaillant dans la même commune	
2		Lieu de résidence en ZPIU, dans la même ZPIU et dans une autre commune urbaine de la même unité urbaine que le lieu de travail
3	Résidant et travaillant dans deux communes différentes	Lieu de résidence en ZPIU, dans la même ZPIU mais dans une commune urbaine d'une autre unité urbaine que le lieu de travail ou dans une commune rurale
4		Lieu de résidence hors ZPIU; ou lieu de résidence en ZPIU mais dans une autre ZPIU que le lieu de travail, y compris le cas où le lieu de travail est hors ZPIU

CM1

CATEGORIE DE MIGRANT (URBAIN-RURAL - ZPIU)

CM1	Résidence antérieure		Résidence actuelle
*			Sans objet (détenus, personnes en traitement dans un hôpital psychiatrique, population des habitations mobiles)
A	Dans le même logement		
B	Dans un autre logement de la même commune		
C	Dans une autre commune	Commune rurale hors ZPIU	Autre commune rurale hors ZPIU
D			Commune rurale en ZPIU
E			Commune urbaine
F	de France métropolitaine	Commune rurale en ZPIU	Commune rurale hors ZPIU
G			Autre commune rurale de la même ZPIU
H			Commune rurale d'une autre ZPIU
I			Commune urbaine de la même ZPIU
J			Commune urbaine d'une autre ZPIU

CM1

(SUITE ET FIN)

CM1	Résidence antérieure	Résidence actuelle
K		Commune rurale hors ZPIU
L		Commune rurale de la même ZPIU
M		Commune rurale d'une autre ZPIU
N	Dans une autre commune	Autre commune urbaine de la même unité urbaine
O		Commune d'une autre unité urbaine de tranche inférieure ($TU < TURA$) dans la même ZPIU
P	de	Commune d'une autre unité urbaine de la même tranche ($TU = TURA$) dans la même ZPIU
Q	France	Commune d'une autre unité urbaine de tranche supérieure ($TU > TURA$) dans la même ZPIU
R	métropolitaine	Commune d'une unité urbaine de tranche inférieure ($TU < TURA$) dans une autre ZPIU
S	(suite et fin)	Commune d'une unité urbaine de la même tranche ($TU = TURA$) dans une autre ZPIU
T		Commune d'une unité urbaine de tranche supérieure ($TU > TURA$) dans une autre ZPIU
U	Hors France métropolitaine	

CM2

CATÉGORIE DE MIGRANT (DÉPARTEMENT-RÉGION)

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (personnes en traitement dans un hôpital psychiatrique, détenus et population des habitations mobiles)
1	Résidence antérieure dans le même logement
2	Résidence antérieure dans un autre logement de la même commune
3	" " dans une autre commune du même canton
4	" " dans un autre canton du même arrondissement
5	" " dans un autre arrondissement du même département
6	Résidence antérieure dans un autre département de la même région
7	" " dans une autre région de France métropolitaine
8	Résidence antérieure hors France métropolitaine

CM4

CATEGORIE DE MIGRANT
(RETOUR AU PAYS)

CM4	LIEU DE NAISSANCE	LIEU DE RESIDENCE ANTERIEURE
A	Dans le département de résidence	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le département de résidence • Dans un autre département de la même région • Dans une autre région de France métropolitaine • Hors France métropolitaine
B		
C		
D		
E		<ul style="list-style-type: none"> • Dans le département de résidence • Dans le département de naissance • Dans un autre département que le lieu de résidence, mais dans la même région • En France métropolitaine dans une autre région que le lieu de résidence • Hors France métropolitaine
F		
G	Dans un autre département que le lieu de résidence mais dans la même région	
H		
I		
J		<ul style="list-style-type: none"> • Dans le département de résidence • Dans un autre département que le lieu de résidence, mais dans la même région • Dans le département de naissance • Dans un autre département que le lieu de naissance, mais dans la même région • En France métropolitaine, dans une autre région que le lieu de résidence ou le lieu de naissance • Hors France métropolitaine
K		
L	En France métropolitaine, dans une autre région que le lieu de résidence	
M		
N		
O		

CM4

(SUITE ET FIN)

MODALITES		INTITULES
P		. Dans le département de résidence
Q		. Dans un autre département que lieu de résidence, mais dans la même région
R	Hors France métropolitaine	. En France métropolitaine, dans une autre région que le lieu de résidence
S		. Hors France métropolitaine, dans le pays de naissance
T		. Hors France métropolitaine, dans un pays autre que dans le pays de naissance

CPC

CATÉGORIE DE POPULATION CONDENSEE , (PREMIER CARACTÈRE DE CPD)

MODALITES	INTITULES
0	Population des ménages ordinaires
1	Population comptée à part non réintégrable
2	Population des ménages collectifs
3	Personnes occupant une habitation mobile (y compris les mariniers)
4	Population comptée à part réintégrable mais non réintégrée dans les ménages ordinaires

CPD

CATEGORIE DE POPULATION DETAILLEE

MODALITES	INTITULES
00	Population des ménages ordinaires (sauf personnes réintégrées)
(01 à 04)	Population comptée à part réintégrée dans les ménages ordinaires
01	Militaires des forces françaises logés en casernements, camps ou assimilés
02	Elèves internes des lycées, collèges et établissements d'enseignement
03	Personnes en traitement dans les sanatoriums, préventoriums, aériums
04	Personnels logés sur des chantiers temporaires
(11 à 16)	Population comptée à part non réintégrable
11	Militaires des forces françaises logés en casernements, camps ou assimilés
12	Elèves internes des lycées, collèges et établissements d'enseignement
13	Personnes en traitement dans les sanatoriums, préventoriums, aériums
14	Personnels logés sur des chantiers temporaires
15	Personnes en traitement dans les hôpitaux psychiatriques
16	Détenus, mineurs en résidence surveillée, personnes en centres d'hébergement

CPD

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
(21 à 29)	Population des ménages collectifs
21	Infirmiers, gardes-malades, personnel de service d'un établissement hospitalier
22	Professeurs, surveillants, personnel de service d'un établissement d'enseignement
23	Personnel de service d'un hôtel
24	Membres d'une communauté religieuse
25	Malades ou pensionnaires d'un établissement de soins ou de convalescence
26	Etudiants logés dans une cité universitaire ou un foyer d'étudiants
27	Travailleurs logés dans un foyer
28	Vieillards vivant dans une maison de retraite
29	Autres cas de ménages collectifs
(31 , 32)	Personnes occupant une habitation mobile (y compris les mariniers)
31	Personnes occupant une habitation mobile (non compris les mariniers)
32	Mariniers
(41 à 44)	Population comptée à part réintégrable mais non réintégrée dans les ménages ordinaires
41	Militaires des forces françaises logés en casernements, camps ou assimilés
42	Elèves internes des lycées, collèges et établissements d'enseignement
43	Personnes en traitement dans les sanatoriums, préventoriums, aériums
44	Personnels logés sur des chantiers temporaires

CPF

CATEGORIE PROFESSIONNELLE

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (inactif ou chômeur)
blanc	Non déclaré
1	Manoeuvres, manoeuvres spécialisés
2	Ouvriers spécialisés
3	Ouvriers qualifiés
4	Employés
5	Techniciens, dessinateurs
6	Agents de maîtrise dirigeant des ouvriers ou des employés
7	Agents de maîtrise dirigeant des agents de maîtrise ou des techniciens
8	Ingénieurs ou cadres

CRA

COMMUNE DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES
*** 001 à 999	Sans objet (résidence antérieure hors France métropolitaine) Numéro de commune attribué à l'intérieur du département (voir Code officiel géographique)

Chaque arrondissement de Paris forme une commune. Lyon et Marseille sont considérées comme des communes.

CRA75

COMMUNE DE RESIDENCE ANTERIEURE (DEFINITION 1975)

MODALITES	INTITULES
*** 001 à 999	Sans objet (résidence antérieure hors France métropolitaine) Numéro de commune attribué à l'intérieur du département (voir Code officiel géographique)

Contrairement au code CRA (de 1982) qui considère Lyon et Marseille comme des communes, le code CRA 75 considère chaque arrondissement de Lyon et Marseille comme une commune.

CS

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE
(DEUX PREMIERS CARACTERES DE P)

MODALITES	INTITULES	MODALITES	INTITULES
11	Agriculteurs sur petite exploitation	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation	53	Policiers et militaires
13	Agriculteurs sur grande exploitation	54	Employés administratifs d'entreprise
21	Artisans	55	Employés de commerce
22	Commerçants et assimilés	56	Personnels des services directs aux particuliers
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
31	Professions libérales	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
33	Cadres de la fonction publique	64	Chauffeurs
34	Professeurs, professions scientifiques	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
42	Instituteurs et assimilés	71	Anciens agriculteurs exploitants
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
44	Clergé, religieux	74	Anciens cadres
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	75	Anciennes professions intermédiaires
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	77	Anciens employés
47	Techniciens	78	Anciens ouvriers
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
		83	Militaires du contingent
		84	Elèves, étudiants
		85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
		86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

CSAGM

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (EN 2 POSTES) DE LA PERSONNE DE
REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Agriculteurs exploitants, ouvriers agricoles ou anciens agriculteurs exploitants
2	Autres

CSF

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE
DE REFERENCE DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES	MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet(familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
11	Agriculteurs sur petite exploitation	53	Policiers et militaires
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation	54	Employés administratifs d'entreprise
13	Agriculteurs sur grande exploitation	55	Employés de commerce
21	Artisans	56	Personnels des services directs aux particuliers
22	Commerçants et assimilés	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	64	Chauffeurs
33	Cadres de la fonction publique	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
34	Professeurs, professions scientifiques	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71	Anciens agriculteurs exploitants
42	Instituteurs et assimilés	72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	74	Anciens cadres
44	Clergé, religieux	75	Anciennes professions intermédiaires
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	77	Anciens employés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	78	Anciens ouvriers
47	Techniciens	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	83	Militaires du contingent
		84	Elèves, étudiants
		85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
		86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

CSM

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES	MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet(ménages fictifs correspondant aux logements vacants,aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
11	Agriculteurs sur petite exploitation	53	Policiers et militaires
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation	54	Employés administratifs d'entreprise
13	Agriculteurs sur grande exploitation	55	Employés de commerce
21	Artisans	56	Personnels des services directs aux particuliers
22	Commerçants et assimilés	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	64	Chauffeurs
33	Cadres de la fonction publique	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
34	Professeurs, professions scientifiques	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71	Anciens agriculteurs exploitants
42	Instituteurs et assimilés	72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	74	Anciens cadres
44	Clergé, religieux	75	Anciennes professions intermédiaires
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	77	Anciens employés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	78	Anciens ouvriers
47	Techniciens	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	83	Militaires du contingent
		84	Elèves, étudiants
		85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
		86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

CSMF

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA MÈRE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES	MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet(familles constituées d'un homme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
11	Agriculteurs sur petite exploitation	53	Policiers et militaires
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation	54	Employés administratifs d'entreprise
13	Agriculteurs sur grande exploitation	55	Employés de commerce
		56	Personnels des services directs aux particuliers
21	Artisans	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
22	Commerçants et assimilés	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	64	Chauffeurs
31	Professions libérales	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
33	Cadres de la fonction publique	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
34	Professeurs, professions scientifiques	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	69	Ouvriers agricoles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	71	Anciens agriculteurs exploitants
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
		74	Anciens cadres
42	Instituteurs et assimilés	75	Anciennes professions intermédiaires
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	77	Anciens employés
44	Clergé, religieux	78	Anciens ouvriers
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	83	Militaires du contingent
47	Techniciens	84	Elèves, étudiants
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
		86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

CSPF

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU PERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES	MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet(familles constituées d'une femme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
11	Agriculteurs sur petite exploitation	53	Policiers et militaires
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation	54	Employés administratifs d'entreprise
13	Agriculteurs sur grande exploitation	55	Employés de commerce
21	Artisans	56	Personnels des services directs aux particuliers
22	Commerçants et assimilés	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	64	Chaufteurs
33	Cadres de la fonction publique	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
34	Professeurs, professions scientifiques	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71	Anciens agriculteurs exploitants
42	Instituteurs et assimilés	72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	74	Anciens cadres
44	Clergé, religieux	75	Anciennes professions intermédiaires
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	77	Anciens employés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	78	Anciens ouvriers
47	Techniciens	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	83	Militaires du contingent
		84	Elèves, étudiants
		85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
		86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

CS75

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (NOMENCLATURE DE 1975)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (sondage au 1/4, exhaustif)
00	AGRICULTEURS EXPLOITANTS Agriculteurs exploitants
10	SALARIES AGRICOLES Salariés agricoles
21	PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE Industriels
22	Artisans
23	Patrons pêcheurs
26	Gros commerçants
27	Petits commerçants
30	PROFESSIONS LIBERALES ET CADRES SUPERIEURS Professions libérales
32	Professeurs, professions littéraires et scientifiques
33	Ingénieurs
34	Cadres administratifs supérieurs
41	CADRES MOYENS Instituteurs, professions intellectuelles diverses
42	Services médicaux et sociaux
43	Techniciens
44	Cadres administratifs moyens
51	EMPLOYES Employés de bureau
53	Employés de commerce
60	OUVRIERS Contremaitres
61	Ouvriers qualifiés
63	Ouvriers spécialisés
65	Mineurs
66	Marins et pêcheurs
67	Apprentis ouvriers
68	Manoeuvres

CS75

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
70 71 72 80 81 82 91 92 93 94 95 96 97 98 99	<p>PERSONNELS DE SERVICE</p> <p>Gens de maison Femmes de ménage Autres personnels de service</p> <p>AUTRES CATEGORIES D'ACTIFS</p> <p>Artistes Clergé Armée et police</p> <p>PERSONNES NON ACTIVES</p> <p>Etudiants et élèves de 17 ans ou plus Militaires du contingent Anciens agriculteurs (exploitants et salariés) Retirés des affaires Retraités du secteur public Anciens salariés du secteur privé Personnes non actives de moins de 17 ans Autres personnes non actives de 17 à 64 ans Autres personnes non actives de 65 ans ou plus</p>

La CS75 n'est calculée qu'au sondage au 1/20.

CS75C

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

(PREMIER CARACTÈRE DE CS75)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (sondage au 1/4, exhaustif)
0	Agriculteurs exploitants
1	Salariés agricoles
2	Patrons de l'industrie et du commerce
3	Professions libérales et cadres supérieurs
4	Cadres moyens
5	Employés
6	Ouvriers
7	Personnels de service
8	Autres catégories d'actifs
9	Personnes non actives

I.a CS75 n'est calculée qu'au sondage au 1/20.

CS8

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE
(EN 8 POSTES, PREMIER CARACTERE DE P)

MODALITES	INTITULES
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
7	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle

CS8F

CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (EN 8 POSTES) DE LA PERSONNE
DE REFERENCE DE LA FAMILLE (PREMIER CARACTERE DE CSF)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
7	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle

CS8M

**CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (EN 8 POSTES) DE LA PERSONNE
DE REFERENCE DU MENAGE (PREMIER CARACTERE DE CSM)**

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires où à la population hors ménage ordinaire)
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
7	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle

CS8MF

**CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (EN 8 POSTES) DE LA MERE DE FAMILLE
(PREMIER CARACTÈRE DE CSMF)**

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet(familles constituées d'un homme sans conjoint et de ses enfants,familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
7	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle

CS8PF

**CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (EN 8 POSTES) DU PERE DE FAMILLE
(PREMIER CARACTÈRE DE CSPF)**

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'une femme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
7	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle

CT

CANTON

MODALITES	INTITULES
01 à 80	Numéro affecté à l'intérieur du département (voir Code officiel géographique)

CT1LT

CANTON DE LA COMMUNE DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif ou chômeur ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine)
**	La commune du lieu de travail est à cheval sur plusieurs cantons
01 à 80	Numéro de canton de la commune du lieu de travail

CT1RA

CANTON DE LA COMMUNE DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES
**	La commune de résidence antérieure est à cheval sur plusieurs cantons ou la résidence antérieure est hors France métropolitaine
01 à 80	Numéro de canton de la commune de résidence antérieure

C 2

COMMUNE DE 2 000 HABITANTS OU PLUS

MODALITES	INTITULES
***	Commune de moins de 2000 habitants
001 à 999	Numéro de commune pour les communes de 2000 habitants ou plus

C 5

COMMUNE DE 5 000 HABITANTS OU PLUS

MODALITES	INTITULES
***	Commune de moins de 5000 habitants
001 à 999	Numéro de commune pour les communes de 5000 habitants ou plus

C10

COMMUNES DE 10 000 HABITANTS OU PLUS

Modalités	Intitulés
***	Commune de moins de 10 000 habitants
001 à 999	Numéro de commune pour les communes de 10 000 habitants ou plus

C20

COMMUNE DE 20 000 HABITANTS OU PLUS

MODALITES	INTITULES
* * *	Commune de moins de 20 000 habitants
001 à 999	Numéro de commune pour les communes de 20 000 habitants ou plus

C50

COMMUNE DE 50 000 HABITANTS OU PLUS

MODALITES	INTITULES
* * *	Commune de moins de 50 000 habitants
001 à 999	Numéro de commune pour les communes de 50 000 habitants ou plus

C100

COMMUNE DE 100 000 HABITANTS OU PLUS

MODALITES	INTITULES
* * *	Commune de moins de 100 000 habitants
001 à 999	Numéro de commune pour les communes de 100 000 habitants ou plus

C200

COMMUNE DE 200 000 HABITANTS OU PLUS

MODALITES	INTITULES
* * *	Commune de moins de 200 000 habitants
001 à 999	Numéro de commune pour les communes de 200 000 habitants ou plus

D

DEPARTEMENT

MODA-LITES	INTITULES	MODA-LITES	INTITULES	MODA-LITES	INTITULES
01	AIN	33	GIRONDE	65	HAUTES-PYRENNES
02	AISNE	34	HERAULT	66	PYRENEES-ORIENTALES
03	ALLIER	35	ILLE-ET-VILAINE	67	BAS-RHIN
04	ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	36	INDRE	68	HAUT-RHIN
05	HAUTES-ALPES	37	INDRE-ET-LOIRE	69	RHONE
06	ALPES-MARITIMES	38	ISERE	70	HAUTE-SAONE
07	ARDECHE	39	JURA	71	SAONE-ET-LOIRE
08	ARDENNES	40	LANDES	72	SARTHE
09	ARIEGE	41	LOIR-ET-CHER	73	SAVOIE
10	AUBE	42	LOIRE	74	HAUTE-SAVOIE
11	AUDE	43	HAUTE-LOIRE	75	VILLE DE PARIS
12	AVEYRON	44	LOIRE-ATLANTIQUE	76	SEINE-MARITIME
13	BOUCHES-DU-RHONE	45	LOIRET	77	SEINE-ET-MARNE
14	CALVADOS	46	LOT	78	YVELINES
15	CANTAL	47	LOT-ET-GARONNE	79	DEUX-SEVRES
16	CHARENTE	48	LOZERE	80	SOMME
17	CHARENTE-MARITIME	49	MAINE-ET-LOIRE	81	TARN
18	CHER	50	MANCHE	82	TARN-ET-GARONNE
19	CORREZE	51	MARNE	83	VAR
2A	CORSE-DU-SUD	52	HAUTE-MARNE	84	VAUCLUSE
2B	HAUTE-CORSE	53	MAYENNE	85	VENDEE
21	COTE-D'OR	54	MEURTHE-ET-MOSELLE	86	VIENNE
22	COTES-DU-NORD	55	MEUSE	87	HAUTE-VIENNE
23	CREUSE	56	MORBIAN	88	VOSGES
24	DORDOGNE	57	MOSELLE	89	YONNE
25	DOUBS	58	NIEVRE	90	TERRITOIRE DE BEL-FORT
26	DROME	59	NORD	91	ESSONNE
27	EURE	60	OISE	92	HAUTS-DE-SEINE
28	EURE-ET-LOIR	61	ORNE	93	SEINE-SAINT-DENIS
29	FINISTERE	62	PAS-DE-CALAIS	94	VAL-DE-MARNE
30	GARD	63	PUY-DE-DOME	95	VAL-D'OISE
31	HAUTE-GARONNE	64	PYRENEES-ATLANTIQUES		
32	GERS				

DEG

DIPLOMES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (moins de 15 ans)
blanc	Non déclaré
1	Certificat d'études primaires (CEP), diplôme de fin d'études obligatoires (DFEO)
2	Brevet d'études du 1er cycle (BEPC), brevet élémentaire (BE), brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS)
3	Baccalauréat (1ère partie, probatoire ou 2 ^e partie) non compris les séries F, G et H; Brevet supérieur; certificat de fin d'études secondaires (CFES)

DES

DIPLOME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (moins de 15 ans)
blanc	Non déclaré
1	Diplôme des professions de la santé et des professions sociales : sage-femme, infirmier(ère), kinésithérapeute, assistant(e) social(e), éducateur spécialisé
2	Brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT), diplôme d'études supérieures techniques (DEST)
3	Diplôme universitaire du 1er cycle (propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM, à l'exclusion des DUT), certificat de fin d'études normales, certificat d'aptitude pédagogique
4	Diplôme universitaire du 2 ^e ou du 3 ^e cycle (licence, maîtrise, doctorat, etc.), CAPES, CAPET
5	Diplôme de sortie d'une grande école publique ou privée, diplôme d'une école d'ingénieur
6	Diplôme universitaire du 2 ^e ou du 3 ^e cycle (licence, maîtrise, doctorat, etc.), CAPES, CAPET et diplôme de sortie d'une grande école publique ou privée, diplôme d'une école d'ingénieur

DET

**DIPLOME D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
FORMATION PROFESSIONNELLE DE NIVEAU SECONDAIRE**

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (moins de 15 ans)
blanc	Non déclaré
0	Diplôme professionnel autre que ceux mentionnés ci-dessous
1	Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), brevet d'enseignement professionnel (BEP), examen de fin d'apprentissage artisanal (EFAA), brevets agricoles (BAA, BPA), certificat de fin de stage de la FPA 1er degré
2	Brevet professionnel (BP), brevet de maîtrise, certificat de fin de stage de la FPA 2 ^e degré
3	Brevet d'enseignement agricole (BEA), commercial (BEC), hôtelier (BEH), industriel (BEI), social (BES) ; Brevet d'agent technique agricole (BATA)
4	Baccalaureat de technicien (séries F, G et H), brevet de technicien (BT, BTA), élève breveté des ENP ou d'un lycée technique d'Etat, brevet supérieur d'enseignement commercial (BSEC), capacité en droit

DIL

DIFFUSION DES TABLEAUX A L'ILLOT

MODALITES	INTITULES
0	Communes rurales de moins de 2 000 habitants
1	Communes rurales de 2 000 habitants ou plus et communes urbaines

DIP

DIPLOME EN 16 POSTES

N° DE CODE	INTITULES		
	DIPLOME D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (voir DEG)	DIPLOME D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU NIVEAU SECONDAIRE (voir DET)	DIPLOME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (voir DES)
**	Sans objet(moins de 15 ans)		
01	Aucun diplôme déclaré		
02	CEP, DFEO	Aucun diplôme déclaré	
10	BEPC, BE, BEPS		
21	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO	Autre diplôme technique déclaré et non reclassé ou CAP, BEP, EFAA, BAA, BPA, certificat de fin de stage FPA 1er degré	Aucun
22	BEPC, BE, BEPS		
31	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO	BP, brevet de maîtrise, certificat de fin de stage FPA 2 ^e degré ou BEA, BEC, BEH, BEI, BES, BATA	
32	ou BEPC, BE, BEPS	Bac. (séries F, G ou H), BT, BTA, brevet des ENP ou de lycée technique d'Etat, BSEC, capacité en droit	diplôme
33		Aucun diplôme déclaré	
34	Baccalauréat général (sauf séries F, G, H), brevet supérieur, CFES	Autre diplôme technique déclaré et non reclassé ou CAP, BEP, EFAA, BAA, BPA, FPA 1er degré ou BP, brevet de maîtrise, FPA 2 ^e degré ou BEA, BEC, BEH, BEI, BES, BATA ou Bac. (F, G ou H), BT, BTA, brevet des ENP ou d'un lycée technique d'Etat, BSEC, capacité en droit	déclaré

DIP

(SUITE ET FIN)

N° DE CODE	INTITULES		
	DIPLOME D'ENSEIGNEMENT GENERAL (voir DEG)	DIPLOME D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU NIVEAU SECONDAIRE (voir DET)	DIPLOME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (voir DES)
41	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFE0 ou BEPC, BE, BEPS		Diplôme des professions de la santé et des professions sociales : sage-femme, infirmier (ère), kiné- sithérapeute, assistant (e) social (e), éducateur spécialisé, (avec ou sans autre diplôme de niveau Bac.+ 2 ans)
42	Baccalauréat général (sauf séries F, G, H), brevet supérieur, CFES		
43		Quelconque	BTS, DUT, DEST (avec ou sans autre diplôme universitaire du 1er cycle)
44	Quelconque		Diplôme universitaire du 1er cycle (propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM, sauf DUT), certificat de fin d'études normales, certi- ficate d'aptitude pédagogique
51			Diplôme universitaire du 2 ^e ou 3 ^e cycle (licence, maîtrise, doctorat etc.), CAPES, CAPET
52			Diplôme de sortie d'une grande école publique ou privée, diplôme d'une école d'ingénieur (avec ou sans diplôme universitaire du 2 ^e ou 3 ^e cycle)

DIPC

DIPLOMES (CONDENSE, PREMIER CARACTERE DE DIP)

N° DE CODE	INTITULES		
	DIPLOME D'ENSEI- GNEMENT GENERAL (voir DEG)	DIPLOME D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU NIVEAU SECONDAIRE (voir DET)	DIPLOME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (voir DES)
*	Sans objet (moins de 15 ans)		
0	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO	Aucun diplôme déclaré	
1	BEPC, BE, BEPS		Aucun
2	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO ou BEPC, BE, BEPS	Autre diplôme technique déclaré et non reclassé ou CAP, BEP, EFAA, BAA, BPA, Cer- tificat de fin de stage FPA 1er degré	
3	Quel que soit le diplôme d'enseignement général : BP, brevet de maîtrise, certificat de fin de stage FPA 2è degré ou BEA, BEC, BEH, BEI, BES, BATA, ou Bac. (séries F, G ou H), BT, BTA, brevet des ENP ou de lycée technique d'Etat, BSEC, capacité en droit ou Baccalauréat général (sauf séries F, G, H), brevet supérieur, CFES (quel que soit le diplôme d'enseignement technique)		déclaré
4	Aucun diplôme déclaré, ou CEP, DFEO ou BEPC, BE, BEPS ou baccalauréat général (sauf séries F, G, H), brevet supérieur, CFES	Aucun diplôme déclaré ou autre diplôme technique déclaré et non reclassé, ou CAP, BEP, EFAA, BAA, BPA, certificat de fin de stage FPA 1er degré ou BP, brevet de maîtrise, cer- tificat de fin de stage FPA 2è degré ou BEA, BEC, BEH, BEI, BES, BATA ou Bac. (séries F, G ou H), BT, BTA, brevet des ENP ou d'un lycée technique d'Etat, BSEC, capacité en droit	Diplôme des professions de la santé et des professions sociales : sage-femme, infirmier (ère), kinésithé- rapeute, assistant (e) social (e), éduca- teur spécialisé, (avec ou sans autre diplôme de niveau Bac. + 2 ans) ou BTS, DUT, DEST (avec ou sans autre diplôme universitaire du 1er cycle) ou diplôme universitaire du 1er cycle (propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM, sauf DUT), certificat de fin d'études normales, certificat d'aptitude pédagogique
5			Diplôme universitaire du 2è ou 3è cycle (licence, maîtrise, doctorat etc.), CAPES, CAPET ou diplôme de sortie d'une grande école publique ou privée, diplôme d'une école d'ingénieur (avec ou sans diplôme univer- sitaire du 2è ou 3è cycle)

DLT

DEPARTEMENT (OU ZONE FRONTALIÈRE) DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif ou chômeur)
AL	Allemagne sans indication de la commune ou avec indication d'une commune n'appartenant pas aux zones frontalières
AN	Andorre
A1	Allemagne : Regierungsbezirk de Rheinhessen-Pfalz
A2	" : Regierungsbezirk de Karlsruhe
A3	" : Regierungsbezirk de Freibourg
A4	" : Regierungsbezirk de Saarland (Sarre)
BE	Belgique sans indication de la commune ou avec indication d'une commune n'appartenant pas aux zones frontalières
B3	Belgique : province de Flandre occidentale (West-Vlaanderen)
B4	" : province de Flandre orientale (Oost-Vlaanderen)
B5	" : province de Hainaut (Henegouwen)
B8	" : province de Luxembourg (Luxemburg)
B9	" : province de Namur (Namen)
ES	Espagne sans indication de la commune ou avec indication d'une commune n'appartenant pas aux zones frontalières
E1	Espagne : province de Gerona
E2	" : province de Guipúzcoa
E3	" : province de Huesca
E4	" : province de Lérida
E5	" : province de Navarra

DLT

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
IT	Italie sans indication de la commune ou avec indication d'une commune n'appartenant pas aux zones frontalières
I1	Italie : province de Torino
I4	" : province de Cuneo
I7	" : province de Valle d'Aosta
I8	" : province d'Impéria
LU	Luxembourg
MO	Monaco
SU	Suisse sans indication de la commune ou avec indication d'une commune n'appartenant pas aux zones frontalières
S1	Suisse : canton d'Argovie (Aargau)
S2	" : canton de Bâle-Ville (Basel-Stadt)
S3	" : Canton de Bâle-Campagne (Basel-Landschaft)
S4	" : Canton de Soleure (Solothurn)
S5	" : Canton du Jura
S6	" : Canton de Neufchâtel
S7	" : Canton de Vaud
S8	" : Canton de Genève
S9	" : Canton du Valais
01 à 19 2A , 2B 21 à 95 }	Départements de France métropolitaine (voir Code Géographique)

} Pour les actifs ayant un emploi et résidant en Rhône-Alpes ou Provence-Alpes-Côte-d'Azur

} Pour les actifs ayant un emploi et résidant en Alsace, Bourgogne, Franche-Comté ou Rhône-Alpes

DN

DEPARTEMENT DE NAISSANCE

MODA-LITES	INTITULES	MODA-LITES	INTITULES	MODA-LITES	INTITULES
01 -	AIN	33 -	GIRONDE	65 -	HAUTES-PYRENEES
02 -	AISNE	34 -	HERAULT	66 -	PYRENEES-ORIENTALES
03 -	ALLIER	35 -	ILLE-ET-VILAINE	67 -	BAS-RHIN
04 -	ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	36 -	INDRE	68 -	HAUT-RHIN
05 -	HAUTES-ALPES	37 -	INDRE-ET-LOIRE	69 -	RHONE
06 -	ALPES-MARITIMES	38 -	ISERE	70 -	HAUTE-SAONE
07 -	ARDECHE	39 -	JURA	71 -	SAONE-ET-LOIRE
08 -	ARDENNES	40 -	LANDES	72 -	SARTHE
09 -	ARIEGE	41 -	LOIR-ET-CHER	73 -	SAVOIE
10 -	AUBE	42 -	LOIRE	74 -	HAUTE-SAVOIE
11 -	AUDE	43 -	HAUTE-LOIRE	75 -	VILLE DE PARIS
12 -	AVEYRON	44 -	LOIRE-ATLANTIQUE	76 -	SEINE-MARITIME
13 -	BOUCHES-DU-RHONE	45 -	LOIRET	77 -	SEINE-ET-MARNE
14 -	CALVADOS	46 -	LOT	78 -	YVELINES
15 -	CANTAL	47 -	LOT-ET-GARONNE	79 -	DEUX-SEVRES
16 -	CHARENTE	48 -	LOZERE	80 -	SOMME
17 -	CHARENTE-MARITIME	49 -	MAINE-ET-LOIRE	81 -	TARN
18 -	CHER	50 -	MANCHE	82 -	TARN-ET-GARONNE
19 -	CORREZE	51 -	MARNE	83 -	VAR
2A -	CORSE-DU-SUD	52 -	HAUTE-MARNE	84 -	VAUCLUSE
2B -	HAUTE-CORSE	53 -	MAYENNE	85 -	VENDEE
21 -	COTE D'OR	54 -	MEURTHE-ET-MOSELLE	86 -	VIENNE
22 -	COTES-DU-NORD	55 -	MEUSE	87 -	HAUTE-VIENNE
23 -	CREUSE	56 -	MORBIHAN	88 -	VOSGES
24 -	DORDOGNE	57 -	MOSELLE	89 -	YONNE
25 -	DOUBS	58 -	NIEVRE	90 -	TERRITOIRE DE BELFORT
26 -	DROME	59 -	NORD	91 -	ESSONNE
27 -	EURE	60 -	OISE	92 -	HAUTS-DE-SEINE
28 -	EURE-ET-LOIR	61 -	ORNE	93 -	SEINE-SAINT-DENIS
29 -	FINISTERE	62 -	PAS-DE-CALAIS	94 -	VAL-DE-MARNE
30 -	GARD	63 -	PUY-DE-DOME	95 -	VAL-D'OISE
31 -	HAUTE-GARONNE	64 -	PYRENEES-ATLANTIQUES	99 -	NES HORS FRANCE METROPOLITAINE
32 -	GERS				

D Q

DECOUPAGE EN QUARTIERS

MODALITES	INTITULES
0	Commune non découpée en quartiers
1	Commune découpée en quartiers

DRA

DEPARTEMENT DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODA-LITES	INTITULES	MODA-LITES	INTITULES	MODA-LITES	INTITULES
01 -	AIN	33 -	GIRONDE	65 -	HAUTES-PYRENEES
02 -	AISNE	34 -	HERAULT	66 -	PYRENEES-ORIENTALES
03 -	ALLIER	35 -	ILLE-ET-VILAINE	67 -	BAS-RHIN
04 -	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	36 -	INDRE	68 -	HAUT-RHIN
05 -	HAUTES-ALPES	37 -	INDRE-ET-LOIRE	69 -	RHONE
06 -	ALPES-MARITIMES	38 -	ISERE	70 -	HAUTE-SAONE
07 -	ARDECHE	39 -	JURA	71 -	SAONE-ET-LOIRE
08 -	ARDENNES	40 -	LANDES	72 -	SARTHE
09 -	ARIEGE	41 -	LOIR-ET-CHER	73 -	SAVOIE
10 -	AUBE	42 -	LOIRE	74 -	HAUTE-SAVOIE
11 -	AUDE	43 -	HAUTE-LOIRE	75 -	VILLE DE PARIS
12 -	AVEYRON	44 -	LOIRE-ATLANTIQUE	76 -	SEINE-MARITIME
13 -	BOUCHES-DU-RHONE	45 -	LOIRET	77 -	SEINE-ET-MARNE
14 -	CALVADOS	46 -	LOT	78 -	YVELINES
15 -	CANTAL	47 -	LOT-ET-GARONNE	79 -	DEUX-SEVRES
16 -	CHARENTE	48 -	LOZERE	80 -	SOMME
17 -	CHARENTE-MARITIME	49 -	MAINE-ET-LOIRE	81 -	TARN
18 -	CHER	50 -	MANCHE	82 -	TARN-ET-GARONNE
19 -	CORREZE	51 -	MARNE	83 -	VAR
2A -	CORSE-DU-SUD	52 -	HAUTE-MARNE	84 -	VAUCLUSE
2B -	HAUTE-CORSE	53 -	MAYENNE	85 -	VENDEE
21 -	COTE-D'OR	54 -	MEURTHE-ET-MOSELLE	86 -	VIENNE
22 -	COTES-DU-NORD	55 -	MEUSE	87 -	HAUTE-VIENNE
23 -	CREUSE	56 -	MORBIHAN	88 -	VOSGES
24 -	DORDOGNE	57 -	MOSELLE	89 -	YONNE
25 -	DOUBS	58 -	NIEVRE	90 -	TERRITOIRE DE BELFORT
26 -	DROME	59 -	NORD	91 -	ESSONNE
27 -	EURE	60 -	OISE	92 -	HAUTS-DE-SEINE
28 -	EURE-ET-LOIR	61 -	ORNE	93 -	SEINE-SAINT-DENIS
29 -	FINISTERE	62 -	PAS-DE-CALAIS	94 -	VAL-DE-MARNE
30 -	GARD	63 -	PUY-DE-DOME	95 -	VAL-D'OISE
31 -	HAUTE-GARONNE	64 -	PYRENEES-ATLANTIQUES	99 -	RESIDENCE ANTERIEURE HORS FRANCE METROPOLITAINE
32 -	GERS				

DU

DEPARTEMENT DE L'UNITE URBAINE

MODALITES	INTITULES
00	Commune appartenant à une unité urbaine interdépartementale
01 à 19	Département de la commune qui est rurale ou
2A, 2B	qui appartient à une unité urbaine intradé- partementale
21 à 95	

DZ

DEPARTEMENT DE LA ZPIU

MODALITES	INTITULES
0 0 01 à 19, 2A, 2B 21 à 95	La commune appartient à une ZPIU interdépartementale La commune n'appartient pas à une ZPIU ou appartient à une ZPIU intradépartementale dans le département considéré

EA

EXPLOITATIONS AGRICOLES

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
0	L'immeuble n'est pas le siège d'une exploitation agricole
1	L'immeuble est le siège d'une exploitation agricole

EE

POURSUITE DES ETUDES

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (moins de 15 ans)
0	Ni élève ni étudiant
1	Elève ou étudiant

EGM 1

EVACUATION DES CABINETS D' AISANCES (W.-C.)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Cabinets d'aisances raccordés à l'égout
2	Autres cas (fosse septique, fosse fixe, etc.)

EGM2

EVACUATION DES EAUX MENAGERES

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Raccordement direct des eaux ménagères à l'égout
2	Autres cas (caniveau, fossé, puisard, etc.)

EMP

EMPRUNT POUR L'ACHAT DU LOGEMENT

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
*	Sans objet (logements vacants, résidences secondaires et logements dont l'occupant n'est pas propriétaire)
0	Logement dont l'occupant est propriétaire non accédant
1	Logement dont l'occupant est propriétaire est accédant

EMR

INDICATEUR D'EMMENAGEMENT RECENT

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (population hors ménage ordinaire)
1	Emménagement ancien (résidence en 1975 dans le même logement qu'en 1982)
2	Emménagement récent dans un immeuble récent (résidence en 1982 dans un immeuble achevé en 1975 ou après)
3	Emménagement récent dans un immeuble ancien (résidence en 1982 dans un immeuble achevé avant 1975)

La codification donne priorité à l'année d'achèvement de l'immeuble. Lorsque l'immeuble est récent (AAC1=7), un individu ayant déclaré IRA=1 (résidence antérieure dans le même logement) est classé en EMR=2 (emménagement récent dans un immeuble récent)

EMRM

INDICATEUR D'EMMENAGEMENT RECENT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Emménagement ancien (résidence en 1975 dans le même logement qu'en 1982)
2	Emménagement récent dans un immeuble récent (résidence en 1982 dans un immeuble achevé en 1975 ou après)
3	Emménagement récent dans un immeuble ancien (résidence en 1982 dans un immeuble achevé avant 1975)

La codification donne priorité à l'année d'achèvement de l'immeuble. Lorsque l'immeuble est récent (AAC1=7), un individu ayant déclaré IRA=1 (résidence antérieure dans le même logement) est classé en EMR =2(emménagement récent dans un immeuble récent).

ETL

NUMERO D'ETAGE DU LOGEMENT

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
*1	Sans objet (immeuble d'un seul logement)
*2	Sans objet (immeuble collectif de moins de deux étages)
00 à 60	Numéro d'étage du logement, dans un immeuble collectif de deux étages ou plus

ETM

NOMBRE D'ETAGES DE L'IMMEUBLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
00	Aucun étage au dessus du rez-de-chaussée
01	1 étage
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
59	59 étages
60	60 étages

Le nombre d'étages au dessus du rez-de-chaussée comprend les étages mansardés habitables. Les caves et les sous-sols ne sont pas comptés. Le rez-de-chaussée surélevé est assimilé à un rez-de-chaussée ordinaire, mais l'entresol compte pour un étage.

FIL

FRACTION D'ILLOT

MODALITES	INTITULES
blanc 1 à 9 } ou A à Z }	Sans objet (pas de numérotation à l'intérieur de l'ilot) Numérotation du district par fraction d'ilot

A l'intérieur d'une commune, un district est identifié par les codes CIL, IL et FIL.

FONC

FONCTION PRINCIPALE

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (inactif ou chômeur)
b	Non déclaré
1	Directeur général ou un de ses adjoints directs
2	Fonction administrative , financière ou comptable
3	Fonction commerciale ou technico-commerciale
4	Production, fabrication, chantiers
5	Entretien, travaux neufs, maintenance, dépannage
6	Etudes, essais, méthodes, recherche

GM

ALIMENTATION EN GAZ DE L'IMMEUBLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Immeuble raccordé à un réseau public de distribution
2	Immeuble alimenté par une citerne de gaz
3	Immeuble alimenté par une installation fixe de bouteilles de gaz
4	Ni raccordement à un réseau public, ni alimentation par une installation fixe (citerne ou bouteilles)

HC

NOMBRE DE PIECES D'HABITATION

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
01	1 pièce
02	2 pièces
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
20	20 pièces ou plus

Une cuisine de plus de 12 m² compte pour une pièce.

HLM

APPARTENANCE DE L'IMMEUBLE A UN ORGANISME HLM (SOCIETE OU OFFICE)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
0	L'immeuble n'appartient pas à un organisme HLM
1	L'immeuble appartient à un organisme HLM

IC

EXISTENCE ET NATURE DE LA CUISINE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Cuisine de moins de 7 m ²
2	Cuisine de 7 à 12 m ²
3	Cuisine de plus de 12 m ²
5	Pas de cuisine mais installation pour faire la cuisine
6	Ni cuisine ni installation pour faire la cuisine

IL

NUMERO D'ILLOT

MODALITES	INTITULES
0001 à ZZZZ	Numéro d'îlot attribué dans la commune ou dans une fraction de la commune

Ce code peut prendre des valeurs alphabétiques.

A l'intérieur d'une commune, un district est identifié par les codes CIL, IL et FIL.

ILLT

NUMERO D' ILOT DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
0001 à ZZZZ	Numéro de l'îlot du lieu de travail attribué dans la commune ou dans une fraction de la commune (voir CILLT)

Ce code ne concerne que les actifs ayant un emploi dans une commune où le lieu de travail est chiffré à l'îlot (CHLTLT=2). Dans tous les autres cas (y compris les non-déclarations) ILLT est à blanc.

ILT

INDICATEUR DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
0	Sans objet (inactif ou chômeur)
1	Lieu de travail en France métropolitaine
2	Lieu de travail hors France métropolitaine (pays frontaliers)

IMA

INDICATEUR DE MIGRATION ALTERNANTE

MODALITES	INTITULES
0	Sans objet (inactif ou chômeur)
1	Lieu de travail précisé en France métropolitaine mais non déclaré "à domicile"
2	Lieu de travail déclaré "à domicile"
3	Lieu de travail non déclaré
4	Lieu de travail variable
5	Lieu de travail en mer
6	Lieu de travail hors France métropolitaine (pays frontaliers)

IMM

NUMERO D'IMMEUBLE

MODALITES	INTITULES
000	Numéro spécial affecté à la population comptée à part "réintégrable mais non réintégrée" (volets B de BI n° 2 bis qui ont été envoyés à la commune de résidence habituelle mais qu'il n'a pas été possible de reclasser dans les feuilles de logement)
001 à 899	Numéro d'ordre de l'immeuble à l'intérieur du district
900	Numéro spécial affecté aux occupants des habitations mobiles (non compris les mariniers)
910	Numéro spécial affecté aux mariniers
950	Numéro spécial affecté à la population des ménages collectifs
999	Numéro spécial affecté à la population comptée à part non réintégrable

IN

INDICATEUR DE NATIONALITE

MODALITES	INTITULES
11	Français de naissance
12	Français par acquisition
20	Etranger

INC

INDICATEUR DE NATIONALITE CONDENSE (PREMIER CARACTÈRE DE IN)

MODALITES	INTITULES
1	Français
2	Etranger

INCF

INDICATEUR DE NATIONALITE CONDENSE DE LA
PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Français
2	Etranger

INCM

INDICATEUR DE NATIONALITE CONDENSE DE LA PERSONNE
DE REFERENCE DU MENAGE (PREMIER CARACTÈRE DE INM)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Français
2	Etranger

INCMF

INDICATEUR DE NATIONALITE CONDENSE DE LA MERE DE FAMILLE
 (PREMIER CARACTÈRE DE INMF)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'un homme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Française
2	Etrangère

INCPF

**INDICATEUR DE NATIONALITE CONDENSE DU PERE DE FAMILLE
(PREMIER CARACTÈRE DE INPF)**

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'une femme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Français
2	Etranger

INF

INDICATEUR DE NATIONALITE DE LA PERSONNE
DE REFERENCE DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
11	Français de naissance
12	Français par acquisition
20	Etranger

INM

INDICATEUR DE NATIONALITE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
11	Français de naissance
12	Français par acquisition
20	Etranger

INMF

INDICATEUR DE NATIONALITE DE LA MERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'un homme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
11	Française de naissance
12	Française par acquisition
20	Etrangère

INPF

INDICATEUR DE NATIONALITE DU PERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'une femme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
11	Français de naissance
12	Français par acquisition
20	Etranger

IP

INDICE DE PEUPLEMENT DU LOGEMENT

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
0	Sous-peuplement très accentué
1	Sous-peuplement prononcé
2	Sous-peuplement modéré
3	Peuplement normal
4	Surpeuplement modéré
5	Surpeuplement accentué

IRA

INDICATEUR DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES
0	Sans objet (personnes en traitement dans un hôpital psychiatrique, détenus, population des habitations mobiles)
1	Résidence antérieure dans le même logement
2	Résidence antérieure dans un autre logement de la même commune (Lyon est compté comme une commune ainsi que Marseille et chacun des 20 arrondissements municipaux de Paris)
3	Résidence antérieure dans une autre commune de France métropolitaine (Lyon est compté comme une commune ainsi que Marseille et chacun des 20 arrondissements municipaux de Paris)
4	Résidence antérieure hors France métropolitaine

IRAM

INDICATEUR DE RESIDENCE ANTERIEURE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires où à la population hors ménage ordinaire)
1	Résidence antérieure dans le même logement
2	Résidence antérieure dans un autre logement de la même commune (Lyon est compté comme une commune ainsi que Marseille et chacun des 20 arrondissements municipaux de Paris)
3	Résidence antérieure dans une autre commune de France métropolitaine (Lyon est compté comme une commune ainsi que Marseille et chacun des 20 arrondissements municipaux de Paris)
4	Résidence antérieure hors France métropolitaine

IRA75

INDICATEUR DE RESIDENCE ANTERIEURE
 (DEFINITION 1975)

MODALITES	INTITULES
0	Sans objet (personnes en traitement dans un hôpital psychiatrique, détenus, population des habitations mobiles)
1	Résidence antérieure dans le même logement
2	Résidence antérieure dans un autre logement de la même commune ou du même arrondissement de Paris, Lyon ou Marseille
3	Résidence antérieure dans une autre commune de France métropolitaine ou dans un autre arrondissement de Paris, Lyon ou Marseille
4	Résidence antérieure hors France métropolitaine

IS

INSTALLATIONS SANITAIRES

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Baignoire installée avec eau courante et évacuation des eaux usées
2	Douche installée avec eau courante et évacuation des eaux usées
3	Ni baignoire ni douche

JN

JOUR DE NAISSANCE

MODALITES	INTITULES
01	1er
02	2
03	3
.	.
.	.
.	.
.	.
31	31

Le jour de naissance est le quantième du mois.

LF

LIEN FAMILIAL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (population hors ménage ordinaire)
0	Individu n'appartenant pas à une famille
1	Adulte de sexe masculin d'une famille (père de famille)
2	Adulte de sexe féminin d'une famille (mère de famille)
3	Enfant d'une famille

LOG

NUMERO DE LOGEMENT

MODALITES	INTITULES
00	Numéro spécial affecté à la population réintégrable mais non réintégrée et aux mariniers
01 à 99	Numéro du logement dans l'immeuble ou numéro dans le district de l'habitation mobile, du ménage collectif ou de l'établissement de population comptée à part

LPRF

LIEN AVEC LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (population hors ménage ordinaire)
0	Individu n'appartenant pas à une famille
1	Personne de référence de la famille
2	Conjoint de la personne de référence de la famille
3	Enfant de la famille

LPRM

LIEN AVEC LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (population hors ménage ordinaire)
1	Personne de référence du ménage
2	Conjoint de la personne de référence du ménage
3	Enfant de la personne de référence ou de son conjoint
4	Petit-enfant de la personne de référence ou de son conjoint
5	Ascendant de la personne de référence ou de son conjoint
6	Autre parent de la personne de référence ou de son conjoint
7	Ami de la personne de référence ou de son conjoint
8	Pensionnaire, sous-locataire, enfant en nourrice sans lien de parenté avec la personne de référence du ménage ou son conjoint
9	Domestique ou salarié logé

LPRMF

LIEN DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE AVEC LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires où à la population hors ménage ordinaire)
1	Personne de référence du ménage
3	Enfant de la personne de référence du ménage ou de son conjoint
4	Petit-enfant de la personne de référence du ménage ou de son conjoint
5	Ascendant de la personne de référence du ménage ou de son conjoint
6	Autre parent de la personne de référence du ménage ou de son conjoint
7	Ami de la personne de référence du ménage ou de son conjoint

L1

LIEN AVEC LA PERSONNE INSCRITE SUR LA PREMIERE LIGNE DE
LA LISTE A DE LA FEUILLE DE LOGEMENT

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (population hors ménage ordinaire)
1	Personne inscrite sur la première ligne de la liste A de la feuille de logement ("première personne")
2	Conjoint de la première personne
3	Enfant de la première personne ou de son conjoint
4	Petit-enfant de la première personne ou de son conjoint
5	Ascendant de la première personne ou de son conjoint
6	Autre parent de la première personne ou de son conjoint
7	Ami de la première personne ou de son conjoint
8	Pensionnaire, sous-locataire, enfant en nourrice sans lien de parenté avec la première personne ou son conjoint
9	Domestique ou salarié logé

L 2

APPARTENANCE A UN NOYAU FAMILIAL ET LIEN A L'INTERIEUR DU NOYAU FAMILIAL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (individu hors ménage ordinaire ou individu hors noyau familial dans un ménage ordinaire)
1	Adulte de sexe masculin du premier noyau familial
2	Adulte de sexe féminin du premier noyau familial
3	Enfant du premier noyau familial
4	Adulte de sexe masculin du second noyau familial
5	Adulte de sexe féminin du second noyau familial
6	Enfant du second noyau familial

M

ETAT MATRIMONIAL

MODALITES	INTITULES
1	Célibataire
2	Marié(e)
3	Veuf(ve)
4	Divorcé(e)

MF

ETAT MATRIMONIAL DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Célibataire
2	Marié(e)
3	Veuf(ve)
4	Divorcé(e)

MM

ETAT MATRIMONIAL DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Célibataire
2	Marié (e)
3	Veuf (ve)
4	Divorcé (e)

MMF

ETAT MATRIMONIAL DE LA MERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'un homme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Célibataire
2	Mariée
3	Veuve
4	Divorcée

MN

MOIS DE NAISSANCE

MODALITES	INTITULES
01	Janvier
02	Février
03	Mars
04	Avril
05	Mai
06	Juin
07	Juillet
08	Août
09	Septembre
10	Octobre
11	Novembre
12	Décembre

MOCO

MODE DE COHABITATION

MODALITES	INTITULES		
01			couple sans enfants (couple marié) homme
02			femme
11			couple sans enfants (couple non marié) homme
12	L'individu appartient à un ménage	Il est dans une	femme
21	comportant au moins	famille	couple avec enfants (couple marié) père
22	une famille	de type	mère
23			enfant
31			couple avec enfants (couple non marié) père
32			mère
33		...	enfant
41			père (sans conjoint)
42			mère (sans conjoint)
43		famille monoparentale	enfant (le père étant sans conjoint)
44			enfant (la mère étant sans conjoint)
53		Il est isolé et a par rapport à la personne de référence du ménage le lien ...	enfant
54			petit-enfant
55			ascendant
56			autre parent
57			ami
58			pensionnaire, sous-locataire
59			domestique, sa- larié logé

MOCO

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES		
60	Une personne vivant seule (ménage d'une personne)		
61			personne de référence
63	L'individu		enfant
64	est dans		petit-enfant
65	un ménage		ascendant
66	sans famille		autre parent
67			ami
68			pensionnaire, sous-locataire
69			domestique, salarié logé
71			militaires
72			élèves internes
73			personnes en traitement dans les sanatoriums
74	L'individu vit hors ménage ordinaire et il	Population comptée à part non réintégrée	personnels logés sur des chantiers temporaires
75			personnes en traitement dans les hôpitaux psychiatriques
76			détenus, mineurs en résidence surveillée
81	est classé suivant la catégorie de population en		infirmiers, etc. d'un établissement hospitalier
82			professeurs, surveillants, etc. d'un établissement d'enseignement
83			personnel de service d'un hôtel
84			membres d'une communauté religieuse
85	...		malades ou pensionnaires d'un établissement de soins
86			étudiants logés dans une cité universitaire
87			travailleurs logés dans un foyer
88			vieillards vivant dans une maison de retraite
89			autres cas de ménage collectif
91		population des habitations mobiles	personnes occupant une habitation mobile (sauf mariniers)
92			mariniers

MOCOC

MODE DE COHABITATION (PREMIER CARACTÈRE DE MOCO)

MODALITES	INTITULES		
0	L'individu appartient à un ménage comportant au moins une famille	Il est dans une famille de type ...	couple sans enfants (couple marié) couple sans enfants (couple non marié) couple avec enfants (couple marié) couple avec enfants (couple non marié) famille monoparentale
1			
2			
3			
4			
5		Il est isolé	
6	L'individu est dans un ménage sans famille		
7	L'individu vit hors ménage ordinaire et il est classé suivant la catégorie de population en ...		population comptée à part non réintégrée
8			population des ménages collectifs
9			population des habitations mobiles

MPF

ETAT MATRIMONIAL DU PERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'une femme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Célibataire
2	Marié
3	Veuf
4	Divorcé

N

NATIONALITE DETAILLEE

MODALITES	INTITULES	MODALITES	INTITULES
EUROPE		AFRIQUE	
**	Français	31	Algériens
01	Allemands	33	Camerounais
02	Autrichiens	34	Centrafricains
03	Belges	35	Congolais (République populaire)
04	Bulgares	36	Ivoiriens
05	Danois	37	Béninois, Dahoméens
06	Espagnols	39	Gabonais
07	Finlandais, Finnois	40	Guinéens (République de Guinée)
08	Grecs	42	Voltaïques
09	Hongrois	43	Malgaches
10	Irlandais (Eire)	44	Maliens
11	Italiens	45	Marocains
12	Luxembourgeois	46	Mauritaniens
13	Norvégiens	47	Nigériens
14	Néerlandais, Hollandais	48	Egyptiens
15	Polonais	49	Sénégalais (et Gambiens)
16	Portugais	50	Tchadiens
17	Roumains	51	Togolais
18	Britanniques	52	Tunisiens
19	Suédois	53	Comoriens
- 20	Suisses	54	Afars, Issas, Somalis
21	Tchécoslovaques, Tchèques, Slovaques	55	Mauriciens
22	Yougoslaves	56	Nigérians
23	Monégasques	57	Zaïrois (Congolais Kinshasa)
24	Andorrans	59	Autres nationalités d'Afrique
25	Baltes		
29	Autres nationalités d'Europe (sauf URSS)		

N

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES	MODALITES	INTITULES
	AMERIQUE		ASIE
60	Canadiens	70	Arméniens
61	Américains (Etats-Unis)	71	Cambodgiens (Khmers)
62	Haïtiens	72	Chinois (et Formosans)
63	Mexicains	73	Indiens
64	Argentins	74	Iraniens
65	Brésiliens	75	Israéliens
66	Chiliens	76	Japonais
67	Colombiens	77	Laotiens
68	Vénézuéliens	78	Libanais
69	Autres nationalités d'Amérique	79	Syriens
		80	Turcs
		81	Vietnamiens
		82	Irakiens
		83	Pakistanais
		84	Autres nationalités d'Asie (sauf URSS)
			URSS
		85	Soviétiques, Russes
			OCEANIE
		86	Australiens
		89	Autres nationalités d'Océanie

En tant que nationalité, les Pays Baltes sont distingués de l'URSS et l'Arménie de la Turquie (différence avec les codes PN et PRA).

Le code N représente:

- la nationalité pour les étrangers (IN=20) ;
- la nationalité antérieure pour les Français par acquisition (IN=12).

NAEF

NOMBRE ET AGE DES ENFANTS DE 0 À 16 ANS DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES		
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)		
0	Aucun enfant de 0 à 16 ans		
1	Un seul enfant de 0 à 16 ans	ayant	de 7 à 16 ans
2			de 3 à 6 ans
3			de 0 à 2 ans
4	Deux enfants de 0 à 16 ans	dont le plus jeune a	de 7 à 16 ans
5			de 3 à 6 ans
6			de 0 à 2 ans
7	Au moins trois enfants de 0 à 16 ans	dont le plus jeune a	de 7 à 16 ans
8			de 3 à 6 ans
9			de 0 à 2 ans

Les enfants d'une famille sont des individus célibataires et âgés de moins de 25 ans (au sens du code AD). Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, etc.).

NBB

NOMBRE DE "BULLETINS BLANCS" DANS LE MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
00	Aucun bulletin blanc
01	1 bulletin blanc
'	'
'	'
'	'
25	25 bulletins blancs

Les bulletins blancs sont des bulletins qui ne comportent que très peu d'informations et qui ont subi un traitement particulier.

NBS

NOMBRE DE SALARIES

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (clergé, aides familiaux, apprentis sous contrat, salariés, inactifs ou chômeurs)
0	Travailleurs indépendants sans salariés, employeurs n'ayant pas répondu à la question : "employez-vous des salariés ?"
1	Employeurs de 1 ou 2 salariés
2	Employeurs de 3 à 5 salariés
3	Employeurs de 6 à 9 salariés
4	Employeurs de 10 salariés ou plus
9	Employeurs (réponse "oui" à la question : "employez-vous des salariés?") n'ayant pas déclaré le nombre de leurs salariés

NEF

NOMBRE D'ENFANTS DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
.	.
.	.
.	.
.	.
9	9 enfants ou plus

Les enfants d'une famille sont des individus célibataires et âgés de moins de 25 ans (au sens du code AD). Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis, etc.).

NEM

NOMBRE D'ENFANTS DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
.	.
.	.
.	.
9	9 enfants ou plus

Les enfants du ménage sont les individus "enfant" ou "petit-enfant" de la personne de référence du ménage, au sens du code LPRM. Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis etc.) ainsi que leur âge.

NE2F

NOMBRE D'ENFANTS DE 0 A 2 ANS DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
2	2 enfants
3	3 enfants ou plus

Les enfants d'une famille sont des individus célibataires et âgés de moins de 25 ans (au sens du code AD). Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis, etc.).

NE2M

NOMBRE D'ENFANTS DE 0 A 2 ANS DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
'	'
.	.
.	.
6	6 enfants ou plus

Les enfants du ménage sont les individus "enfant" ou "petit-enfant" de la personne de référence du ménage, au sens du code LPRM. Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis, etc.) ainsi que leur âge.

NE3ARF

NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS DE LA FAMILLE
 (AGE EN ANNÉES RÉVOLUES)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
2	2 enfants
3	3 enfants ou plus

Les enfants d'une famille sont des individus célibataires et âgés de moins de 25 ans (au sens du code AD). Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis, etc.). On considère dans NE3ARF les enfants nés à partir de mars 1979.

NE3ARM

NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS DU MENAGE
 (AGE EN ANNÉES RÉVOLUES)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
.	.
.	.
.	.
6	6 enfants ou plus

Les enfants du ménage sont les individus "enfant" ou "petit-enfant" de la personne de référence du ménage, au sens du code LPRM. Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis, etc.) ainsi que leur âge. On considère dans NE3ARM les enfants nés à partir de mars 1979.

NE6F

NOMBRE D'ENFANTS DE 0 A 6 ANS DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
.	.
.	.
.	.
.	.
6	6 enfants ou plus

Les enfants d'une famille sont des individus célibataires et âgés de moins de 25 ans (au sens du code AD). Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis, etc.).

NE 6M

NOMBRE D'ENFANTS DE 0 A 6 ANS DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
9	9 enfants ou plus

Les enfants du ménage sont les individus "enfant" ou "petit-enfant" de la personne de référence du ménage, au sens du code LPRM. Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés; en tutelle, accueillis, recueillis etc.) ainsi que leur âge.

NE16F

NOMBRE D'ENFANTS DE 0 A 16 ANS DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
9	9 enfants ou plus

Les enfants d'une famille sont des individus célibataires et âgés de moins de 25 ans (au sens du code AD). Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis, etc.).

NE16M

NOMBRE D'ENFANTS DE 0 A 16 ANS DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
.	.
.	.
.	.
9	9 enfants ou plus

Les enfants du ménage sont les individus "enfant" ou "petit-enfant" de la personne de référence du ménage, au sens du code LPRM. Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis, etc.) ainsi que leur âge.

NE18F

NOMBRE D'ENFANTS DE 0 A 18 ANS DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
9	9 enfants ou plus

Les enfants d'une famille sont des individus célibataires et âgés de moins de 25 ans (au sens du code AD). Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis, etc.).

NE18M

NOMBRE D'ENFANTS DE 0 A 18 ANS DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
.	.
.	.
.	.
9	9 enfants ou plus

Les enfants du ménage sont les individus "enfant" ou "petit-enfant" de la personne de référence du ménage, au sens du code LPRM. Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis etc.) ainsi que leur âge.

NE24M

NOMBRE D'ENFANTS DE 0 A 24 ANS DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun enfant
1	1 enfant
.	.
.	.
.	.
.	.
9	9 enfants ou plus

Les enfants du ménage sont les individus "enfant" ou "petit-enfant" de la personne de référence du ménage, au sens du code LPRM. Leur situation juridique est indifférente (enfants légitimes ou non, adoptés, en tutelle, accueillis, recueillis etc.) ainsi que leur âge.

NF

NATIONALITE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc ** 01 à 25 29, 31 33 à 37 39, 40 42 à 57 59 à 86 89	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire) } Voir code N

NFM

NOMBRE DE FAMILLES DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucune famille
1	1 famille
2	2 familles

Il n'existe jamais plus de deux familles dans un ménage.

NIF

NOMBRE D'INDIVIDUS DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
2	2 individus
3	3 individus
.	.
.	.
.	.
.	.
9	9 individus ou plus

NIM

NOMBRE D'INDIVIDUS DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
01	1 individu
02	2 individus
.	.
.	.
.	.
24	24 individus
25	25 individus

Par construction, dans le fichier, la taille du ménage ne peut excéder 25 individus.

Le fichier comprend un nombre d'individus du ménage tronqué à 6 individus ou plus (voir code TMC).

NISM

NOMBRE D'ISOLES DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun isolé
1	1 isolé
'	'
'	'
'	'
9	9 isolés ou plus

NIS34

NOMBRE D'ISOLES DE LIEN "ENFANT OU PETIT-ENFANT"

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun isolé
1	1 isolé
'	'
'	'
'	'
9	9 isolés ou plus

Il s'agit des isolés ayant LPRM=3 ou 4.

NIS5

NOMBRE D'ISOLES DE LIEN "ASCENDANT"

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun isolé
1	1 isolé
'	'
'	'
'	'
9	9 isolés ou plus

Il s'agit des isolés ayant LPRM=5.

NIS6

NOMBRE D'ISOLES DE LIEN "AUTRE PARENT"

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun isolé
1	1 isolé
'	'
'	'
'	'
9	9 isolés ou plus

Il s'agit des isolés ayant LPRM=6.

NIS7

NOMBRE D'ISOLES DE LIEN"AMI"

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun isolé
1	1 isolé
.	.
.	.
.	.
9	9 isolés ou plus

Il s'agit des isolés ayant LPRM=7.

NIS89

NOMBRE D'ISOLES DE LIEN "PENSIONNAIRE, SOUS-LOCATAIRE,
DOMESTIQUE OU SALARIE LOGÉ"

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucun isolé
1	1 isolé
.	.
.	.
.	.
9	9 isolés ou plus

Il s'agit des isolés ayant LPRM=8 ou 9.

N
L

NOMBRE DE LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE

MODALITES	TITRES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
01	1 logement
02	2 logements
.	.
.	.
.	.
98	98 logements
99	99 logements

Dans le cas d'un immeuble collectif important, on considère comme constituant un immeuble distinct chaque partie de l'immeuble ayant une entrée distincte.

NLE

NOMBRE DE LOGEMENTS DE L'IMMEUBLE DANS L'ECHANTILLON

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
01	1 logement
02	2 logements
03	.
04	.
05	.
06	.
07	.
08	.
09	.
10	.
.	.
.	.
.	.
24	.
25	.
26	.
27	.
28	.
.	.
.	.
.	.
97	.
98	98 logements
99	99 logements

Dans le sondage au 1/20, NLE ne peut pas être supérieur à 5
et dans le sondage au 1/4, NLE ne peut pas être supérieur à 25.

NLTIC

NOMBRE DE LOGEMENTS ET TYPE D'IMMEUBLE

MODALITES	INTITULES	
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)	
1	Immeuble d'un seul logement	Ferme
2		Maison individuelle
3		Autres cas
4	Immeuble de 2 logements	Immeuble d'habitation
5		Autres cas
6	Immeuble de 3 ou 4 logements	
7	Immeuble de 5 à 9 logements	
8	Immeuble de 10 à 19 logements	
9	Immeuble de 20 logements ou plus	

Le code NLTIC n'est pas identique au code TLTIC du RP 75 dans lequel on faisait pour les immeubles de deux logements la distinction entre "ferme" et "autres cas".

NM

NATIONALITE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc ** 01 à 25 29, 31 33 à 37 39, 40 42 à 57 59 à 86 89	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire) } Voir code N

NMF

NATIONALITE DE LA MERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc ** 01 à 25 29, 31 33 à 37 39, 40 42 à 57 59 à 86 89	<p>Sans objet (familles constituées d'un homme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)</p> <p>} Voir code N</p>

NOCM

NORME D'OCCUPATION DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
2	2 pièces
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
9	9 pièces ou plus

Il s'agit d'un nombre de pièces théorique calculé en fonction de la composition du ménage.

NPAM

NOMBRE DE PERSONNES ACTIVES DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucune personne active
1	1 personne active
.	.
.	.
.	.
9	9 personnes actives ou plus

NPF

NATIONALITE DU PERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc ** 01 à 25 29, 31 33 à 37 39, 40 42 à 57 59 à 86 89	Sans objet (familles constituées d'une femme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire) } Voir code N

N65M

NOMBRE DE PERSONNES AGEES DE 65 ANS OU PLUS DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucune personne
1	1 personne
.	.
.	.
.	.
.	.
9	9 personnes ou plus

Il s'agit des personnes ayant AD > 64 .

N75M

NOMBRE DE PERSONNES AGEES DE 75 ANS OU PLUS DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucune personne
1	1 personne
.	.
.	.
.	.
.	.
9	9 personnes ou plus

Il s'agit des personnes ayant AD > 74 .

OL

ALIMENTATION EN EAU DU LOGEMENT

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Eau chaude par installation individuelle (propre au logement)
2	Eau chaude par installation collective
3	Eau froide seulement
4	Pas d'eau courante dans le logement

OM

ORIGINE DE L'EAU POUR USAGES DOMESTIQUES

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Immeuble raccordé à un réseau collectif de distribution (ville, commune, service des eaux, usine , etc.)
2	Immeuble raccordé par une canalisation à un point d'eau (puits, citerne, source, etc.)
3	Pas d'eau courante installée dans l'immeuble

OPA

ORIENTATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES

MODALITES	INTITULES	
blanc	Non déclaré ou sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)	
*	Sans objet (l'immeuble n'est pas le siège d'une exploitation agricole)	
1		Polyculture
2	Exploitation avec une production principale	Maraîchage ou horticulture
3		Vignes ou arbres fruitiers
4		Elevage d'herbivores
5		Elevage de granivores
6		Polyculture - élevage
7	Autres cas	Elevage d'herbivores et de granivores
8		Autres

ORICHAE

ORIGINE DU CHIFFREMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

MODALITES	INTITULES
blanc N S	Autres cas que ceux précisés ci-dessous Chiffrement effectué à partir de la déclaration de l'activité économique Chiffrement effectué par consultation du fichier SIRENE des établissements

ORICHLT

ORIGINE DU CHIFFREMENT DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Autres cas que ceux précisés ci-dessous
S	Chiffrement effectué par consultation du fichier SIRENE des établissements
T	Chiffrement réalisé par la table adresse-îlot -quartier

ORIGBI

ORIGINE DU BULLETIN INDIVIDUEL

MODALITES	INTITULES
2	Le bulletin individuel provient du sondage au 1/20
5	Le bulletin individuel provient du sondage au 1/5
9	Le bulletin individuel provient des 3/4

ORIGBM

ORIGINE DU BORDEREAU DE MAISON

MODALITES	INTITULES
blanc	BM créé au cours du contrôle de structure
2	Le BM provient du sondage au 1/20
5	Le BM provient du sondage au 1/5
9	Le BM provient des 3/4

Ce code concerne aussi les enregistrements immeubles fictifs associés à la population hors ménage ordinaire.

ORIGDI

ORIGINE DU DISTRICT

MODALITES	INTITULES
blanc	Enregistrement créé lors du contrôle de structure
2	Le bordereau de district provient du sondage au 1/20
5	Le bordereau de district provient du sondage au 1/5
9	Le bordereau de district provient des 3/4

ORIGFL

ORIGINE DE LA FEUILLE DE LOGEMENT

MODALITES	INTITULES
blanc	Enregistrement créé lors du contrôle de structure
2	La feuille de logement provient du sondage au 1/20
5	La feuille de logement provient du sondage au 1/5
9	La feuille de logement provient des 3/4

Ce code concerne aussi les enregistrements logements fictifs associés à la population hors ménage ordinaire.

P

PROFESSION

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
AGRICULTEURS SUR PETITE EXPLOITATION (moins de 20 équivalent hectares de blé) <ul style="list-style-type: none"> 1101 Agriculteurs sur petite exploitation d'agriculture générale 1102 Marchands, horticulteurs sur petite exploitation 1103 Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur petite exploitation 1104 Eleveurs d'herbivores sur petite exploitation 1105 Eleveurs de granivores et élevage mixtes, sur petite exploitation 1106 Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante 	ARTISANS (SUITE ET FIN) <ul style="list-style-type: none"> 2141 Artisans de l'imprimerie et de l'édition 2142 Artisans d'art 2143 Autres artisans de fabrication
AGRICULTEURS SUR MOYENNE EXPLOITATION (20 à 40 équivalent hectares de blé et assimilés) <ul style="list-style-type: none"> 1201 Agriculteurs sur moyenne exploitation d'agriculture générale 1202 Marchands, horticulteurs sur moyenne exploitation 1203 Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur moyenne exploitation 1204 Eleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation 1205 Eleveurs de granivores et élevage mixtes, sur moyenne exploitation 1206 Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante 1211 Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés 1212 Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés 1213 Patron pêcheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés 	Bâtiment <ul style="list-style-type: none"> 2151 Artisans maçons, plâtriers 2152 Artisans en terrassement, travaux publics, parcs et jardins 2153 Artisans électriciens du bâtiment 2154 Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment 2155 Artisans plombiers, couvreurs, chauffagistes 2156 Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois 2157 Artisans serruriers, métalliers
AGRICULTEURS SUR GRANDE EXPLOITATION (plus de 40 équivalent hectares de blé) <ul style="list-style-type: none"> 1301 Agriculteurs sur grande exploitation d'agriculture générale 1302 Marchands, horticulteurs sur grande exploitation 1303 Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur grande exploitation 1304 Eleveurs d'herbivores sur grande exploitation 1305 Eleveurs de granivores et élevage mixtes, sur grande exploitation 1306 Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante 	Réparation <ul style="list-style-type: none"> 2161 Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles 2162 Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles 2163 Artisans réparateurs en électroménager 2164 Artisans cordonniers, réparateurs divers
ARTISANS <ul style="list-style-type: none"> Alimentation <ul style="list-style-type: none"> 2101 Artisans boulangers, pâtissiers, de 0 à 2 salariés 2102 Artisans boulangers, pâtissiers, de 3 à 9 salariés 2103 Artisans bouchers, de 0 à 2 salariés 2104 Artisans bouchers, de 3 à 9 salariés 2105 Artisans charcutiers, de 0 à 2 salariés 2106 Artisans charcutiers, de 3 à 9 salariés 2107 Autres artisans de l'alimentation Travail des métaux, mécanique, électricité <ul style="list-style-type: none"> 2111 Artisans mécaniciens en machines agricoles 2112 Artisans en matériel de précision 2113 Artisans divers du travail des métaux, de l'électromécanique Tissu, habillement, cuir <ul style="list-style-type: none"> 2121 Artisans tailleur, couturière et autres artisans de la confection et du textile 2122 Artisans fabricants en cuir et peaux Bois, ameublement <ul style="list-style-type: none"> 2131 Artisans du meuble 2132 Artisans du travail mécanique du bois 	Autres services <ul style="list-style-type: none"> 2171 Conducteurs de taxi artisans 2172 Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens 2173 Artisans teinturiers, blanchisseurs 2174 Artisans des services divers <ul style="list-style-type: none"> Assimilés artisans <ul style="list-style-type: none"> 2181 Transporteurs routiers indépendants, de 0 à 9 salariés 2182 Bateliers indépendants, de 0 à 9 salariés 2190 Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans, effectuant un travail administratif ou commercial
	COMMERÇANTS ET ASSIMILÉS <ul style="list-style-type: none"> Petits commerçants (0 à 2 salariés) <ul style="list-style-type: none"> 2210 Petits grossistes en alimentation 2211 Petits grossistes en produits non alimentaires 2212 Petits détaillants en alimentation spécialisée 2213 Petits détaillants en alimentation générale 2214 Petits détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer 2215 Petits détaillants en équipement de la personne, articles de sport 2216 Petits détaillants en quincaillerie, bricolage, bazar 2217 Petits détaillants en produits de luxe 2218 Petits détaillants en librairie, photo, disques 2219 Exploitants et gérants libres de station service, de 0 à 2 salariés Patrons de petits cafés, restaurants, hôtels (0 à 2 salariés) <ul style="list-style-type: none"> 2221 Patrons de petit restaurant, café-restaurant 2222 Patrons de petit café, café-tabac 2223 Patrons de petit café associé à une autre activité 2224 Patrons de petit hôtel, hôtel-restaurant

PROFESSION (SUITE)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
COMMERÇANTS ET ASSIMILÉS (SUITE ET FIN)	PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES
Moyens commerçants (3 à 9 salariés) et assimilés	3411 Professeurs agrégés et certifiés 3414 Directeurs d'établissement secondaire et inspecteurs 3415 Enseignants de l'enseignement supérieur 3421 Chercheurs de la recherche publique 3431 Médecins hospitaliers (sans activité libérale) 3432 Médecins salariés non hospitaliers 3433 Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle 3434 Étudiants hospitaliers, stagiaires internes 3435 Pharmaciens salariés
Autres prestataires de services (0 à 9 salariés)	PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES
2241 Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés 2242 Agents généraux et courtiers d'assurances indépendants, de 0 à 9 salariés 2243 Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés 2244 Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés 2245 Professionnels de la parapsychologie, guérisseurs 2246 Indépendants gestionnaires d'établissement privé d'enseignement, de santé, d'action sociale, de 0 à 9 salariés 2247 Indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés	3511 Journalistes, secrétaires de rédaction 3512 Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes 3513 Bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique 3521 Cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles 3522 Cadres artistiques des spectacles 3523 Cadres techniques de la réalisation de spectacles vivants et audiovisuels 3531 Artistes plasticiens 3532 Artistes professionnels de la musique et du chant 3533 Artistes dramatiques, danseurs 3534 Professeurs d'art (hors établissements scolaires) 3535 Artistes de variété
CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALARIÉS OU PLUS	CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISES
2310 Chefs de grande entreprise (500 salariés et plus) 2320 Chefs de moyenne entreprise (50 à 499 salariés) 2331 Chefs d'entreprise du BTP de 10 à 49 salariés 2332 Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés 2333 Chefs d'entreprise commerciale de 10 à 49 salariés 2334 Chefs d'entreprise de services de 10 à 49 salariés	Etat-major (grandes entreprises) 3710 Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises Gestion et administration générales 3721 Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales 3722 Cadres spécialistes du recrutement, de la formation 3723 Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers 3724 Cadres de gestion courante des services financiers ou comptables des grandes entreprises 3725 Cadres de gestion courante des services du personnel des grandes entreprises 3726 Cadres de gestion courante des autres services administratifs des grandes entreprises 3727 Cadres administratifs ou financiers des PME 3728 Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) Fonction commerciale, publicité 3731 Cadres de l'exploitation des magasins de vente 3732 Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique 3733 Cadres des ventes des grandes entreprises (hors commerce de détail) 3734 Cadres commerciaux des PME (hors commerce de détail) 3736 Cadres de la publicité ; cadres des relations publiques Banques, assurances 3741 Cadres des services techniques et commerciaux de la banque 3744 Cadres des services techniques des assurances Hôtellerie, restauration 3751 Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
PROFESSIONS LIBÉRALES	
3111 Médecins libéraux spécialistes 3112 Médecins libéraux non spécialistes 3113 Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés) 3114 Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins) 3115 Vétérinaires (libéraux ou salariés) 3116 Pharmaciens libéraux 3121 Avocats 3122 Notaires 3123 Conseils juridiques et fiscaux libéraux 3124 Experts comptables, comptables agréés, libéraux 3125 Ingénieurs conseils libéraux en recrutement, organisation, études économiques 3126 Ingénieurs conseils libéraux en études techniques 3127 Architectes libéraux 3128 Huissiers de justice, officiers ministériels et professions libérales diverses 3130 Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif	
CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE	
3311 Personnel de direction de la fonction publique 3312 Ingénieurs de l'Etat et des collectivités locales 3313 Magistrats 3314 Inspecteurs et autres cadres A des Impôts, du Trésor et des Douanes 3315 Inspecteurs et autres cadres A des PTT 3316 Personnel administratif supérieur des collectivités locales et hôpitaux publics 3317 Personnel administratif de catégorie A de l'Etat (sauf Impôts, Trésor, Douane, PTT) 3318 Personnes exerçant un mandat politique ou syndical 3321 Officiers de l'Armée et de la Gendarmerie (sauf généraux)	

P

PROFESSION (SUITE)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
INGÉNIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISES	PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES DE LA SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL
État-major (grandes entreprises)	
3810 Directeurs techniques des grandes entreprises	
Recherche, études, essais (y compris informatique)	
3820 Ingénieurs et cadres techniques d'études, développement de l'agriculture et des eaux et forêts 3821 Ingénieurs et cadres de recherche, études, essais en électricité, électronique 3822 Ingénieurs et cadres de bureau d'études ou des méthodes en mécanique 3823 Ingénieurs et cadres d'études, méthodes, contrôles en BTP 3824 Architectes salariés 3825 Ingénieurs et cadres de recherche, développement en chimie, biologie 3826 Ingénieurs et cadres de recherche, développement, contrôles en métallurgie et matériaux 3827 Ingénieurs et cadres de recherche, études des industries légères 3828 Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (sauf technico-commerciaux) 3829 Autres ingénieurs et cadres d'études	4311 Cadres infirmiers et assimilés 4312 Infirmiers psychiatriques 4313 Puéricultrices 4314 Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices) 4315 Infirmiers en soins généraux salariés 4316 Infirmiers libéraux 4321 Soignes-femmes (libérales ou salariées) 4322 Spécialistes de la rééducation et diététiciens, salariés 4323 Spécialistes de la rééducation et pédicures, libéraux 4324 Techniciens médicaux 4325 Spécialistes de l'appareillage médical salariés 4326 Spécialistes de l'appareillage médical indépendants 4327 Préparateurs en pharmacie 4331 Assistantes sociales 4332 Educateurs spécialisés 4333Animateurs socio-culturels et de loisirs 4334 Conseillers familiaux
Fabrication, construction, exploitation	
3831 Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique 3832 Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique 3833 Ingénieurs et cadres de chantier du BTP 3835 Ingénieurs et cadres de fabrication en chimie et agro-alimentaire 3836 Ingénieurs et cadres de fabrication en métallurgie et matériaux 3837 Ingénieurs et cadres de fabrication des industries légères 3838 Cadres techniques de l'imprimerie et de l'édition 3839 Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'électricité, gaz, eau, chauffage, énergie	
Entretien, travaux neufs, fonctions connexes de la production	
3841 Ingénieurs et cadres d'entretien, travaux neufs 3842 Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels 3843 Ingénieurs et cadres de planning, ordonnancement	
Technico-commercial (en biens d'équipement professionnel ou biens intermédiaires)	
3851 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel 3852 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel 3853 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics 3854 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en biens intermédiaires 3855 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique	
Autres	
3861 Cadres des transports et de la logistique 3862 Personnels navigants techniques de l'aviation civile 3863 Officiers de la marine marchande	
INSTITUTEURS ET ASSIMILÉS	
4211 Instituteurs 4214 Directeurs d'école primaire ou maternelle 4215 Instituteurs de l'éducation spécialisée 4221 PEGC et maîtres auxiliaires de l'enseignement général 4224 Enseignants du technique court 4227 Conseillers d'éducation et surveillants 4231 Assistants techniques de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) 4232 Formateurs et animateurs de formation continue 4233 Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	CLERGÉ, RELIGIEUX
	4411 Clergé séculier 4412 Clergé régulier
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	4511 Contrôleurs des PTT et assimilés 4512 Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés 4513 Professions administratives intermédiaires des Collectivités locales 4514 Personnel administratif de catégorie B de l'Etat (sauf Impôts, Trésor, Douanes, PTT) 4521 Inspecteurs et officiers de police 4522 Adjoints et majors de l'Armée et de la Gendarmerie
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES	
Gestion et administration générales	
4611 Maîtrise et techniciens des services comptables ou financiers ; comptables 4612 Maîtrise et techniciens administratifs (autres que financiers et comptables) 4615 Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)	
Commercial	
4621 Chefs de petite surface de vente (salariés ou mandataires) 4622 Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente 4623 Personnel technique d'inspection, de contrôle, d'assistance des magasins de vente 4624 Représentants en biens d'équipement, biens intermédiaires, commerce interindustriel 4625 Représentants en biens de consommation auprès d'entreprises 4626 Représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels 4627 Représentants auprès de particuliers 4628 Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs 4629 Professions intermédiaires commerciales (sauf représentants et maîtrise de magasin)	

PROFESSION (SUITE)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
PROFessions INTERMÉDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES(SUITE)	CONTREMAÎTRES, AGENTS DE MAÎTRISE (maîtrise administrative exclue)
Information, communication, spectacles	AGENTS DE MAÎTRISE EN FABRICATION, CONSTRUCTION, EXPLOITATION
4631 Assistants techniques de la publicité, des relations publiques (salariés ou indépendants) 4632 Interprètes, traducteurs (salariés ou indépendants) 4633 Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (salariés ou indépendants) 4634 Assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, salariés 4635 Assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, indépendants 4636 Photographe salariés 4637 Photographe indépendants	Agriculture, pêche 4801 Personnel de direction et d'encadrement des exploitations agricoles ou forestières 4802 Maîtres d'équipage (pêche, marine marchande)
Transport, tourisme	Électricité, électronique 4811 Agents de maîtrise 2 ^e niveau en fabrication de matériel électrique, électronique 4812 Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en fabrication de matériel électrique, électronique
4641 Responsables administratifs ou commerciaux des transports et du tourisme (non cadres) 4642 Responsables d'exploitation des transports (non cadres)	Travail des métaux, mécanique 4821 Agents de maîtrise 2 ^e niveau en fabrication mécanique 4822 Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en fabrication mécanique
Banques, assurances	Bâtiment, travaux publics 4831 Conducteurs de travaux non cadres en bâtiment, travaux publics 4832 Chefs de chantier du bâtiment et des travaux publics
4651 Gradées des services techniques de la banque 4654 Rédacteurs d'assurance	Chimie, agro-alimentaire 4851 Agents de maîtrise 2 ^e niveau en fabrication chimique ou agro-alimentaire 4852 Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en fabrication chimique ou agro-alimentaire
Hôtellerie, restauration	Autres 4861 Agents de maîtrise 2 ^e niveau en fabrication en métallurgie et matériaux 4862 Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en fabrication en métallurgie et matériaux 4871 Agents de maîtrise et techniciens de la production et de la distribution d'électricité, gaz, eau, chauffage, énergie 4873 Agents de maîtrise 2 ^e niveau en fabrication en industrie légère 4874 Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en fabrication en industrie légère
TECHNICIENS (sauf techniciens tertiaires)	AGENTS DE MAÎTRISE EN ENTRETIEN, TRAVAUX NEUFS
Agriculture, eaux et forêts	4881 Agents de maîtrise 2 ^e niveau en entretien, installation 4882 Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en entretien, installation électromécanique ou électronique 4883 Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en entretien, installation mécanique 4884 Agents de maîtrise d'entretien général
4701 Techniciens d'études, développement de l'agriculture et des eaux et forêts 4702 Contrôleurs laitiers, inséminateurs et autres agents techniques agricoles	AGENTS DE MAÎTRISE DIVERS
Électricité, électronique	4891 Responsables d'entrepôt, de magasinage 4892 Responsables de manutention 4893 Maîtres de restauration et de cuisine
4711 Dessinateurs projecteurs en électricité, électronique 4712 Dessinateurs d'études en électricité, électronique 4713 Techniciens d'études, essais, contrôle en électricité, électronique 4717 Techniciens de maintenance, dépannage en électricité, électronique, automatisme 4718 Techniciens des télécommunications	EMPLOYÉS CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE
Mécanique	5211 Agents d'exploitation des PTT et assimilés 5212 Préposés des PTT 5213 Agents de constatation ou de recouvrement des impôts, du Trésor, des Douanes 5214 Commissaires adjoints administratifs de la fonction publique 5215 Agents de bureau de la fonction publique 5216 Agents de service des établissements d'enseignement 5217 Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
4721 Dessinateurs projecteurs en construction mécanique et chaudronnerie 4722 Dessinateurs d'études en construction mécanique et chaudronnerie 4723 Techniciens en mécanique et chaudronnerie	5221 Aides-soignants (du public ou du privé) 5222 Agents de service hospitaliers (du public ou du privé) 5223 Ambulanciers salariés (du public ou du privé)
Bâtiment, travaux publics	
4731 Dessinateurs projecteurs en bâtiment, travaux publics 4732 Dessinateurs d'études en bâtiment, travaux publics 4733 Géomètres, topographes 4734 Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales 4735 Mètres et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics	
Chimie, agro-alimentaire	
4751 Techniciens chimistes, biologistes	
Autres industries	
4781 Techniciens en métallurgie et matériaux 4771 Assistants techniques de l'imprimerie et de l'édition 4772 Techniciens des industries légères	
Fonctions connexes de la production	
4781 Préparateurs de méthodes 4782 Techniciens de planning, ordonnancement, lancement	
Autres	
4791 Pupitreurs, chefs de salle en informatique (hors fonction publique) 4792 Programmeurs, préparateurs de travaux en Informatique (hors fonction publique) 4793 Techniciens des laboratoires de recherche publique ou d'enseignement 4794 Techniciens divers 4795 Experts indépendants de niveau technicien	

PROFESSION (SUITE)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
POLICIERS, MILITAIRES	FABRICATION, TRAVAUX, EXPLOITATION ... (SUITE)
5311 Agents de police 5312 Gendarmes (de grade inférieur à adjudant) 5313 Sergents, sergents-chefs 5314 Hommes du rang 5315 Pompiers 5316 Agents techniques des eaux et forêts 5317 Agents de sécurité, de surveillance	Forge, travail des métaux, mécanique Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal (et assimilés) 6220 Forgerons qualifiés 6221 Chaudronniers, tôliers industriels qualifiés 6222 Tuyauteurs industriels qualifiés 6223 Soudeurs qualifiés sur métaux
EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal (fraiseur, tourneur, rectifieur, etc.) 6226 Ouvriers très qualifiés travaillant par enlèvement de métal (à l'unité, petite série sur machine classique) 6227 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
5411 Secrétaires 5412 Dactylos, sténo-dactylos (sans secrétariat), opératrices sur machines de bureau 5415 Opératrices de saisie en informatique 5416 Opératrices d'exploitation en informatique 5417 Standardistes, téléphonistes 5421 Employés des services comptables ou financiers 5424 Employés administratifs divers d'entreprise 5428 Dessinateurs d'exécution 5431 Employés des services techniques de la banque, guichetiers 5434 Employés des services techniques des assurances 5441 Contrôleurs des transports (personnels roulants) 5442 Agents des services commerciaux des transports et du tourisme 5443 Agents administratifs des transports de marchandises 5444 Agents et hôtesses d'accueil et d'information 5445 Agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme) 5489 Salarié ne donnant aucune indication sur leur profession	Ouvriers qualifiés du montage en construction mécanique 6231 Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques 6234 Monteurs qualifiés en charpente métallique
EMPLOYÉS DE COMMERCE	Autres ouvriers qualifiés de la mécanique 6236 Traceurs qualifiés 6236 Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique, métallurgie 6237 Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux 6238 Mécaniciens, ajusteurs qualifiés, sans autre indication
5511 Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires 5512 Vendeurs en alimentation 5513 Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer 5514 Vendeurs en équipement de la personne, articles de sport 5515 Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage 5516 Vendeurs en articles de luxe 5517 Vendeurs en photo, disques, librairie 5518 Employés de libre-service 5519 Caissiers de magasin 5521 Pompistes et gérants (salariés ou mandataires) de station-service	Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction 6241 Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics 6242 Ouvriers qualifiés du travail du béton 6243 Conducteurs qualifiés d'engins de chantier du BTP 6244 Autres ouvriers qualifiés des travaux publics 6245 Mineurs de fond qualifiés 6246 Ouvriers qualifiés de l'extraction (carrières, pétrole, gaz...)
PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS	Industries de transformation (chimie, IAA, transformation des métaux, verre, matériaux de construction) 6251 Ouvriers qualifiés sur installations ou machines de la chimie 6254 Ouvriers qualifiés de laboratoire (chimie) 6255 Ouvriers qualifiés des industries agricoles et alimentaires 6261 Ouvriers qualifiés de la métallurgie, du verre, de la céramique et des matériaux de construction 6264 Ouvriers qualifiés de la fabrication des papiers et cartons 6265 Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois
5611 Serveurs et commis de restaurant ou de café 5614 Employés de l'hôtellerie 5621 Manucures, esthéticiennes, salariées 5622 Coiffeurs salariés 5631 Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants et travailleuses familiales 5632 Employées de maison et femmes de ménages chez des particuliers 5633 Concierges, gardiens d'immeubles 5634 Employés des services divers	Textile, habillement, cuir 6271 Conducteurs de machines du textile et de la tannerie-mégaissérie 6272 Ouvriers qualifiés de la coupe et des finitions des vêtements 6273 Mécaniciennes en confection qualifiées 6274 Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
OUVRIERS QUALIFIÉS DE TYPE INDUSTRIEL	Impression, façonnage du papier-carton 6281 Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques 6282 Ouvriers de la composition 6283 Ouvriers de l'impression 6284 Ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton
ENTRETIEN INDUSTRIEL, RÉGLAGE	Travail du bois 6291 Ouvriers qualifiés de scierie 6292 Ouvriers qualifiés de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
6201 Mécaniciens qualifiés d'entretien d'équipement industriel 6202 Electromécaniciens, électroniciens qualifiés d'entretien d'équipement industriel 6203 Réglieurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique) 6204 Réglieurs qualifiés d'équipements de fabrication (sauf travail des métaux, mécanique)	Divers 6293 Surveillants qualifiés d'exploitation (électricité, gaz, eau, chauffage, énergie) 6294 Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie et santé) 6299 Ouvriers qualifiés divers de type industriel et ouvriers qualifiés mal désignés
FABRICATION, TRAVAUX, EXPLOITATION, CONTRÔLE, LABORATOIRES...	
Électricité, électronique	
6211 Bobiniers qualifiés 6214 Câbleurs qualifiés 6218 Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique	

PROFESSION (SUITE)

MODALITES ET INTITULES	MODALITES ET INTITULES
OUVRIERS QUALIFIÉS DE TYPE ARTISANAL	OUVRIERS NON QUALIFIÉS DE TYPE INDUSTRIEL
Jardinage	Électricité, électronique
6301 Jardiniers	6711 Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
Électricité	Forge, travail des métaux, mécanique
6311 Électriciens qualifiés du bâtiment	6721 Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
6312 Dépanneurs qualifiés en radio-télévision, électroménager	6722 Ouvriers non qualifiés travaillant par formage de métal
6313 Electromécaniciens qualifiés d'entretien d'équipements non industriels	6723 Ouvriers non qualifiés de montage, de contrôle, etc., en mécanique
Travail des métaux, mécanique	Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction
6321 Carrossiers d'automobile qualifiés	6741 Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
6322 Métalliers, serruriers qualifiés	6742 Aides-mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction.
6323 Mécaniciens qualifiés d'automobiles (entretien, réparation)	
6324 Mécaniciens qualifiés d'entretien d'équipements non industriels	
Bois	Industries de transformation
6331 Charpentiers en bois qualifiés	6751 Ouvriers non qualifiés de la chimie
6332 Menuisiers qualifiés du bâtiment	6754 Ouvriers non qualifiés des industries agricoles et alimentaires
Bâtiment	6761 Ouvriers non qualifiés de la métallurgie, du verre, de la céramique, et des matériaux de construction
6341 Maçons qualifiés	6764 Ouvriers non qualifiés de la fabrication du papier-carton et des industries lourdes du bois
6342 Ouvriers qualifiés du travail de la pierre	
6343 Couvreurs qualifiés	
6344 Plombiers et chauffagistes qualifiés	
6346 Peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment	
6346 Monteurs qualifiés en agencement, isolation	
6347 Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments	
Alimentation	
6351 Bouchers (sauf industrie de la viande)	
6352 Charcutiers (sauf industrie de la viande)	
6353 Boulangers, pâtissiers (sauf activité industrielle)	
6354 Cuisiniers qualifiés	
Textile, habillement, cuir	
6371 Tailleurs et couturières qualifiées	6771 Ouvriers non qualifiés du textile et de la tannerie-mégisserie
6372 Ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements)	6772 Ouvriers non qualifiés de la confection
6373 Ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir	6773 Ouvriers non qualifiés du travail du cuir
Divers	
6391 Modelleurs (sauf modelleurs de métal), moulleurs-noyauteurs à la main	6791 Ouvriers non qualifiés du travail du bois
6392 Ouvriers d'art	6792 Manutentionnaires, agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
6393 Auxiliaires des spectacles	6793 Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition
6394 Ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main	6799 Ouvriers non qualifiés divers de type industriel et ouvriers mal désignés
6399 Ouvriers qualifiés divers de type artisanal	
CHAUFFEURS	OUVRIERS NON QUALIFIÉS DE TYPE ARTISANAL
6411 Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	6821 Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés
6412 Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)	
6413 Conducteurs de taxi (salariés)	
6414 Conducteurs de voiture particulière (salariés)	
6415 Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	
OUVRIERS QUALIFIÉS DE LA MANUTENTION, DU MAGASINAGE, DES TRANSPORTS	Bâtiment
6511 Conducteurs d'engins lourds de levage	6841 Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment
6512 Conducteurs d'engins lourds de manœuvre	6842 Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
6513 Dockers	
6514 Conducteurs de chariot élévateur, caristes	
6515 Magasiniens	
6521 Agents qualifiés des services d'exploitation des transports (personnels sédentaires)	
6522 Conducteurs qualifiés d'engin de transport guidé	
6531 Matelots de la marine marchande	
6532 Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)	
OUVRIERS AGRICOLES ET ASSIMILÉS	Agriculture, pêche, sylviculture
	6911 Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers
	6912 Ouvriers de l'élevage
	6913 Ouvriers en maraîchage ou de l'horticulture
	6914 Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
	6915 Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
	6916 Ouvriers d'exploitation forestière ou de sylviculture
	6921 Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

(SUITE ET FIN)

MODALITES ET INTITULES	
7100	Anciens agriculteurs exploitants
7200	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
7400	Anciens cadres
7500	Anciennes professions intermédiaires
7700	Anciens employés
7800	Anciens ouvriers
8100	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
8300	Militaires du contingent
8400	Elèves, étudiants
8500	Personnes diverses sans activité profession- nelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
8600	Personnes diverses sans activité profesion- nelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

P C F

PRESENCE DU CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	La personne de référence de la famille n'a pas de conjoint
1	La personne de référence de la famille a un conjoint

PCM

PRESENCE D'UN CONJOINT DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	La personne de référence du ménage n'a pas de conjoint
1	La personne de référence du ménage a un conjoint

PIM

POIDS DE L'IMMEUBLE

POUR LE SONDAGE AU 1/20 (SOND = 20)

Pour les immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire , la quantité PIM est nulle.

NL	PIM
01	toujours 20
02	toujours 10
03	alternativement 6,7,7
04	toujours 5
05	toujours 4
06	alternativement 4, 3, 3
07	alternativement 2, 3, 3, 3, 3, 3, 3
08	alternativement 2, 3
09	alternativement 2, 2, 2, 3, 2, 2, 2, 2, 3
10	toujours 2
11	alternativement 2, 2, 2, 2, 1, 2, 2, 2, 2, 2, 1
12	alternativement 1, 2, 2
13	alternativement 2, 2, 1, 2, 1, 2, 1, 2, 1, 2, 1
14	alternativement 1, 1, 2, 1, 2, 1, 2
15	alternativement 2, 1, 1
16	alternativement 2, 1, 1, 1
17	alternativement 1, 1, 1, 1, 2, 1, 1, 1, 1, 2, 1, 1, 1, 1, 1, 2
18	alternativement 2, 1, 1, 1, 1, 1, 1
19	alternativement 2, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1
20 à 99	toujours 1

PIM

POIDS DE L'IMMEUBLE (SUITE)

POUR LE SONDAGE AU 1/4 (SOND = 4)

Pour les immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire , la quantité PIM est nulle.

NL	PIM
01	toujours 4
02	toujours 2
03	alternativement 2, 1, 1
04 à 99	toujours 1

POUR LE DÉPOUILLEMENT EXHAUSTIF (SOND = 1)

Pour les immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire, la quantité PIM est nulle.

NL	PIM
01 à 99	toujours 1

PIM

(SUITE ET FIN)

L'échantillon au 1/20 est obtenu par tirage systématique d'un logement sur 5 dans l'échantillon au 1/4, c'est-à-dire par tirage d'un logement sur 20.

Un immeuble figure dans l'échantillon au 1/20 dès lors que l'un de ses logements a été tiré au 1/20 ; par conséquent, plus un immeuble a de logements, plus il a de chances de figurer dans l'échantillon. Pour établir des statistiques correctes sur les immeubles, il faut donc affecter à chaque immeuble une quantité (PIM) qui dépend du nombre de logements de l'immeuble (NL).

Dans le sondage au 1/20, pour un immeuble donné, le poids de l'immeuble devrait être égal à 1 si NL est supérieur ou égal à 20, et à $\frac{2}{NL}$ si NL est inférieur à 20. En fait, pour éviter de définir un poids fractionnaire dans le cas où la valeur de NL n'est pas un diviseur de 20, on prend pour valeurs de PIM des immeubles successifs ayant même valeur de NL une suite de nombres égaux soit à la valeur entière par défaut de $\frac{2}{NL}$, soit à la valeur entière par excès de $\frac{2}{NL}$, de telle sorte que le poids moyen des immeubles dont le nombre de logements est n soit $\frac{2}{n}$ lorsque n est inférieur à 20.

Dans le sondage au 1/4, on calcule PIM de la même façon en considérant $\frac{4}{NL}$ au lieu de $\frac{20}{NL}$.

Pour l'exhaustif, on prend toujours PIM = 1

PN

PAYS DE NAISSANCE

MODALITES	INTITULES	MODALITES	INTITULES
**	France métropolitaine		
(A)	PAYS ETRANGERS		
	- EUROPE -		- AFRIQUE -
01	Allemagne	31	Algérie
02	Autriche	33	Cameroun
03	Belgique	34	République Centrafricaine
04	Bulgarie	35	République populaire du Congo
05	Danemark	36	Côte-d'Ivoire
06	Espagne	37	Bénin (ex-Dahomey)
07	Finlande	39	Gabon
08	Grèce	40	Guinée (ex-Guinée Française)
09	Hongrie	42	Haute-Volta
10	Irlande (Eire)	43	Madagascar (Républ. malgache)
11	Italie	44	Mali (ex-Soudan Français)
12	Luxembourg	45	Maroc
13	Norvège	46	Mauritanie
14	Pays-Bas (Hollande)	47	Niger
15	Pologne	48	République Arabe d'Egypte
16	Portugal	49	Sénégal (et Gambie)
17	Roumanie	50	Tchad
18	Royaume-Uni	51	Togo
19	Suède	52	Tunisie
20	Suisse	53	Comores
21	Tchécoslovaquie	54	Djibouti
22	Yougoslavie	55	Ile Maurice
23	Monaco	56	Nigéria
24	Andorre	57	Zaïre (Congo-Kinshasa)
29	Autres pays d'Europe (sauf URSS)	59	Autres pays d'Afrique

PN

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES	MODALITES	INTITULES
(A)	PAYS ETRANGERS (SUITE ET FIN) - AMERIQUE - 60 Canada 61 Etats-Unis d'Amérique(USA) 62 Haïti 63 Mexique 64 Argentine 65 Brésil 66 Chili 67 Colombie 68 Vénézuéla 69 Autres pays d'Amérique - ASIE - 71 Cambodge (Kampuchéa) 72 Chine populaire, Formose (Taïwan) 73 Inde 74 Iran 75 Israël 76 Japon 77 Laos 78 Liban 79 Syrie 80 Turquie 81 Viêt-nam 82 Irak 83 Pakistan 84 Autres pays d'Asie (sauf URSS)	85 86 89 91 92 93 94 95	- URSS - - OCEANIE - (B) DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (D.O.M.) Guadeloupe Martinique Guyane Réunion Saint-Pierre-et-Miquelon (C) TERRITOIRES D'OUTRE-MER (T.O.M.) Mayotte, Terres australes françaises Nouvelle-Calédonie, Archipels Wallis et Futuna Polynésie Française

Les Pays Baltes sont considérés, en tant que pays, comme faisant partie de l'URSS et l'Arménie comme faisant partie de la Turquie (différence avec le code N).

P R A

PAYS DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES	MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (résidence antérieure en France métropolitaine)		
(A)	PAYS ETRANGERS		
	EUROPE		AFRIQUE
01	Allemagne	31	Algérie
02	Autriche	33	Cameroun
03	Belgique	34	République Centrafricaine
04	Bulgarie	35	République populaire du Congo
05	Danemark	36	Côte-d'Ivoire
06	Espagne	37	Bénin (ex-Dahomey)
07	Finlande	39	Gabon
08	Grèce	40	Guinée (ex-Guinée Française)
09	Hongrie	42	Haute-Volta
10	Irlande (Eire)	43	Madagascar (Républ. malgache)
11	Italie	44	Mali (ex-Soudan Français)
12	Luxembourg	45	Maroc
13	Norvège	46	Mauritanie
14	Pays-Bas (Hollande)	47	Niger
15	Pologne	48	République Arabe d'Egypte
16	Portugal	49	Sénégal (et Gambie)
17	Roumanie	50	Tchad
18	Royaume-Uni	51	Togo
19	Suède	52	Tunisie
20	Suisse	53	Comores
21	Tchécoslovaquie	54	Djibouti
22	Yougoslavie	55	Ile Maurice
23	Monaco	56	Nigéria
24	Andorre	57	Zaïre (Congo-Kinshasa)
29	Autres pays d'Europe (sauf URSS)	59	Autres pays d'Afrique

PRA

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES	MODALITES	INTITULES
(A)	PAYS ETRANGERS (SUITE ET FIN) - AMERIQUE - 60 Canada 61 Etats-Unis d'Amérique(USA) 62 Haïti 63 Mexique 64 Argentine 65 Brésil 66 Chili 67 Colombie 68 Vénézuéla 69 Autres pays d'Amérique - ASIE - 71 Cambodge (Kampuchéa) 72 Chine populaire, Formose (Taïwan) 73 Inde 74 Iran 75 Israël 76 Japon 77 Laos 78 Liban 79 Syrie 80 Turquie 81 Viêt-nam 82 Irak 83 Pakistan 84 Autres pays d'Asie (sauf URSS)	85 86 89 91 92 93 94 95	- URSS - - OCEANIE - Australie Autres pays d'Océanie (B) DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER (D.O.M.) Guadeloupe Martinique Guyane Réunion Saint-Pierre-et-Miquelon (C) TERRITOIRES D'OUTRE-MER (T.O.M.) Mayotte , Terres australes françaises Nouvelle-Calédonie, Archipels Wallis et Futuna Polynésie Française

Observation :

Les pays Baltes sont considérés, en tant que pays, comme faisant partie de l'URSS, et l'Arménie comme faisant partie de la Turquie (différence avec le code N.).

PTPT

PRESENCE D'UN TRAVAILLEUR A PLEIN-TEMPS SUR L'EXPLOITATION

MODALITES	INTITULES
blanc	Non déclaré ou sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
*	Sans objet (l'immeuble n'est pas le siège d'une exploitation agricole)
0	Aucune personne ne travaille à plein-temps sur l'exploitation
1	Une personne au moins travaille à plein-temps sur l'exploitation

PUB

STATUT DES SALARIES DE L'ETABLISSEMENT

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (inactif ou chômeur)
b	Non déclaré
1	Salariés de l'Etat (administrations nationales)
2	Salariés des collectivités locales, hôpitaux publics, HLM
3	Salariés de la sécurité sociale
4	Salariés des entreprises publiques ou nationales
5	Salariés des entreprises du secteur privé

La modalité 4 ne comprend pas les salariés des entreprises nationalisées en 1982 qui sont classés dans la modalité 5.

P75

PROFESSION (ANCIENNE NOMENCLATURE)

MODALITES	INTITULES
blanc ****	Sans objet (sondage au 1/4, exhaustif) Sans objet (inactifs)
0114	(01) Agriculture et activités connexes
0115	Entrepreneur de travaux agricoles
0116	Jardinier chez un particulier
0117	Autre jardinier, salinier
	Autre travailleur agricole, apiculteur, horticulteur, maraîcher et assimilés
0201	(02) Forestage
0202	Bûcheron, marqueur, entrepreneur d'abattage de bois, sylviculteur et assimilés Agent technique des eaux et forêts
0414	(04) Pêche et marine du commerce
0415	Pêcheur en eau salée
0416	Marin du commerce
	Passeur, marinier, batelier et assimilés
0614	(06) Mines, carrières
0615	Mineur, foreur-sondeur et spécialiste de l'extraction du pétrole Carrier et autre ouvrier de carrière
0701	(07) Terrassement
	Terrassier, cantonnier et assimilés
0814	(08) Taille de pierre
0815	Paveur, ardoisier, marbrier, tailleur de pierre Scieur de pierre , de marbre, aide-paveur
0901	(09) Maçonnerie et métiers connexes
	Maçon et métiers connexes

P75

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
1001	(10) Couverture, fumisterie, plomberie, installations sanitaires Ouvrier de la couverture, de la plomberie et assimilés
1101	(11) Peinture, décoration Décorateur et assimilés Peintre en bâtiment , peintre au pistolet
1201	(12) Production des métaux, fonderie Ouvrier de la production des métaux, de la fonderie
1301	(13) Laminage, étirage, tréfilage Lamineur, étireur, tréfileur et assimilés
1401	(14) Moulage Mouleur, mouleur-noyauteur et assimilés
1514	(15) Forge, serrurerie, ferronnerie Forgeron, maréchal-ferrant, ouvrier de forge
1515	Serrurier et assimilés
1701	(17) Chaudronnerie et activités connexes Ouvrier de la chaudronnerie et des activités connexes
1801	(18) Charpente en fer Charpentier en fer et assimilés
1914	(19) Mécanique I - ajusteurs, monteurs, réparateurs et métiers connexes Ajusteur, monteur, réparateur et métiers connexes
1915	Ouvrier de l'horlogerie
1916	Garagiste
2014	(20) Mécanique II - ouvriers sur machines Perceur, affûteur, décolleteur, tourneur, rectifieur
2015	Ajusteur-outilleur, outilleur et autres outilleurs, fraiseur, réglage de machine-outil, alésoir
2016	Autre conducteur de machine-outil
2101	(21) Soudure Ouvrier de la soudure
2314	(23) Métiers divers du travail des métaux Galvanisseur, râtasseeur, polisseur
2315	Ebarbeur, meuleur
2316	Ouvrier de la coutellerie, de la cisellerie et autres ouvriers du travail des métaux

P 75

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
2401	(24) Métiers mal désignés de la métallurgie et du travail des métaux Ouvrier de la métallurgie et du travail des métaux à l'appellation imprécise
2614	(26) Electricité Electricien du bâtiment, monteur de lignes, électro-mécanicien et conducteur d'appareil électrique
2615	Autres électriciens
2714	(27) Radio-électricité, électronique Opérateur radio, opérateur radar
2715	Radio-électricien, électronicien et autre professionnel de la radio et de l'électronique
2801	(28) Verrerie (production) et travail du verre à chaud Ouvrier de la production du verre et du travail du verre à chaud
2901	(29) Ouvriers du travail du verre et assimilés Ouvrier du travail du verre et assimilés
3014	(30) Photographie, photogravure, gravure à l'acide Ouvrier photographe
3015	Cadreur
3214	(32) Composition, impression Margeur, OS de l'impression sur étoffes
3215	Compositeur typo, imprimeur
3216	Autre ouvrier de la composition et de l'impression
3301	(33) Reliure, brochage, travail du papier et du carton Ouvrier de la reliure, du brochage, du travail du papier et du carton
3501	(35) Papier et carton (fabrication) Ouvrier de la fabrication du papier et du carton
3601	(36) Briqueterie, céramique Briquetier, tuilier
3602	Porcelainier, faïencier, potier et assimilés
3701	(37) Conducteurs de four et assimilés Conducteur de four et assimilés

P75

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
3814	(38) Ouvriers de la chimie et assimilés Aide et ouvrier de laboratoire
3815	Ouvrier de la chimie et assimilés
3816	Conducteur d'appareils
4001	(40) Apprêt, blanchiment , teinture Appréteur, blanchisseur, teinturier
4101	(41) Métiers de l'alimentation (n.d.a.) Métiers divers de l'alimentation
4401	(44) Boulangerie, pâtisserie Boulanger, boulanger-pâtissier
4514	(45) Cuisine Cuisinier chez un particulier
4515	Aide de cuisine
4516	Cuisinier d'établissement
4614	(46) Abattage, travail des viandes Boucher, boucher-charcutier
4615	Abatteur de bestiaux, OS de l'abattage, du travail des viandes, salaisonnier
4616	Charcutier, tripier, garçon tripier
4714	(47) Laiterie, beurrerie, fromagerie OS de la laiterie, de la beurrerie, de la fromagerie
4715	Laitier, beurrier (producteur), fromager
4814	(48) Textiles Fileur et ouvrier de filature
4815	Dentellière, rousseur, tisseur, stoppeur, tricoteuse
4816	Autre ouvrier des textiles
4903	(49) Couture, chapellerie, tapisserie, matelasserie Repassuse au fer et assimilés
4914	Tailleur, couturier
4915	Autre ouvrier de la couture
4916	Ouvrier de la chapellerie
4917	OS de la tapisserie, de la matelasserie
4918	Matelassier, tapissier

P75

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
5314	(53) Chaussures, travail du cuir (n.d.a.) Ouvrier en chaussures
5315	Ouvrier du travail industriel des cuirs
5316	Cordonnier-réparateur, bottier
5317	Ouvrier de la bourrellerie, de la sellerie
5501	(55) Pelleterie, tannerie, mégisserie, corroierie Ouvrier de la préparation des cuirs, pelletier, tanneur, mégissier
5701	(57) Travail du bois brut Scieur et autre ouvrier du travail du bois brut
5801	(58) Charpente en bois Ouvrier de la charpente en bois
5901	(59) Menuiserie, ébénisterie Ouvrier de la menuiserie, de l'ébénisterie et assimilés
6014	(60) Métiers divers du bois et des matières connexes Ouvrier du charronnage et de la carrosserie
6015	Autre ouvrier du bois et des matières connexes
6501	(65) Conducteurs d'engins de transport automobiles terrestres et assimilés Conducteur de poids lourd, de transport en commun
6514	Chauffeur de taxi
6515	Chauffeur chez un particulier
6516	Autre chauffeur d'auto et assimilés
6601	(66) Conducteurs d'engins de transport sur rails Conducteur d'engin de transport sur rail
6702	(67) Autres ouvriers et ouvriers mal désignés Autre ouvrier professionnel
6703	Contremaitre (s.a.i.)
6704	Apprenti (s.a.i.)
6705	Artisan (s.a.i.)
6714	Autre ouvrier spécialisé
6715	Chauffeur (s.a.i.)
6716	Ouvrier (s.a.i.)

P75

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
6914 6915 6916 6917 6918 6919	(69) Ouvriers de la manutention, conducteurs d'engins de terrassement Conducteur d'appareil de levage Conducteur de machine de terrassement Déménageur, arrimeur, chef de manutention Porteur Docker, manutentionnaire Autres ouvriers de la manutention
7014 7015	(70) Manoeuvres Homme d'équipe (SNCF) Autre manoeuvre
7301	(73) Transformation des matières plastiques Ouvrier de la transformation des matières plastiques
7502 7503 7514 7515	(75) Dessinateurs Dessinateur en bâtiment Dessinateur (n.d.a. ou s.a.i.) Dessinateur industriel Dessinateur cartographe, photogrammètre
7601 7603 7604 7605 7606 7608 7609 7610 7611 7614 7615 7616 7617 7618 7621	(76) Agents techniques et techniciens Agent technique et technicien de l'agriculture, de l'élevage et du génie rural Agent technique et technicien spécialiste de la géologie, des mines et des carrières Agent technique et technicien spécialiste de la métallurgie, de la sidérurgie, de l'industrie mécanique Agent technique et technicien spécialiste de l'électronique Agent technique et technicien spécialiste de l'électricité, de l'électromécanique et de l'électro-technique Agent technique et technicien spécialiste des industries agricoles et alimentaires Agent technique et technicien spécialiste de l'organisation du travail et de la gestion de la production Analyste Programmeur et analyste-programmeur Arpenteur, mètreur, agent technique du B.T.P., opérateur topographe Surveillant de travaux (B.T.P.) Géomètre Agent technique et technicien de la chimie et de la pétro-chimie Autre chimiste Expert (n.d.a.)

P75

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
7622	Agent technique et technicien (n.d.a. ou s.a.i.)
7701	(77) Personnel technique des transports
7702	Officier de la marine marchande, officier de port
7714	Pilote et navigateur d'aviation civile, commandant d'aérodrome
7715	Chef de gare, sous-chef de gare (SNCF), chef de gare routière
	Chef de gare principal
7801	(78) Ingénieurs et cadres techniques supérieurs
7802	Ingénieur et cadre technique supérieur spécialiste de l'agriculture
7804	Ingénieur et cadre technique supérieur spécialiste de la géologie, des mines et des carrières
7805	Ingénieur et cadre technique supérieur spécialiste de la métallurgie, de la sidérurgie et de la mécanique
7806	Ingénieur et cadre technique supérieur spécialiste de l'électronique
7807	Ingénieur et cadre technique supérieur spécialiste de l'électricité, de l'électro-mécanique et de l'électro-technique
7808	Ingénieur et cadre technique supérieur spécialiste de la chimie et de la pétrochimie
7809	Ingénieur et cadre technique supérieur spécialiste des industries agricoles et alimentaires
7810	Ingénieur et cadre technique supérieur spécialiste de l'informatique
7811	Ingénieur et cadre supérieur spécialiste de l'organisation et de la gestion, ingénieur conseil
7812	Ingénieur et cadre supérieur technico-commercial
7814	Ingénieur et cadre technique supérieur (autre ou s.a.i.)
7815	Ingénieur et cadre technique supérieur spécialiste du bâtiment, des travaux publics et de la topographie
	Architecte, urbaniste
7902	(79) Cadres supérieurs administratifs, financiers et commerciaux de l'industrie, du commerce, des services et de l'administration
7903	Cadre supérieur financier
7904	Cadre supérieur commercial
7905	Cadre supérieur chargé du personnel ou de la formation
7906	Gérant de société
7914	Fonctionnaire supérieur et assimilés
7915	Cadre supérieur administratif
	Cadre supérieur (s.a.i.)
8001	(80) Autres cadres administratifs
8002	Cadre des banques
	Fonctionnaire des cadres moyens

P75

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
8003 8014 8015	Agent d'assurances Autre cadre administratif Gérant d'immeubles
8102 8103 8104 8105 8106 8107 8108 8109 8110 8111 8112 8113 8114 8115 8116	(81) Emplois de bureau Emploi de bureau non qualifié Adjoint administratif Secrétaire, dactylo, sténodactylo et assimilés Secrétaire de direction Encaisseur et assimilés Caissier Aide-comptable Comptable, chef comptable Opérateur en traitement de l'information Perforeur en traitement de l'information Calculateur Standardiste, télégraphiste manipulant Emploi de bureau qualifié Commis d'agent de change Correcteur d'imprimerie
8201 8203 8214 8215 8216 8217	(82) Agents mixtes Magasinier Préposé des P.T.T. et assimilés Livreur, porteur de journaux Coursier, garçon de courses Chef de gare de 5 ^e classe (SNCF) Chef de train, chef de station, facteur mixte (SNCF), aiguilleur (SNCF), agent subalterne des transports, poinçonneur de billets
8301 8302 8304 8305 8314 8315 8316	(83) Salariés du commerce et des services commerciaux (sauf hôtellerie) Gérant de magasin à succursales multiples Acheteur Chef des ventes, chef de rayon Pompiste, vendeur, camelot et autres métiers salariés du commerce (sauf hôtellerie) Agent commercial, représentant de commerce (salarié) Agent général (salarié) Voyageur de commerce, inspecteur commercial, démarcheur en valeurs mobilières (salarié)

P75

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
8401 8402 8404 8414 8415 8416 8417 8418	<p>(84) Industriels et commerçants</p> <p>Entrepreneur du bâtiment et des travaux publics Entrepreneur des transports et assimilés Hôtelier, restaurateur et cafetier Industriel et autre entrepreneur Editeur Commerçant détaillant et assimilés Libraire, buraliste Commerçant grossiste, chef d'entreprise de services, courtier et assimilés</p>
8514 8515 8516 8517	<p>(85) Gardiens</p> <p>Concierge et assimilés Gardien Planton, concierge d'administration Garde-barrière (SNCF), gardien de phare et assimilés, éclusier</p>
8601 8602 8614 8615 8616 8617 8618 8619 8620 8621 8622 8623 8624	<p>(86) Services</p> <p>Garçon de café, serveur de restaurant Guide-cicérone, hôtesse de l'air et assimilés Femme de ménage (services personnels) Employé de maison Garde-malade Bonne d'enfants, nourrice Personnel de service de l'hôtellerie, employé de garderie d'enfants, personnel de service divers Désinfecteur, plongeur (hôtel, restaurant) Blanchisseur Laveur, nettoyeur de vitres Femme de ménage, balayeur, nettoyeur (s.a.i.) Agent de service (administrations, services publics) Cadres de l'hôtellerie et assimilés</p>
8701 8702 8703	<p>(87) Soins personnels</p> <p>Manucure Coiffeur et assimilés Maquilleuse, esthéticienne</p>

P75

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
	<p>(88) Santé</p> <p>8801 Aide-infirmier, infirmier non diplômé et assimilés 8802 Kinésithérapeute, pédicure, rééducateur 8805 Sage-femme 8806 Médecin, chirurgien, interne et externe des hôpitaux, psychanalyste 8807 Chirurgien-dentiste 8808 Pharmacien 8809 Vétérinaire 8811 Préparateur en pharmacie, herboriste 8814 Infirmier diplômé d'Etat, infirmier autorisé 8815 Opérateur radiographe 8816 Prothésiste dentaire, mécanicien orthopédiste 8817 Oculariste, optométricien 8818 Infirmier vétérinaire 8819 Inséminateur, castreur</p>
	<p>(89) Services sociaux</p> <p>8903 Psychologue scolaire, industriel et assimilés 8904 Professionnel de l'animation culturelle 8914 Aide maternelle 8915 Jardinière d'enfants 8916 Assistant social 8917 Educateur spécialisé, moniteur de centre social</p>
	<p>(90) Enseignement</p> <p>9001 Professeur (s.a.i.) 9002 Animateur de formation continue (s.a.i.) 9003 Enseignant de l'enseignement primaire et technique court et assimilés 9004 Enseignant de l'enseignement secondaire et technique long et assimilés 9005 Assistant et professeur d'enseignement supérieur et assimilés</p>
	<p>(91) Professions intellectuelles</p> <p>9102 Traducteur 9103 Homme de lettres, expert divers 9105 Professions intellectuelles : sciences économiques, sociales et humaines 9106 Homme de science (s.a.i.) 9107 Spécialiste de la publicité 9108 Journaliste, reporter caméraman, reporter photo 9114 Conservateur de musée 9115 Bibliothécaire 9116 Professions scientifiques : sciences exactes et naturelles 9117 Actuaire, statisticien</p>

P75

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
9201 9202 9203 9205 9214 9215 9216 9217	<p>(92) Professions juridiques</p> <p>Expert comptable et assimilés, liquidateur judiciaire, conseil fiscal, conseil juridique</p> <p>Notaire</p> <p>Magistrat</p> <p>Avoué, avocat</p> <p>Greffier</p> <p>Huissier de justice, commissaire-priseur, officier ministériel (s.a.i.)</p> <p>Employé de contentieux</p> <p>Clerc</p>
9304 9305 9314 9315 9316 9317 9318 9319 9320 9321 9322 9323 9324 9325 9326	<p>(93) Artistes</p> <p>Spectacles (théâtre, danse, cinéma, radio, télévision)</p> <p>Artiste de cirque, music-hall et variétés</p> <p>Professeur de dessin, de peinture</p> <p>Artiste peintre, sculpteur et assimilés</p> <p>Etalagiste, dessinateur publicitaire, modéliste et assimilés</p> <p>Décorateur-ensemblier</p> <p>Metteur en cartes pour tissus, dessinateur en tissus</p> <p>Ouvrier professionnel des arts plastiques et appliqués</p> <p>Artiste musicien, compositeur, artiste lyrique</p> <p>Professeur de musique, de chant, de danse</p> <p>Metteur en scène</p> <p>Régisseur (théâtre, cinéma, télévision)</p> <p>Monteur (cinéma, télévision)</p> <p>Modèle, mannequin de maison de couture</p> <p>Radiesthésiste, hypnotiseur, voyant, artiste (s.a.i.)</p>
9401 9402	<p>(94) Sportifs</p> <p>Professeur d'éducation physique, guide de montagne</p> <p>Sportif professionnel et assimilés</p>
9501 9502	<p>(95) Cultes</p> <p>Prêtre et ministre du culte</p> <p>Religieux catholique</p>

P75

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
9614	(96) Police, pompiers Officier et inspecteur des douanes, commissaire de police, officier des C.R.S.
9615	Inspecteur de police
9616	Vigilant, garde agricole, autre garde, agent de police privée
9617	Contrôleur des douanes, agent du service sanitaire.
9618	Autre personnel de la police, des pompiers, des douanes
9701	(97) Armée Homme de troupe, sous-officier (toutes armes)
9702	Officier (toutes armes)
9914	(99) Emplois mal désignés Employé d'entreprise de spectacles
9915	Employeur (s.a.i.)
9916	Emploi mal désigné, employé (s.a.i.)
9917	Chômeur n'ayant pas déclaré de métier

La profession (nomenclature de 1975) n'est chiffrée qu'au sondage au 1/20.

P75C

PROFESSION (DEUX PREMIERS CARACTÈRES DE P75)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (sondage au 1/4, exhaustif)
**	Sans objet (inactifs)
01	Agriculture et activités connexes
02	Forestage
04	Pêche et marine du commerce
06	Mines-carrières
07	Terrassement
08	Taille de pierres
09	Maçonnerie et métiers connexes
10	Couverture, fumisterie, plomberie, installations sanitaires
11	Peinture, décoration
12	Production des métaux, fonderie
13	Laminage, étirage, tréfilage
14	Moulage
15	Forge, serrurerie, ferronnerie
17	Chaudronnerie et activités connexes
18	Charpente en fer
19	Mécanique I - Ajusteurs, monteurs, réparateurs et métiers connexes
20	Mécanique II - Ouvriers sur machines
21	Soudure
23	Métiers divers du travail des métaux
24	Métiers mal désignés de la métallurgie et du travail des métaux
26	Electricité
27	Radio-électricité, électronique
28	Verrerie (production) et travail du verre à chaud
29	Ouvriers du travail du verre et assimilés
30	Photographie, photogravure, gravure à l'acide
32	Composition, impression
33	Reliure, brochage, travail du papier et du carton
35	Papier et carton (fabrication)
36	Briqueterie, céramique
37	Conducteurs de fours et assimilés
38	Ouvriers de la chimie et assimilés
40	Apprêt, blanchiment, teinture

P75C

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
41	Métiers de l'alimentation (n.d.a.)
44	Boulangerie, pâtisserie
45	Cuisine
46	Abattage, travail des viandes
47	Laiterie, beurrerie, fromagerie
48	Textiles
49	Couture, chapellerie, tapisserie, matelasserie
53	Chaussures, travail du cuir (n.d.a.)
55	Pelleterie, tannerie, mégisserie, corroierie
57	Travail du bois brut
58	Charpente en bois
59	Menuiserie, ébénisterie
60	Métiers divers du bois et des matières connexes
65	Conducteurs d'engins de transport automobiles terrestres et assimilés
66	Conducteurs d'engins de transport sur rails
67	Autres ouvriers et ouvrières mal désignés
69	Ouvriers de la manutention, conducteurs d'engins de terrassement
70	Manoeuvres
73	Transformation des matières plastiques
75	Dessinateurs
76	Agents techniques et techniciens
77	Personnel technique des transports
78	Ingénieurs et cadres techniques supérieurs
79	Cadres supérieurs administratifs, financiers et commerciaux de l'industrie, du commerce, des services et de l'administration
80	Autres cadres administratifs
81	Emplois de bureau
82	Agents mixtes
83	Salariés du commerce et des services commerciaux (sauf hôtellerie)
84	Industriels et commerçants
85	Gardiens
86	Services
87	Soins personnels
88	Santé
89	Services sociaux
90	Enseignement
91	Professions intellectuelles
92	Professions juridiques
93	Artistes
94	Sportifs
95	Cultes
96	Police, pompiers
97	Armée
99	Emplois mal désignés

QU

QUARTIER

MODALITES	INTITULES
****	Sans objet (la commune n'est pas découpée en quartiers)
**01 à **99	Numéro de quartier pour les communes autres que Lyon et Marseille
0101 à 1604	Communes de Lyon et Marseille : les deux premiers chiffres identifient l'arrondissement municipal et les deux derniers le quartier à l'intérieur de cet arrondissement

QULT

QUARTIER DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif ou chômeur, actif ayant un emploi dans une commune qui n'est pas chiffrée au niveau du quartier)
**01 à **99	Numéro de quartier pour les communes autres que Lyon et Marseille
0101 à 1604	Communes de Lyon et Marseille: les deux premiers chiffres identifient l'arrondissement municipal et les deux derniers le quartier à l'intérieur de cet arrondissement

R

REGION

MODALITES	INTITULES
11	Ile-de-France
21	Champagne-Ardenne
22	Picardie
23	Haute-Normandie
24	Centre
25	Basse-Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas-de-Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhône-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur
94	Corse

RBB

REDRESSEMENT DES "BULLETINS BLANCS"

MODALITES	INTITULES
blanc	L'individu n'a pas subi le redressement des bulletins blancs
1	L'individu a subi le redressement des bulletins blancs

Les bulletins blancs sont des bulletins qui ne comportent que très peu d'informations et qui ont subi un traitement particulier.

REDBI

NOMBRE DE REDRESSEMENTS DE L'INDIVIDU

MODALITES	INTITULES
0	Aucun redressement
1	1 redressement
.	.
.	.
.	.
.	.
9	9 redressements ou plus

REDBM

NOMBRE DE REDRESSEMENTS DE L'IMMEUBLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire).
0	Aucun redressement
1	1 redressement
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
9	9 redressements ou plus

REDFL

NOMBRE DE REDRESSEMENTS DU LOGEMENT

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
0	Pas de redressement
1	1 redressement
2	2 redressements
.	.
.	.
.	.
8	8 redressements
9	9 redressements ou plus

R L T

REGION (OU PAYS FRONTALIER) DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif ou chômeur ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine)
11	Ile-de-France
21	Champagne-Ardenne
22	Picardie
23	Haute-Normandie
24	Centre
25	Basse-Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas-de-Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhône-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur
94	Corse
*1	Belgique
*2	Luxembourg
*3	Allemagne
*4	Suisse
*5	Italie
*6	Monaco
*7	Espagne
*8	Andorre

RN

REGION DE NAISSANCE

MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (lieu de naissance hors France métropolitaine)
11	Ile-de-France
21	Champagne-Ardenne
22	Picardie
23	Haute-Normandie
24	Centre
25	Basse-Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas-de-Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhône-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur
94	Corse

RRA

REGION DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (résidence antérieure hors France métropolitaine)
11	Ile-de-France
21	Champagne-Ardenne
22	Picardie
23	Haute-Normandie
24	Centre
25	Basse-Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas-de-Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhône-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur
94	Corse

RT

RECHERCHE DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif, actif ayant un emploi) ou non déclaré
0	Ne cherche pas de travail
1	Cherche du travail

R U

REGION DE L'UNITE URBAINE

MODALITES	INTITULES
0 0	La commune appartient à une agglomération interrégionale
11, 21 à 26, 31, 41 à 43, 52 à 54, 72 à 74, 82, 83, 91, 93, 94	La commune est rurale ou appartient à une agglomération intrarégionale dans la région considérée

RZ

REGION DE LA ZPIU

MODALITES	INTITULES
0 0 11, 21 à 26, 31, 41 à 43, 52 à 54, 72 à 74, 82, 83, 91, 93, 94	La commune appartient à une ZPIU interrégionale La commune n'appartient pas à une ZPIU ou appartient à une ZPIU intrarégionale dans la région considérée

S

SEXÉ

MODALITES	INTITULES
1	Sexe masculin
2	Sexe féminin

SAU

SUPERFICIE AGRICOLE UTILISEE

MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (l'immeuble n'est pas le siège d'une exploitation agricole)
blanc	Non déclaré (l'immeuble est cependant le siège d'une exploitation agricole) ou sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
00	0,00 hectare
01	De 0,01 à 0,19 hectares
02	De 0,20 à 0,49 "
05	De 0,50 à 0,99 "
10	De 1,00 à 1,49 "
11	De 1,50 à 1,99 "
12	De 2,00 à 2,99 "
13	De 3,00 à 3,99 "
14	De 4,00 à 4,99 "
15	De 5,00 à 5,99 "
16	De 6,00 à 6,99 "
17	De 7,00 à 7,99 "
18	De 8,00 à 8,99 "
19	De 9,00 à 9,99 "
20	De 10,00 à 10,99 "
21	De 11,00 à 11,99 "
22	De 12,00 à 12,99 "
23	De 13,00 à 13,99 "
24	De 14,00 à 14,99 "
25	De 15,00 à 15,99 "
26	De 16,00 à 16,99 "

SAU

(SUITE)

MODALITES	INTITULES
27	De 17,00 à 17,99 hectares
28	De 18,00 à 18,99 "
29	De 19,00 à 19,99 "
30	De 20,00 à 20,99 "
31	De 21,00 à 21,99 "
32	De 22,00 à 22,99 "
33	De 23,00 à 23,99 "
34	De 24,00 à 24,99 "
35	De 25,00 à 25,99 "
36	De 26,00 à 26,99 "
37	De 27,00 à 27,99 "
38	De 28,00 à 28,99 "
39	De 29,00 à 29,99 "
40	De 30,00 à 30,99 "
41	De 31,00 à 31,99 "
42	De 32,00 à 32,99 "
43	De 33,00 à 33,99 "
44	De 34,00 à 34,99 "
45	De 35,00 à 35,99 "
46	De 36,00 à 36,99 "
47	De 37,00 à 37,99 "
48	De 38,00 à 38,99 "
49	De 39,00 à 39,99 "
50	De 40,00 à 40,99 "
51	De 41,00 à 41,99 "
52	De 42,00 à 42,99 "
53	De 43,00 à 43,99 "
54	De 44,00 à 44,99 "
55	De 45,00 à 45,99 "
56	De 46,00 à 46,99 "
57	De 47,00 à 47,99 "
58	De 48,00 à 48,99 "
59	De 49,00 à 49,99 "
60	De 50,00 à 51,99 "

SAU

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES
61	De 52,00 à 53,99 hectares
62	De 54,00 à 55,99 "
63	De 56,00 à 57,99 "
64	De 58,00 à 59,99 "
65	De 60,00 à 61,99 "
66	De 62,00 à 63,99 "
67	De 64,00 à 65,99 "
68	De 66,00 à 67,99 "
69	De 68,00 à 69,99 "
70	De 70,00 à 74,99 "
71	De 75,00 à 79,99 "
72	De 80,00 à 84,99 "
73	De 85,00 à 89,99 "
74	De 90,00 à 94,99 "
75	De 95,00 à 99,99 "
80	De 100,00 à 109,99 "
81	De 110,00 à 119,99 "
82	De 120,00 à 129,99 "
83	De 130,00 à 139,99 "
84	De 140,00 à 149,99 "
85	De 150,00 à 159,99 "
86	De 160,00 à 169,99 "
87	De 170,00 à 179,99 "
88	De 180,00 à 189,99 "
89	De 190,00 à 199,99 "
90	De 200,00 à 209,99 "
91	De 210,00 à 219,99 "
92	De 220,00 à 229,99 "
93	De 230,00 à 239,99 "
94	De 240,00 à 249,99 "
95	De 250,00 à 299,99 "
96	De 300,00 à 349,99 "
97	De 350,00 à 399,99 "
98	400,00 hectares ou plus

SAUC

SUPERFICIE AGRICOLE UTILISEE, CODE CONDENSE (PREMIER CARACTÈRE DE SAU)

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (l'immeuble n'est pas le siège d'une exploitation agricole)
blanc	Non déclaré (l'immeuble est cependant le siège d'une exploitation agricole) ou sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
0	De 0,00 à 0,99 hectares
1	De 1,00 à 9,99 hectares
2	De 10,00 à 19,99 hectares
3	De 20,00 à 29,99 hectares
4	De 30,00 à 39,99 hectares
5	De 40,00 à 49,99 hectares
6	De 50,00 à 69,99 hectares
7	De 70,00 à 99,99 hectares
8	De 100,00 à 199,99 hectares
9	200,00 hectares ou plus

SCO

SCOLARISATION

(POUR LES ENFANTS DE 2 A 14 ANS)

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (né avant 1968 ou après 1979)
0	L'enfant ne va pas à l'école
1	L'enfant va à l'école

SF

SEXE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Sexe masculin
2	Sexe féminin

SFM

STRUCTURE FAMILIALE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Aucune famille
1	Une famille et aucun isolé
2	Une famille et un isolé enfant ou petit-enfant de la personne de référence de la famille ou de son conjoint
3	Une famille et un isolé ascendant de la personne de référence de la famille ou de son conjoint
4	Une famille et un isolé "autre parent" de la personne de référence de la famille ou de son conjoint
5	Une famille et un isolé non apparenté à la personne de référence de la famille ou de son conjoint
6	Une famille et plusieurs isolés
7	Deux familles, avec ou sans isolés, la personne de référence de la famille secondaire étant un enfant ou un petit-enfant de la personne de référence de la famille principale ou de son conjoint
8	Deux familles, avec ou sans isolés, la personne de référence de la famille secondaire étant un ascendant de la personne de référence de la famille principale ou de son conjoint
9	Deux familles, autres cas

SM

SEXE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Sexe masculin
2	Sexe féminin

S O

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
*	Sans objet (logements vacants ou résidences secondaires)
1	Propriétaire
2	Logé par l'employeur
3	Logé à titre gracieux
4	Locataire ou sous-locataire d'un local loué vide
5	Locataire ou sous-locataire d'un local loué meublé, d'une chambre d'hôtel ou d'un garni

SOC

STATUT D'OCCUPATION CONDENSE
(PERMIER CARACTÈRE DE SOD)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
*	Sans objet (logements vacants ou résidences secondaires)
1	Propriétaire
2	Locataire ou sous-locataire d'un local loué vide
3	Locataire ou sous-locataire d'un local loué meublé, d'une chambre d'hôtel ou d'un garni
	Logé par l'employeur
	Logé à titre gracieux

SOD

STATUT D'OCCUPATION DETAILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
* *	Sans objet (logements vacants ou résidences secondaires)
11	Propriétaire non accédant
12	Propriétaire accédant
21	Locataire ou sous-locataire d'un local loué vide dans un immeuble n'appartenant pas à un organisme HLM
22	Locataire ou sous-locataire d'un local loué vide dans un immeuble appartenant à un organisme HLM
31	Locataire ou sous-locataire d'un local loué meublé, d'une chambre d'hôtel ou d'un garni
32	Logé par l'employeur
33	Logé à titre gracieux

SOND

INVERSE DU TAUX DE SONDAGE (QUANTITE)

MODALITES	INTITULES
20	Sondage au 1/20
4	Sondage au 1/4
1	Dépouillement exhaustif

STC

STATUT CONDENSE (PREMIER CARACTÈRE DE STD)

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (inactifs)
1	Indépendants sans salariés
2	Employeurs
3	Aides familiaux
4	Apprentis sous contrat
5	Salariés des entreprises du secteur privé, travailleurs à domicile, clergé
6	Salariés des entreprises publiques ou nationales et de la Sécurité Sociale
7	Salariés de l'Etat, des collectivités locales, hôpitaux publics et HLM
9	Chômeurs

STCF

STATUT CONDENSE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE
 (PREMIER CARACTÈRE DE STDF)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
*	Sans objet (inactifs)
1	Indépendants sans salariés
2	Employeurs
3	Aides familiaux
4	Apprentis sous contrat
5	Salariés des entreprises du secteur privé, travailleurs à domicile, clergé
6	Salarié des entreprises publiques ou nationales et de la Sécurité Sociale
7	Salariés de l'Etat, des collectivités locales, des hôpitaux publics et des HLM
9	Chômeurs

STCM

STATUT CONDENSE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE
 (PREMIER CARACTERE DE STDM)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
*	Sans objet (inactifs)
1	Indépendants sans salariés
2	Employeurs
3	Aides familiaux
4	Apprentis sous contrat
5	Salariés des entreprises du secteur privé, travailleurs à domicile, clergé
6	Salariés des entreprises publiques ou nationales et de la Sécurité Sociale
7	Salariés de l'Etat, des collectivités locales, des hôpitaux publics et des HLM
9	Chômeurs

ST CMF

STATUT CONDENSE DE LA MÈRE DE FAMILLE (PREMIER CARACTÈRE DE STDMF)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'un homme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
*	Sans objet (inactifs)
1	Indépendants sans salariés
2	Employeurs
3	Aides familiaux
4	Apprentis sous contrat
5	Salariés des entreprises du secteur privé, travailleurs à domicile, clergé
6	Salariés des entreprises publiques ou nationales et de la Sécurité Sociale
7	Salariés de l'Etat, des collectivités locales, des hôpitaux publics et des HLM
9	Chômeurs

STCPF

STATUT CONDENSE DU PERE DE FAMILLE (PREMIER CARACTERE DE STDPF)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'une femme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
*	Sans objet (inactifs)
1	Indépendants sans salariés
2	Employeurs
3	Aides familiaux
4	Apprentis sous contrat
5	Salariés des entreprises du secteur privé, travailleurs à domicile, clergé
6	Salariés des entreprises publiques et nationales et de la Sécurité Sociale
7	Salariés de l'Etat, des collectivités locales, des hôpitaux publics et des HLM
9	Chômeurs

STD

STATUT DETAILLE

MODALITES	INTITULES
**	Sans objet (inactifs)
10	Indépendants sans salariés
20	Employeurs
30	Aides familiaux
40	Apprentis sous contrat
51	Salariés des entreprises du secteur privé
52	Travailleurs à domicile
53	Clergé
61	Salariés des entreprises publiques ou nationales
62	Salariés de la Sécurité Sociale
71	Salariés de l'Etat
72	Salariés des collectivités locales, hôpitaux publics, HLM
90	Chômeurs

STDF

STATUT DETAILLE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
**	Sans objet (inactifs)
10	Indépendants sans salariés
20	Employeurs
30	Aides familiaux
40	Apprentis sous contrat
51	Salariés des entreprises du secteur privé
52	Travailleurs à domicile
53	Clergé
61	Salariés des entreprises publiques ou nationales
62	Salariés de la Sécurité Sociale
71	Salariés de l'Etat
72	Salariés des collectivités locales, hôpitaux publics, HLM
90	Chômeurs

STDM

STATUT DETAILLE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
**	Inactifs
10	Indépendants sans salariés
20	Employeurs
30	Aides familiaux
40	Apprentis sous contrat
51	Salariés des entreprises du secteur privé
52	Travailleurs à domicile
53	Clergé
61	Salariés des entreprises publiques ou nationales
62	Salariés de la Sécurité Sociale
71	Salariés de l'Etat
72	Salariés des collectivités locales, hôpitaux publics, H L M
90	Chômeurs

STDMF

STATUT DETAILLE DE LA MERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'un homme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
**	Sans objet (inactifs)
10	Indépendants sans salariés
20	Employeurs
30	Aides familiaux
40	Apprentis sous contrat
51	Salariés des entreprises du secteur privé
52	Travailleurs à domicile
53	Clergé
61	Salariés des entreprises publiques ou nationales
62	Salariés de la Sécurité Sociale
71	Salariés de l'Etat
72	Salariés des collectivités locales, hôpitaux publics, HLM
90	Chômeurs

STDPF

STATUT DETAILLE DU PERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'une femme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
**	Sans objet (inactifs)
10	Indépendants sans salariés
20	Employeurs
30	Aides familiaux
40	Apprentis sous contrat
51	Salariés des entreprises du secteur privé
52	Travailleurs à domicile
53	Clergé
61	Salariés des entreprises publiques ou nationales
62	Salariés de la Sécurité Sociale
71	Salariés de l'Etat
72	Salariés des collectivités locales, hôpitaux publics, HLM
90	Chômeurs

ST1

STATUT DECLARE A LA QUESTION 13 DU BULLETIN INDIVIDUEL

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (inactifs ou chômeurs)
blanc	Non déclaré
1	Employeurs et travailleurs indépendants
2	Aides familiaux
3	Apprentis sous contrat
4	Salariés

T

TAILLE DE L'ENTREPRISE

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (inactifs ou chômeurs)
blanc	Non déclaré
1	0 à 9 salariés
2	10 à 49 salariés
3	50 à 499 salariés
4	500 salariés ou plus

TA

TYPE D'ACTIVITE

MODALITES	INTITULES
0	Inactifs autres que ceux classés en 4, 5, 6
1	Actifs ayant un emploi
3	Chômeurs
4	Anciens actifs
5	Etudiants ou élèves
6	Militaires du contingent

La population active est définie par TA=1 ou 3.

TAC

TYPE D'ACTIVITE CONDENSE (EN DEUX POSTES)

MODALITES	INTITULES
1	Actifs (actifs ayant un emploi, chômeurs)
2	Inactifs (retraités, élèves ou étudiants âgés de 15 ans ou plus, militaires du contingent, autres inactifs)

TACF

TYPE D'ACTIVITE CONDENSE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Actifs (actifs ayant un emploi , chômeurs)
2	Inactif (retraités, élèves ou étudiants âgés de 15 ans ou plus, militaires du contingent, autres inactifs)

TACM

TYPE D'ACTIVITE CONDENSE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Actifs (actifs ayant un emploi, chômeurs)
2	Inactifs (retraités, élèves ou étudiants âgés de 15 ans ou plus, militaires du contingent, autres inactifs)

TACMF

TYPE D'ACTIVITE CONDENSE DE LA MERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'un homme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Actifs (actifs ayant un emploi, chômeurs)
2	Inactifs (retraités, élèves ou étudiants âgés de 15 ans ou plus, autres inactifs)

TACPF

TYPE D'ACTIVITE CONDENSE DU PERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'une femme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Actifs (actifs ayant un emploi, chômeurs)
2	Inactifs (retraités, élèves ou étudiants âgés de 15 ans ou plus, militaires du contingent, autres inactifs)

TAMF

TYPE D'ACTIVITE DE LA MERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'un homme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Inactifs autres que ceux classés en 4 ou 5
1	Actifs ayant un emploi
3	Chômeurs
4	Anciens actifs
5	Etudiants ou élèves

TAPF

TYPE D'ACTIVITE DU PERE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles constituées d'une femme sans conjoint et de ses enfants, familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
0	Inactifs autres que ceux classés en 4,5 ou 6
1	Actifs ayant un emploi
3	Chômeurs
4	Anciens actifs
5	Etudiants ou élèves
6	Militaires du contingent

TA 9

REPONSE A LA QUESTION 9 DU BULLETIN INDIVIDUEL

MODALITES	INTITULES
blanc	Non déclaré
1	Elève ou étudiant
2	Stagiaire rémunéré (stage pratique en entreprise ou stage de formation professionnelle, y compris AFPA)
3	Autre situation (y compris apprenti sous contrat, contrat emploi-formation, cours du soir ou cours par correspondance : CNTE)

TA16

REPONSE A LA QUESTION 16A DU BULLETIN INDIVIDUEL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (actif ayant un emploi) ou non-déclaré
1	Mère de famille, femme au foyer
2	Retraité, retiré des affaires (ancien commerçant, ancien agriculteur, etc.)
3	Elève ou étudiant
4	Chômeur

T C D

TRANCHE DE COMMUNE DETAILLEE

MODALITES	INTITULES		
	Communes de :		
01	Moins de 50		habitants
02	50 à	99	"
03	100 à	149	"
04	150 à	199	"
05	200 à	249	"
06	250 à	299	"
07	300 à	399	"
08	400 à	499	"
11	500 à	699	"
12	700 à	999	"
13	1000 à	1499	"
14	1500 à	1999	"
15	2000 à	2499	"
16	2500 à	2999	"
17	3000 à	3999	"
18	4000 à	4999	"
21	5000 à	6999	"
22	7000 à	9999	"
31	10000 à	14999	"
32	15000 à	19999	"
41	20000 à	24999	"
42	25000 à	29999	"
43	30000 à	39999	"
44	40000 à	49999	"
51	50000 à	69999	"
52	70000 à	99999	"
61	100000 à	149999	"
62	150000 à	199999	"
71	200000 à	299999	"
72	300000 à	499999	"
73	500000 à	1499999	"
80	1500000 habitants et plus		

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1982.

TCD75

TRANCHE DE COMMUNE DETAILLEE EN 1975

MODALITES	INTITULES		
	Communes de :		
01	Moins de 50		habitants
02	50 à 99		"
03	100 à 149		"
04	150 à 199		"
05	200 à 249		"
06	250 à 299		"
07	300 à 399		"
08	400 à 499		"
11	500 à 699		"
12	700 à 999		"
13	1000 à 1499		"
14	1500 à 1999		"
15	2000 à 2499		"
16	2500 à 2999		"
17	3000 à 3999		"
18	4000 à 4999		"
21	5000 à 6999		"
22	7000 à 9999		"
31	10000 à 14999		"
32	15000 à 19999		"
41	20000 à 24999		"
42	25000 à 29999		"
43	30000 à 39999		"
44	40000 à 49999		"
51	50000 à 69999		"
52	70000 à 99999		"
61	100000 à 149999		"
62	150000 à 199999		"
71	200000 à 299999		"
72	300000 à 499999		"
73	500000 à 1499999		"
80	1500000 habitants et plus		

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1975. Cependant on tient compte des modifications qui ont pu survenir dans les limites communales à la suite de fusions ou de cessions de parcelles.

T F

PRESENCE DU TELEPHONE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
0	Logement sans téléphone
1	Logement pourvu du téléphone

T |

TYPE D'IMMEUBLE
(PREMIER CARACTÈRE DE TID)

MODALITES	INTITULES
0	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
1	Ferme, bâtiments agricoles
2	Habitation de fortune ou construction provisoire à usage d'habitation
3	Hôtel, pension de famille, garni
4	Maison individuelle ou immeuble collectif entièrement ou principalement utilisé pour l'habitation
5	Immeuble principalement à usage industriel, commercial, administratif ou public

Le code TI du RP 82 diffère de celui du RP 75 du fait du regroupement de "habitation de fortune" et de "construction provisoire à usage d'habitation" en une seule modalité.

TID

TYPE D'IMMEUBLE DETAILLE

MODALITES	INTITULES
00	Sans objet (immeubles fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
10	Ferme, bâtiments agricoles
20	Habitation de fortune ou construction provisoire à usage d'habitation
30	Hôtel, pension de famille, garni
41	Maison individuelle ou immeuble collectif entièrement ou principalement utilisé pour l'habitation appartenant à un organisme HLM
42	Maison individuelle ou immeuble collectif entièrement ou principalement utilisé pour l'habitation n'appartenant pas à un organisme HLM
50	Immeuble principalement à usage industriel, commercial, administratif ou public

TISM

TYPE DE MENAGE

(SUIVANT LE NOMBRE ET LE LIEN DES PERSONNES ISOLEES OU APPARTENANT A UNE FAMILLE SECONDAIRE)

MODALITES	INTITULES			
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)			
10	aucune autre personne			
21 22 23 24 25	Ménage sans	une autre personne (isolée)	un enfant un descendant un autre parent un ami une autre personne non appa- rentée	
30 31 32 33	famille comprenant,	deux autres personnes (isolées)	toutes deux appa- rentées	deux enfants deux descendants deux autres parents un enfant et un ascen- dant un enfant et un autre parent un descendant et un autre parent
34 35	en plus de la per- sonne de		dont une appa- rentée	un enfant un descendant un autre parent
36 37 38	référence du ménage,			toutes deux non apparentées
39	...	trois autres per- sonnes (isolées) ou plus	toutes apparentées autres cas	
41 42				

TISM

(SUITE ET FIN)

MODALITES		INTITULES		
50		aucune autre personne		
61				un enfant
62				un descendant
63				un autre parent
64				un ami
65	Ménage comportant au moins une famille avec, en plus de la famille principale,...	une autre personne (isolée)...		une autre personne non apparentée
70				deux enfants
71				deux descendants
72				deux autres parents
73				un enfant et un descendant
74		deux autres personnes (pouvant être isolées ou constituer une famille secondaire) ...	Toutes deux appartenées	un enfant et un autre parent
75				un descendant et un autre parent
76			dont une apparentée	un enfant
77				un descendant
78				un autre parent
79			toutes deux non apparentées	
81		trois autres personnes ou plus (certaines d'entre elles pouvant former une famille secondaire)	toutes apparentées autres cas	
82				

TISMC

TYPE DE MENAGE CONDENSE (PREMIER CARACTERE DE TISM)

MODALITES		INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)	
1	Ménage sans famille comprenant, en plus de la personne de référence du ménage,	aucune autre personne
2		une autre personne (isolée)
3	...	deux autres personnes (isolés)
4		trois autres personnes (isolés) ou plus
5		aucune autre personne
6	Ménage comportant au moins une famille avec, en plus de la famille principale,	une autre personne (isolée)
7	...	deux autres personnes (pouvant être isolées ou constituer une famille secondaire)
8		trois autres personnes ou plus (certaines d'entre elles pouvant former une famille secondaire)

TM

TYPE DE MENAGE
(SUIVANT LE NOMBRE DE PERSONNES)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
11	Ménage d'une personne âgée de moins de 35 ans
12	Ménage d'une personne âgée de 35 à 64 ans
13	Ménage d'une personne âgée de 65 ans ou plus
21	Ménage de deux personnes, constitué d'un couple dont l'homme est âgé de moins de 35 ans
22	Ménage de deux personnes, constitué d'un couple dont l'homme est âgé de 35 à 64 ans
23	Ménage de deux personnes, constitué d'un couple dont l'homme est âgé de 65 ans ou plus
24	Autre ménage de deux personnes
31	Ménage de trois personnes, constitué d'un couple avec un enfant
32	Autre ménage de trois personnes
41	Ménage de quatre personnes, constitué d'un couple avec deux enfants
42	Autre ménage de quatre personnes
51	Ménage de cinq personnes, constitué d'un couple avec trois enfants
52	Autre ménage de cinq personnes
61	Ménage de six personnes ou plus, constitué exclusivement d'un couple et de ses enfants
62	Autre ménage de six personnes ou plus

TMC

NOMBRE DE PERSONNES DU MENAGE (EN 6 POSTES)
 (PREMIER CARACTÈRE DE TM)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
1	Ménage d'une personne
2	Ménage de deux personnes
3	Ménage de trois personnes
4	Ménage de quatre personnes
5	Ménage de cinq personnes
6	Ménage de six personnes en plus

T U

TRANCHE D'UNITE URBAINE

MODALITES	INTITULES
0	Commune rurale
1	Unité urbaine de moins de 5 000 habitants
2	Unité urbaine de 5 000 à 9 999 h.
3	Unité urbaine de 10 000 à 19 999 h.
4	Unité urbaine de 20 000 à 49 999 h.
5	Unité urbaine de 50 000 à 99 999 h.
6	Unité urbaine de 100 000 à 199 999 h.
7	Unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 h.
8	Agglomération de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1982.

TULT

TRANCHE D'UNITE URBAINE DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif ou chômeur ^{ou actif} ayant un emploi hors France métropolitaine)
0	Commune rurale
1	Unité urbaine de moins de 5 000 habitants
2	Unité urbaine de 5 000 à 9 999 h.
3	Unité urbaine de 10 000 à 19 999 h.
4	Unité urbaine de 20 000 à 49 999 h.
5	Unité urbaine de 50 000 à 99 999 h.
6	Unité urbaine de 100 000 à 199 999 h.
7	Unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 h.
8	Agglomération de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1982.

TUR

TRANCHE D'UNITE URBAINE OU DE COMMUNE RURALE DETAILLEE

MODALITES	INTITULES		
01	Commune rurale de moins de 50 habitants		
02	Commune rurale de 50 à 99 habitants		
03	Commune rurale de 100 à 199 habitants		
04	Commune rurale de 200 à 499 habitants		
05	Commune rurale de 500 à 999 habitants		
06	Commune rurale de 1 000 à 1 999 habitants		
07	Commune rurale de 2 000 habitants ou plus		
11		moins de	2 500 habitants
12		2 500 à	2 999 habitants
13		3 000 à	3 999 habitants
14		4 000 à	4 999 habitants
21	Commune appartenant	5 000 à	6 999 habitants
22	à une unité urbaine	7 000 à	9 999 habitants
31		10 000 à	14 999 habitants
32		15 000 à	19 999 habitants
41		20 000 à	24 999 habitants
42		25 000 à	29 999 habitants
43		30 000 à	39 999 habitants
44		40 000 à	49 999 habitants
51		50 000 à	69 999 habitants
52		70 000 à	99 999 habitants
61		100 000 à	149 999 habitants
62		150 000 à	199 999 habitants
71		200 000 à	299 999 habitants
72		300 000 à	499 999 habitants
73		500 000 à	1 499 999 habitants
80		1 500 000 habitants et plus	

Il s'agit de la population sans doubles comptes de la commune ou de l'unité urbaine.

TURA

TRANCHE D'UNITE URBAINE DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (résidence antérieure hors France métropolitaine)
0	Commune rurale
1	Unité urbaine de moins de 5 000 habitants
2	Unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants
3	Unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants
4	Unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants
5	Unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants
6	Unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants
7	Unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants
8	Agglomération de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1982.

TU75

TRANCHE D'UNITE URBAINE EN 1975

MODALITES	INTITULES
0	Commune rurale
1	Unité urbaine de moins de 5 000 habitants
2	Unité urbaine de 5 000 à 9 999 h.
3	Unité urbaine de 10 000 à 19 999 h.
4	Unité urbaine de 20 000 à 49 999 h.
5	Unité urbaine de 50 000 à 99 999 h.
6	Unité urbaine de 100 000 à 199 999 h.
7	Unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 h.
8	Agglomération de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1975.

Cependant on tient compte des modifications qui ont pu survenir dans les limites communales à la suite de fusions ou de cessions de parcelles.

TU75RA

TRANCHE D'UNITE URBAINE EN 1975 DE LA COMMUNE DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (résidence antérieure hors France métropolitaine)
0	Commune rurale
1	Unité urbaine de moins de 5 000 habitants
2	Unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants
3	Unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants
4	Unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants
5	Unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants
6	Unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants
7	Unité urbaine de 100 000 à 1 999 999 habitants
8	Agglomération de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1975.

Cependant on tient compte des modifications qui ont pu survenir dans les limites communales à la suite de fusions ou de cessions de parcelles.

TYF

TYPE DE FAMILLE

MODALITES	INTITULES		
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)		
310	Famille monoparentale	Homme + enfant(s)	
321		Femme + enfant(s)	femme inactive
322			femme active
411	Couple	Homme inactif et femme inactive	sans enfants
412			avec enfant(s)
421		Homme inactif et femme active	sans enfants
422			avec enfant(s)
431			sans enfants, homme âgé de moins de 40 ans
432			sans enfants, homme âgé de 40 ans ou plus
433		Homme actif et femme inactive	avec 1 enfant, homme âgé de moins de 40 ans
434			avec 1 enfant, homme âgé de 40 ans ou plus
435			avec 2 enfants, homme âgé de moins de 40 ans
436			avec 2 enfants, homme âgé de 40 ans ou plus

TYF

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES	
437		Homme actif et femme inactive (suite et fin)
438		avec 3 enfants ou plus, homme âgé de moins de 40 ans
		avec 3 enfants ou plus, homme âgé de 40 ans ou plus
441		sans enfants, homme âgé de moins de 40 ans
442	Couple (suite et fin)	sans enfants, homme âgé de 40 ans ou plus
443		avec 1 enfant, homme âgé de moins de 40 ans
444		avec 1 enfant, homme âgé de 40 ans ou plus
445		avec 2 enfants, homme âgé de moins de 40 ans
446		avec 2 enfants, homme âgé de 40 ans ou plus
447		avec 3 enfants ou plus, homme âgé de moins de 40 ans
448		avec 3 enfants ou plus, homme âgé de 40 ans ou plus

TYF12

TYPE DE FAMILLE
(DEUX PREMIERS CARACTÈRES DE TYF)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (familles fictives correspondant à la population hors famille des ménages ordinaires ou à la population hors ménage ordinaire)
31	- Famille monoparentale
32	<ul style="list-style-type: none"> . Homme + enfant(s) . Femme + enfant(s)
41	- Couple
42	<ul style="list-style-type: none"> . Homme inactif et femme inactive (avec ou sans enfants) . Homme inactif et femme active (avec ou sans enfants)
43	<ul style="list-style-type: none"> . Homme actif et femme inactive (avec ou sans enfants)
44	<ul style="list-style-type: none"> . Homme actif et femme active (avec ou sans enfants)

TYM

TYPE DE MENAGE

(SUIVANT L'EXISTENCE D'UNE FAMILLE ET LE TYPE DE LA FAMILLE PRINCIPALE)

MODALITES	INTITULES		
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)		
	MENAGE SANS FAMILLE		
111		Homme	inactif
112	Une personne vivant seule		actif
121		Femme	inactive
122			active
200	Ménage de plusieurs personnes sans famille		
	MENAGE COMPORTANT AU MOINS UNE FAMILLE		
310	La famille principale est monoparentale	Homme + enfant(s)	
321		Femme + enfant(s)	femme inactive
322			femme active
411	La famille principale est constituée d'un couple	homme inactif et femme inactive	sans enfant
412			avec enfant(s)
421		homme inactif et femme active	sans enfant
422			avec enfant(s)

TYM

(SUITE ET FIN)

MODALITES	INTITULES	
431		sans enfant, homme âgé de moins de 40 ans
432		sans enfant, homme âgé de 40 ans ou plus
433		avec 1 enfant, homme âgé de moins de 40 ans
434		avec 1 enfant, homme âgé de 40 ans ou plus
435		avec 2 enfants, homme âgé de moins de 40 ans
436		avec 2 enfants, homme âgé de 40 ans ou plus
437		avec 3 enfants ou plus, homme âgé de moins de 40 ans
438	(SUITE ET FIN)	avec 3 enfants ou plus, homme âgé de 40 ans ou plus
441		sans enfant, homme âgé de moins de 40 ans
442		sans enfant, homme âgé de 40 ans ou plus
443		avec 1 enfant, homme âgé de moins de 40 ans
444		avec 1 enfant, homme âgé de 40 ans ou plus
445		avec 2 enfants, homme âgé de moins de 40 ans
446		avec 2 enfants, homme âgé de 40 ans ou plus
447		avec 3 enfants ou plus, homme âgé de moins de 40 ans
448		avec 3 enfants ou plus, homme âgé de 40 ans ou plus

TYM1

TYPE DE MENAGE
(PREMIER CARACTERE DE TYM)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire) Ménage sans famille : 1 Une personne vivant seule 2 Ménage de plusieurs personnes sans famille Ménage comportant au moins une famille : 3 La famille principale est monoparentale 4 La famille principale est un couple

TYM12

TYPE DE MENAGE
(DEUX PREMIERS CARACTÈRES DE TYM)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (ménages fictifs correspondant aux logements vacants, aux résidences secondaires ou à la population hors ménage ordinaire)
	Ménage sans famille :
11	Homme vivant seul
12	Femme vivant seule
20	Ménage de plusieurs personnes sans famille
	Ménage comportant au moins une famille :
	La famille principale est monoparentale
31	Homme + enfant(s)
32	Femme + enfant(s)
	La famille principale est constituée d'un couple
41	Homme inactif et femme inactive (avec ou sans enfants)
42	Homme inactif et femme active (avec ou sans enfants)
43	Homme actif et femme inactive (avec ou sans enfants)
44	Homme actif et femme active (avec ou sans enfants)

TZPIU

TRANCHE DE ZPIU

MODALITES	INTITULES
0	Commune hors ZPIU
1	ZPIU de moins de 5 000 habitants
2	ZPIU de 5 000 à 9 999 habitants
3	ZPIU de 10 000 à 19 999 habitants
4	ZPIU de 20 000 à 49 999 habitants
5	ZPIU de 50 000 à 99 999 habitants
6	ZPIU de 100 000 à 199 999 habitants
7	ZPIU de 200 000 à 1 999 999 habitants
8	ZPIU de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1982.

TZ PIU75

TRANCHE DE ZPIU EN 1975

MODALITES	INTITULES
0	Commune hors ZPIU
1	ZPIU de moins de 5 000 habitants
2	ZPIU de 5 000 à 9 999 habitants
3	ZPIU de 10 000 à 19 999 habitants
4	ZPIU de 20 000 à 49 999 habitants
5	ZPIU de 50 000 à 99 999 habitants
6	ZPIU de 100 000 à 199 999 habitants
7	ZPIU de 200 000 à 1 999 999 habitants
8	ZPIU de Paris

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1975 de la ZPIU telle qu'elle était délimitée en 1975 (aux modifications territoriales de communes près).

U

NUMERO D'UNITE URBAINE

MODALITES	INTITULES
** 01 à 49 51 à 99	<p>Sans objet (commune rurale)</p> <p>Commune appartenant à une unité urbaine intradépartementale</p> <p>La numérotation est effectuée au sein du département et de la tranche d'unité urbaine(TU) suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes</p> <p>Commune appartenant à une unité urbaine</p> <p>La numérotation est effectuée à l'intérieur de la tranche d'unité urbaine(TU) suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes</p>

ULT

NUMERO D'UNITE URBAINE DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif ou chômeur ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine)
**	Commune rurale
01 à 49	Commune appartenant à une unité urbaine intradépartementale. La numérotation est effectuée au sein du département et de la tranche d'unité urbaine (TU) suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes
51 à 99	Commune appartenant à une agglomération interdépartementale. La numérotation est effectuée à l'intérieur de la tranche d'unité urbaine (TU) suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes

URA

NUMERO D'UNITE URBAINE DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES
**	Résidence antérieure dans une commune rurale ou hors France métropolitaine
01 à 49	Résidence antérieure dans une commune appartenant à une unité urbaine intradépartementale. La numérotation est effectuée au sein du département et de la tranche d'unité urbaine (TU) suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes
51 à 99	Résidence antérieure dans une commune appartenant à une agglomération interdépartementale. La numérotation est effectuée à l'intérieur de la tranche d'unité urbaine (TU) suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes

U10

UNITE URBAINE DE 10 000 HABITANTS OU PLUS

MODALITES	INTITULES
***	Sans objet (La commune n'appartient pas à une unité urbaine de 10 000 habitants ou plus)
101 à 851	Numéro à 3 chiffres constitué des codes TU et U de l'unité urbaine

U20

UNITE URBAINE DE 20 000 HABITANTS OU PLUS

MODALITES	INTITULES
***	Sans objet (la commune n'appartient pas à une unité urbaine de 20 000 habitants ou plus)
101 à 851	Numéro à 3 chiffres constitué des codes TU et U de l'unité urbaine

U50

UNITE URBAINE DE 50 000 HABITANTS OU PLUS

MODALITES	INTITULES
***	Sans objet (La commune n'appartient pas à une unité urbaine de 50 000 habitants ou plus)
101 à 851	Numéro à 3 chiffres constitué des codes TU et U de l'unité urbaine

U75

NUMERO D'UNITE URBAINE EN 1975

MODALITES	INTITULES
** 01 à 49	Sans objet (commune rurale) Commune appartenant à une unité urbaine intradépartementale
	La numérotation est effectuée au sein du département et de la tranche d'unité urbaine(U75) suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes
51 à 99	Commune appartenant à une unité urbaine La numérotation est effectuée à l'intérieur de la tranche d'unité urbaine(U75) suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes

U100

UNITE URBAINE DE 100 000 HABITANTS OU PLUS

MODALITES	INTITULES
***	Sans objet (la commune n'appartient pas à une unité urbaine de 100 000 habitants ou plus)
101 à 851	Numéro à 3 chiffres constitué des codes TU et U de l'unité urbaine

U200

UNITE URBAINE DE 200 000 HABITANTS OU PLUS

MODALITES	INTITULES
***	Sans objet (la commune n'appartient pas à une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus)
101 à 851	Numéro à 3 chiffres constitué des codes TU et U de l'unité urbaine

V

NOMBRE DE VOITURES DU MENAGE

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)
*	Sans objet (logements vacants ou résidences secondaires)
0	Les occupants du logement ne disposent d'aucune voiture de tourisme
1	Les occupants du logement disposent d'une voiture de tourisme
2	Les occupants du logement disposent de deux voitures de tourisme ou plus

VN

INDICATEUR DE VILLE NOUVELLE

MODALITES	INTITULES	
*	District hors ville nouvelle	
1		de Marne-la-Vallée-Val Maubué
2		de Saint-Quentin-en-Yvelines
3		de l'Isle-d'Abeau
4	District appartenant	du Nord-Ouest de l'Etang de Berre
5	à la ville	de Cergy-Pontoise
6	nouvelle....	de Sénart-Villeneuve
7		du Grand-Melun
8		d'Evry
9		de Rougeau-Sénart

WC

CABINETS D'AVISANCES (W.-C.)

MODALITES	INTITULES	
blanc	Sans objet (logements fictifs correspondant à la population hors ménage ordinaire)	
1	Situés à l'intérieur du logement	
2	Situés hors du logement mais réservés à ses seuls occupants	avec chasse d'eau
3		sans chasse d'eau
4	Autres cas	

ZEAT

ZEAT

(ZONE D'ETUDE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE)
(PREMIER CARACTÈRE DE R)

MODALITES	INTITULES
1	Ile-de-France
2	Bassin parisien
3	Nord
4	Est
5	Ouest
7	Sud-Ouest
8	Centre-Est
9	Méditerranée

ZEATLT

ZEAT DU LIEU DE TRAVAIL (PREMIER CARACTÈRE DE RLT)

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (chômeur ou inactif ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine)
1	Ile-de-France
2	Bassin parisien
3	Nord
4	Est
5	Ouest
7	Sud-Ouest
8	Centre-Est
9	Méditerranée

ZEATN

ZEAT DE NAISSANCE
(PREMIER CARACTÈRE DE RN)

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (lieu de naissance hors France métropolitaine)
1	Ile-de-France
2	Bassin parisien
3	Nord
4	Est
5	Ouest
7	Sud-Ouest
8	Centre-Est
9	Méditerranée

ZEATRA

ZEAT DE RESIDENCE ANTERIEURE (PREMIER CARACTÈRE DE RRA)

MODALITES	INTITULES
*	Sans objet (résidence antérieure hors France métropolitaine)
1	Ile-de-France
2	Bassin parisien
3	Nord
4	Est
5	Ouest
7	Sud-Ouest
8	Centre-Est
9	Méditerranée

ZPIU

ZONE DE PEUPLEMENT INDUSTRIEL OU URBAIN

MODALITES	INTITULES
*** 001 à 877	Commune hors ZPIU Numéro de ZPIU affecté sur l'ensemble de la France métropolitaine suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes

ZPIULT

ZONE DE PEUPLEMENT INDUSTRIEL OU URBAIN
DU LIEU DE TRAVAIL

MODALITES	INTITULES
blanc	Sans objet (inactif ou chômeur ou actif ayant un emploi hors France métropolitaine)
***	Commune hors ZPIU
001 à 877	Numéro de ZPIU affecté sur l'ensemble de la France métropolitaine suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes

ZPIURA

ZONE DE PEUPLEMENT INDUSTRIEL OU URBAIN DE RESIDENCE ANTERIEURE

MODALITES	INTITULES
*** 001 à 877	Commune hors ZPIU ou résidence antérieure hors France métropolitaine Numéro de ZPIU affecté sur l'ensemble de la France métropolitaine suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes

ZPIU75

ZONE DE PEUPLEMENT INDUSTRIEL OU URBAIN EN 1975

MODALITES	INTITULES
*** 001 à 881	Commune hors ZPIU Numéro de ZPIU affecté sur l'ensemble de la France métropolitaine suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes

Le code ZPIU 75 définit les ZPIU dans leur délimitation de 1975 (aux modifications territoriales de communes près)

Reproduction d'après documents fournis
IMPRIMERIE NATIONALE
4 671210 T 57
